

## **C. DIMENSION ECONOMIQUE**

- 1. ACTIVITE ECONOMIQUE**
- 2. CARACTERISTIQUES DES ACTIFS**
- 3. DEPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL**
- 4. TOURISME**
- 5. AGRICULTURE**



# 1. ACTIVITE ECONOMIQUE

**Une activité industrielle forte, de niveau régional, avec de l'industrie agro-alimentaire, de la métallurgie et des équipementiers automobiles structurée en 4 zones d'emplois réparties du nord au sud et pesant un tiers des emplois du département, un rang à conforter...**

- **Un bassin d'emplois d'échelle régionale**

Le périmètre du bassin d'emploi de Flers couvre l'entièreté du Pays du Bocage excepté une frange est ( de Bazoches-au-Houlme à Rânes, soit dix-sept communes), et comprenant huit communes du Calvados, et une commune de la Manche.

Emploi selon le secteur d'activité en 2008									
Bassin d'emploi	nombre d'emploi	Agriculture		Industrie		Construction		Tertiaire	
		nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Cherbourg	82 321	4 657	6	16 534	20	6 966	8	53 789	65
Coutances	22 685	2 556	11	3 399	15	2 337	10	14 496	64
St-Lô	35 457	2 485	7	4 679	13	3 410	10	25 273	71
<b>Flers</b>	<b>40 592</b>	<b>2 731</b>	<b>7</b>	<b>11 747</b>	<b>29</b>	<b>3 110</b>	<b>8</b>	<b>23 326</b>	<b>57</b>
Granville	17 582	1 333	8	2 253	13	1 751	10	12 227	70
Avranches	37 496	3 652	10	7 585	20	3 417	9	22 411	60
Vire	15 992	1 270	8	3 630	23	924	6	10 219	64
Bayeux	19 161	1 742	9	2 723	14	1 263	7	13 470	70
Caen	192 283	4 942	3	26 376	14	13 937	7	147 619	77
Honfleur	23 117	878	4	2 360	10	1 871	8	18 107	78
Lisieux	27 190	1 569	6	5 433	20	1 891	7	18 124	67
Argentan	15 424	1 347	9	2 485	16	1 006	7	10 759	70
l'Aigle	12 541	1 059	8	2 930	23	965	8	7 637	61
Alençon	47 981	3 020	6	6 457	13	4 207	9	34 185	71
Nogent	19 557	1 522	8	6 094	31	1 288	7	10 899	56
<b>Basse-Normandie</b>	<b>609 379</b>	<b>34 763</b>	<b>6</b>	<b>104 685</b>	<b>17</b>	<b>48 343</b>	<b>8</b>	<b>422 541</b>	<b>69</b>

source: Insee, RP 2008, exploitation complémentaire

Le bassin d'emploi de Flers concentre 40 592 emplois en 2008. A l'échelle régionale, il est en 4ème position en terme d'emplois. Si la majorité des emplois du bassin concerne le secteur tertiaire, le bassin d'emploi de Flers a la particularité d'être très industrialisé, 29% de son activité est tournée vers le secteur industriel . Cette prépondérance du secteur industriel lui confère, la place de troisième pôle industriel de Basse-Normandie après Caen et Cherbourg.

L'industrie du bassin de Flers concentre 12% des emplois industriels bas-normands.

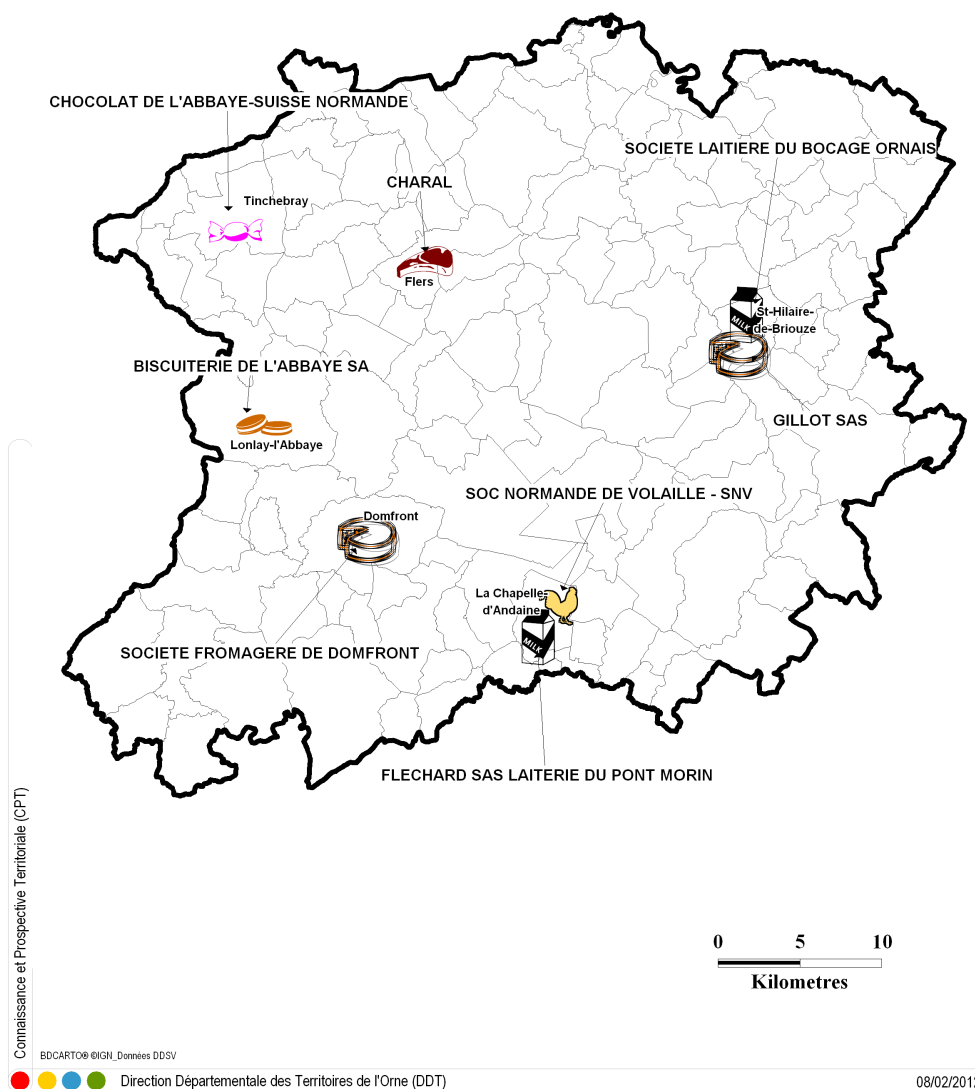
Cette place industrielle prépondérante à l'échelle régionale et la proximité de Caen pourrait amener la région de Flers à devenir le pôle secondaire de Caen.

- **Un bassin industriel**

## L'agro-alimentaire



### Les entreprises du secteur agro-alimentaire Pays du Bocage



L'industrie agro-alimentaire est le premier pilier de l'industrie du bassin qui accueille les trois plus grandes entreprises de l'Orne, SNV à La Chapelle d'Andaine (881 salariés), Charal (groupe ABC) à Flers (466 salariés) et la société fromagère à Domfront (344 salariés). L'industrie laitière est marquée par l'importance de l'entreprise Gillot (140 salariés) à Saint-Hilaire-de Briouze. Par ailleurs, le Pays du Bocage s'est spécialisé dans le secteur de la biscuiterie-chocolaterie avec la chocolaterie de l'Abbaye Suisse Normande (175 salariés) à Tincebray et la biscuiterie de Lonlay-l'Abbaye (200 salariés) réputée pour sa démarche développement durable.

### Les équipementiers automobiles

Les équipementiers automobiles constituent un second pilier de l'industrie du bassin de Flers. Faurecia emploie plus de 1400 salariés à Caligny et 180 à Messei. L'ancrage du groupe dans la région s'est confirmé par la décision d'y installer un centre de recherche et de développement et une école d'ingénieur sur le site de Caligny. Le bassin d'emploi accueille également de nombreux fournisseurs et sous-traitants : SASIC, Valéo, Ercé Ouest, Honeywell, Titan.

### La Métallurgie

La métallurgie est le troisième pilier industriel du bassin de Flers. Des PME autour de Tinchebray constituent un appareil productif local qui emploie plus de 600 salariés. Ces PME sont spécialisées dans le petit outillage de jardin (80% de la production française) et la quincaillerie (25% de la production française).

### L'industrie pharmaceutique

La filière emploie 653 personnes dans le Bocage. Elle dispose d'un potentiel important et des débouchés prometteurs : industrie du médicament, fabrication de compléments alimentaires et diététiques, cosmétique, industries fournisseurs de matières premières concernent les fabricants des produits de synthèse chimique pour les activités pharmaceutiques et cosmétiques.

#### La filière pharmaceutique dans le Bocage

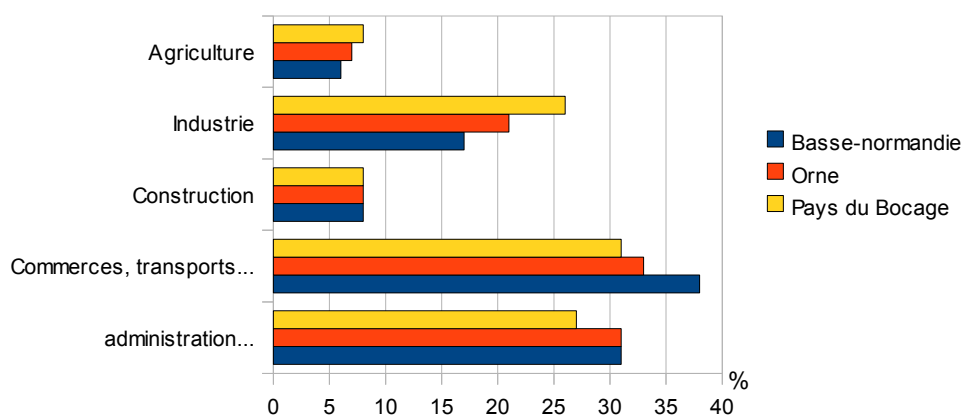
ENTREPRISES	ACTIVITES	SALARIES	COMMUNES
ROVAL	Produits hygiène corporelle	260	Flers
PCAS	Chimie fine et chimie de spécialité pharmaceutique	266	Haleine
Laboratoire Dermophyl Indien	fabrication, distribution produit pharmaceutique et cosmétologie	40	Magny-le-desert
Melisna SARL	Entreprise de cosmétique	31	Magny-le-desert
Lemoine France	Parfumerie-Cosmétique	34	Athis de l'Orne
Sfan Laboratoire	Produit pharmaceutiques, tous produits alimentaires diététiques	22	Rânes

source: Guide pratique de l'Orne 2011

- **1/3 des emplois du département**

Au recensement de 2008, le nombre d'emplois du Pays du bocage est de 37 339, soit 1/3 des emplois d'Orne. Le territoire comportait 36 884 emplois en 1999. Ainsi le Pays du Bocage a-t-il gagné 455 emplois entre 1999 et 2007 soit 1,2% d'évolution. L'emploi dans le département de l'Orne a quant à lui progressé de 3 % .

## Secteurs d'activités en 2008

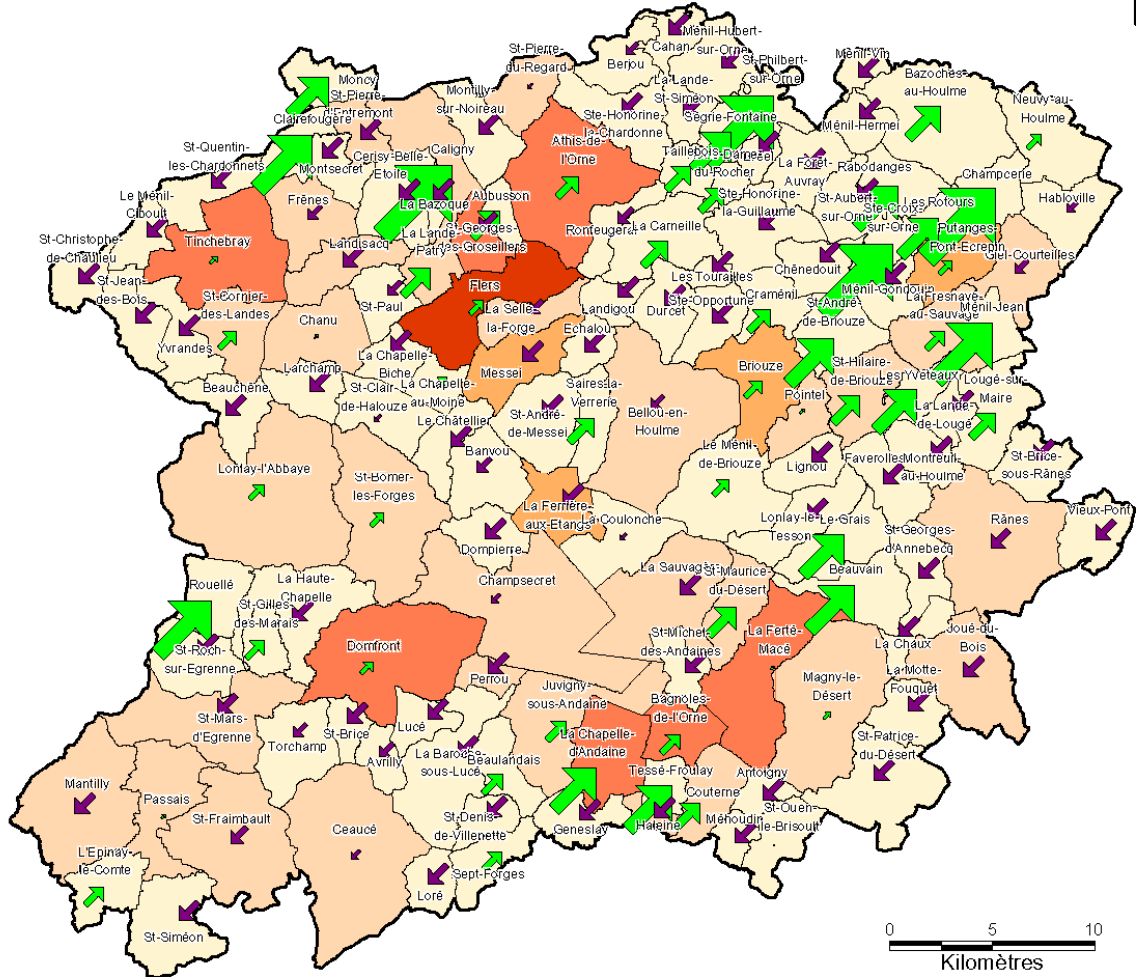


Le schéma ci-dessus indique la répartition des principaux secteurs d'activités en comparant le Pays du Bocage à l'Orne et la Basse-Normandie. On constate que l'industrie constitue le fer de lance de l'économie au sein du Pays du Bocage. Ainsi ce secteur représente 26% de l'ensemble des secteurs d'activités sur le territoire contre 21% pour l'Orne et 17% pour la Basse-Normandie.



# EMPLOI

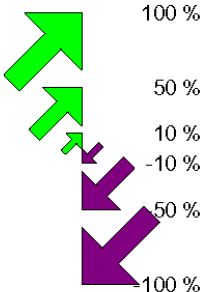
## Nombre d'emplois en 2008 et évolution 1999/2008



### Nombre d'emplois en 2008

- supérieur à 5 000
- entre 1 000 et 5 000
- entre 500 et 1 000
- entre 100 et 500
- inférieur à 100

### Evolution de l'emploi entre 1999 et 2008



Connaissance et Prospective Territoriale (CPT)

BD CARTO®@IGN

Direction Départementale des Territoires de l'Orne (DDT)

26/10/2011

K:\1\_CARTO3\_AMENAGEMENT\_URBANISME\DIAG\_Pays\_du\_Bocage\Emploi\Emploi\_2008 WOR

- **Les effet de la crise économique de 2007-2008**

**Evolution de l'emploi salarié privé sur le Pays du Bocage**

	2007	2008	2009	2010	évolution en % 2007-2010
Industrie	9799	9366	8779	8568	-12%
Construction	2485	2483	2349	2295	-7%
Tertiaire	12545	11823	11535	11404	-9%
<b>Total</b>	<b>24829</b>	<b>23672</b>	<b>22663</b>	<b>22267</b>	<b>-10%</b>

source: UNISTATIS statistique annuelle de l'emploi salarié de l'UNEDIC 2007/2009

Si le nombre d'emplois a progressé entre 1999 et 2007, la crise économique de 2007-2008 a marqué un frein à cette évolution positive. En effet, on estime à environ 2500 la perte des emplois dans le secteur salarié privé à l'échelle du Pays du Bocage. La perte d'emplois concerne tous les secteurs d'activité (-190 emplois dans la construction, -1141 emplois dans le tertiaire) mais le secteur industriel est le plus touché par cette crise économique avec -1231 emplois soit une régression de 12 %.

- **Un territoire structuré autour de 4 zones d'emplois**

Le Pays du Bocage est composé d'un pôle principal, Flers, et de deux pôles d'emplois de l'espace rural, La Ferté-Macé et Domfront.

communes du Pays du Bocage disposant de + de 1000 emplois		
Nom commune	Nbre emplois 1999	Nbre emplois 2008
Flers	10 535	11 110
La Ferté-Macé	3 725	3 744
Domfront	2 349	2 449
Saint-Georges-des-Groseillers*	1 744	1 599
Athis-de-l'Orne	1 474	1 642
La Chapelle-d'Andaine	1 099	1 547
Tinchebray	1 354	1 377
Bagnoles-de-l'Orne	1 045	1 149

Source: Insee, RP 1999 et 2008 exploitations principales

En 2008, 47% des emplois du Pays du Bocage étaient concentrés sur les communes de Flers ( 30%), la Ferté-Macé (10%) et Domfront (7%). Flers connaît une évolution positive du nombre de ses emplois entre 1999 et 2008 (+5%). La Chapelle d'Andaine enregistre une évolution notable de son nombre d'emplois (+448).

Mais d'autres communes disposent de plus de 1000 emplois permettant de dégager 4 zones d'emplois sur le territoire du Pays.

Ainsi au nord,

- une zone à attractivité large (au delà de l'EPCI), la zone de Flers, St Georges-des-Groseillers<sup>1</sup>, Athis de l'Orne, Condé-sur-Noireau, Messei
- une zone à attractivité restreinte (à l'échelle EPCI), la zone de Tinchebray

<sup>1</sup> transfet de l'entreprise Faurecia de Saint Georges des Groseilleirs (1400 salariés) sur le site de Caligny inauguré en janvier 2010



et au sud,

- une zone à attractivité large, la zone de La Ferté-Macé, Bagnoles-de-l'Orne, La Chapelle-d'Andaine
- une zone à attractivité restreinte, la zone de Domfront

- **Des fragilités à l'est du Pays du Bocage**

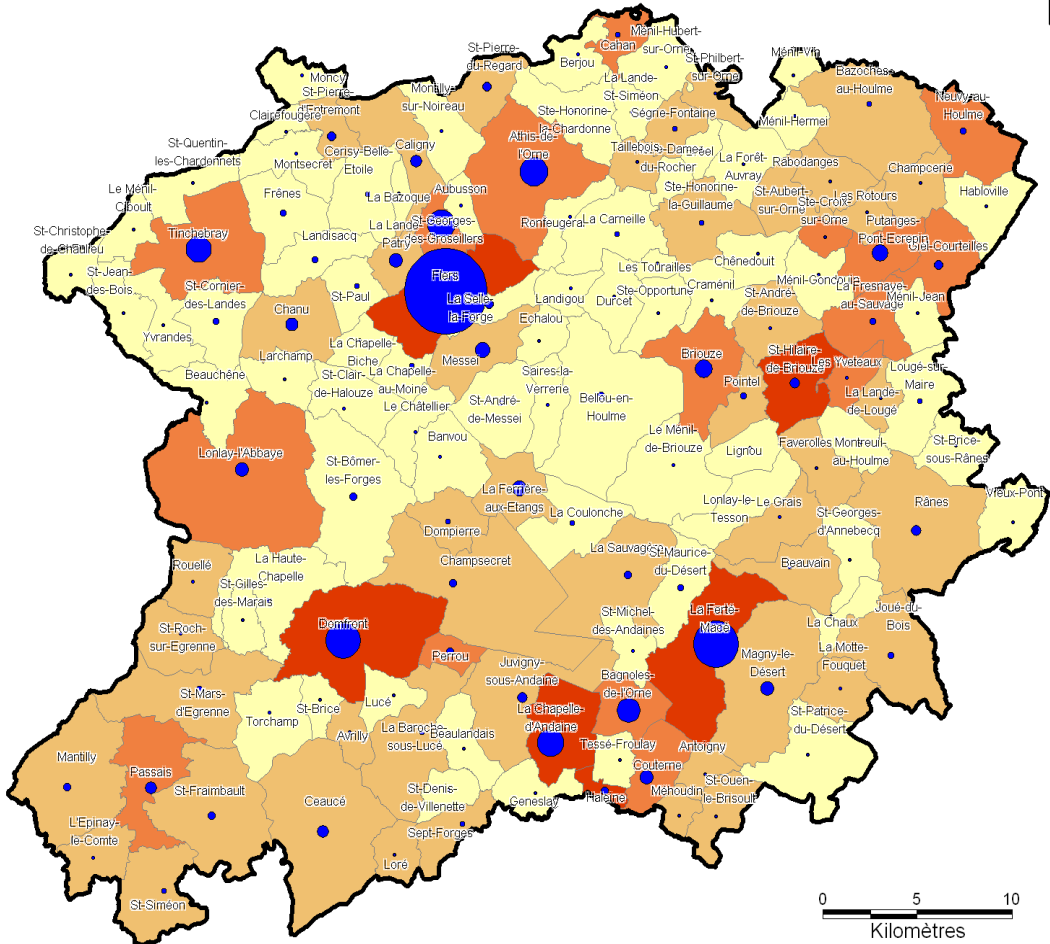
L'est du Pays du Bocage est dépourvu de zone d'emploi, ce territoire frontalier du PAPAQ bien qu'apparaissant sur la carte en expansion économique avec une augmentation du nombre d'emploi, n'a en valeur absolue que peu d'emplois. Avec moins de 100 emplois dans la plupart des communes, cette zone est résidentielle, sous la triple influence du Pays du Bocage, du PAPAQ, et du bassin de Falaise.

Toutefois, la mise en 2x2 voies de l'axe D 924 reliant les pôles urbains de Flers et d'Argentan est facteur d'évolution probable des territoires traversés dans le domaine économique



# EMPLOI

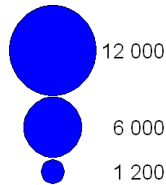
## Indice de concentration d'emplois en 2008



**Indice de concentration d'emplois en 2008**  
nombre d'emplois pour 100 actifs

- plus de 150
- de 90 à 150
- de 40 à 90
- moins de 40

**Nombre d'emplois en 2008**



Connaissance et Prospective Territoriale (CPT)

BDCART © IGN

● ● ● ● Direction Départementale des Territoires de l'Orne (DDT)

K:\V\_CARTO3\_AMENAGEMENT\_URBANISME\DIAG\_Pays\_du\_Bocage\Emploi\Indice concentration emploi\_2008.WOR

0 5 10  
Kilomètres

07/11/2011

- **Des zones d'activités présentes sur l'ensemble du territoire**

Le Pays du Bocage recense 61 zones d'activités (169 dans l'Orne).

Ces zones d'activités sont réparties sur l'ensemble du territoire, et se situent pour la majorité d'entre elles le long des axes routiers ou sur les villes pôles. Flers recense 10 zones d'activités, 3 zones à La Ferté-Macé /Magny-le-désert, et 3 zones également à Domfront/ la-Haute-Chapelle. D'autres communes possèdent également plusieurs zones d'activités, Tinchebray, Briouze, Athis-de-l'Orne, Rânes et le pôle la Chapelle-d'Andaine/Juvigny-sous-Andaine. Toutefois, quelques zones d'activités sont éloignées des infrastructures routières, par exemple la ZA de Mantilly, la ZA de la haie à Briouze ou la ZA les clos à Chanu.

Sur les 61 zones d'activités du Bocage, 28 ont des surfaces disponibles et 24 bâtiments sont à céder en location ou en vente, enfin 13 zones ont des possibilités d'extension.

On recense sur le Bocage

-22 zones artisanales

-18 zones mixtes

-14 zones industrielles

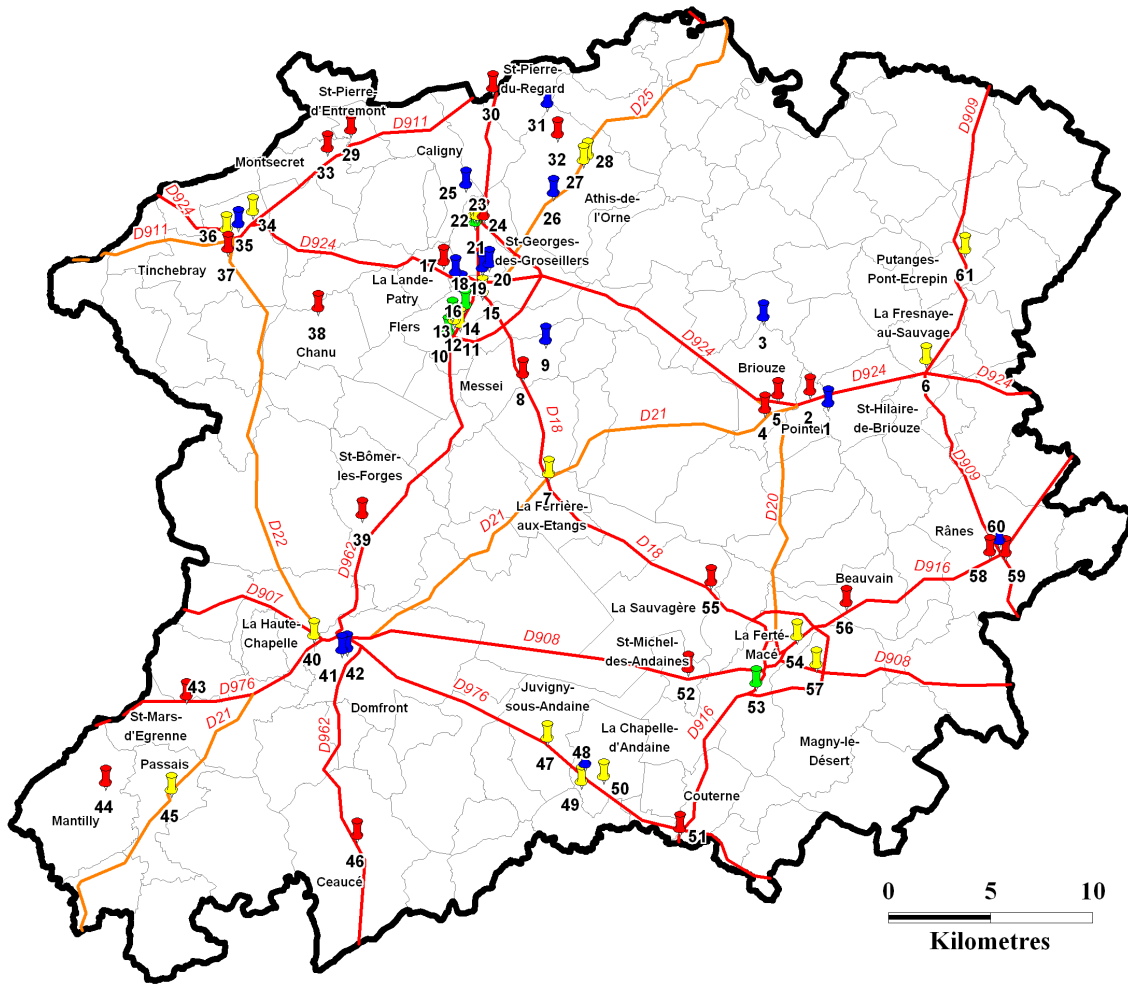
-5 zones commerciales (Flers, Saint-Georges-des-Groseillers, La Ferté-Macé)

-2 zones indéterminées

*Voir annexe C.1/ page 29 : "Liste des Zones d'activités sur le Bocage"*

# Zones d'Activités au 15/10/2010

## Pays du Bocage



Connaissance et Prospective Territoriale (CPT)

N°	Nom de la Zone	COMMUNE	N°	Nom de la Zone	COMMUNE
1	ZA La Moulin	ST-HILAIRE DE BRIOUZE	31	Sites de la Vallée de la Vère	ATHIS DE LORNE
2	ZA de Pointel	POINTEL	32	ZA La Tellère	ATHIS DE LORNE
3	ZA La Haie	BRIOUZE	33	ZA Les Clos Robin	MONTSECRET
4	ZA Route de Domfront	BRIOUZE	34	ZA de la Madeleine - les Pluies	TINCHEBRAY
5	ZA des 5 chemins	BRIOUZE	35	ZA avenue Robinson	TINCHEBRAY
6	ZA de Fromental	LA FRESNAYE AU SAUVAGE	36	ZA la Croix Rouge	TINCHEBRAY
7	ZA le Pont Nord	LA FERRIERE AUX ETANGS	37	ZA la Pont-Notre-Dame	TINCHEBRAY
8	ZA du Moulin	MESSEI	38	ZA Les Clos	CHANU
9	ZAC de la Haute-Varenne	MESSEI	39	ZA de Saint-Bômer-les-Forges	ST-BOMER LES FORGES
10	ZA des Grands Champs	FLERS	40	Espace entreprises du Domfrontais	LA HAUTE CHAPELLE
11	ZA la Crochère	FLERS	41	ZA la Bois Lauray	DOMFRONT
12	ZA du Champ de Course	FLERS	42	ZA la Gué Tibout	DOMFRONT
13	ZA la Jossière	FLERS	43	PROJET - ZA de St-Mars d'Egrenne	ST-MARS D'EGRENNE
14	ZC la Minière	FLERS	44	ZA de Mantilly	MANTILLY
15	ZA de la Chaussée	FLERS	45	ZC Plans Nord-Est	PASSAIS LA CONCEPTION
16	ZI la Blanchardière	FLERS	46	ZA Agnola	CEAUCE
17	ZA les Josnets	LA LANDE PATRY	47	ZA de Juvigny	JUVIGNY SOUS ANDAINE
18	ZI de Tiembay	FLERS	48	ZI le Pont Moin	LA CHAPELLE D'ANDAINE
19	ZI la Planchette	FLERS	49	ZA de la Gare	LA CHAPELLE D'ANDAINE
20	ZI le Bois de Flers	FLERS	50	ZA des Fourmis	LA CHAPELLE D'ANDAINE
21	ZA du Mesleret	ST-GEORGES DES GROSEILLERS	51	ZA de Couterne	COUTERNE
22	ZC des Escarots	ST-GEORGES DES GROSEILLERS	52	ZA de Saint-Michel	ST-MICHEL DES ANDAINES
23	ZI la Poterie	ST-GEORGES DES GROSEILLERS	53	ZC du Parc	LA FERTE MACÉ
24	ZA la Vallée	ST-GEORGES DES GROSEILLERS	54	ZI de Beaugard	LA FERTE MACÉ
25	Parc d'activités du CIRIAM	CALIGNY	55	ZA la Loupière	LA SAUVAGÈRE
26	ZA Champion	ATHIS DE LORNE	56	ZA les Droulins	BEAUVAIN
27	ZA de Mancel	ATHIS DE LORNE	57	ZA de Magny-le-Désert	MAGNY LE DESERT
28	ZI Colombière	ATHIS DE LORNE	58	ZA de la Toutainerie	RANES
29	ZA la Querloterie	ST-PIERRE D'ENTREMONT	59	ZA rue de la Libération	RANES
30	ZA la Ramazière	ST-PIERRE DU REGARD	60	ZI des Ramettes	RANES
			61	ZI de Putanges-Pont-Ecrepin	PUTANGES PONT ECREPIN

### Type de zone

- artisanale (22)
- commerciale (5)
- industrielle (15)
- mixte (19)

BDCARTO®/IGN, Orne Développement, 2010

● ● ● ● Direction Départementale des Territoires de l'Orne (DDT)

08/02/2012

K:\1\_CARTO3\_AMENAGEMENT\_URBANISME\DIAG\_Pays\_du\_Bocage\Zone\_d\_activite\Zones\_activites.WOR

## 4 zones d'emplois avec leurs caractéristiques propres...

La zone de Flers/ Athis-de-l'orne/Saint-Georges-des-Groseillers<sup>2</sup>/Condé-sur-Noireau

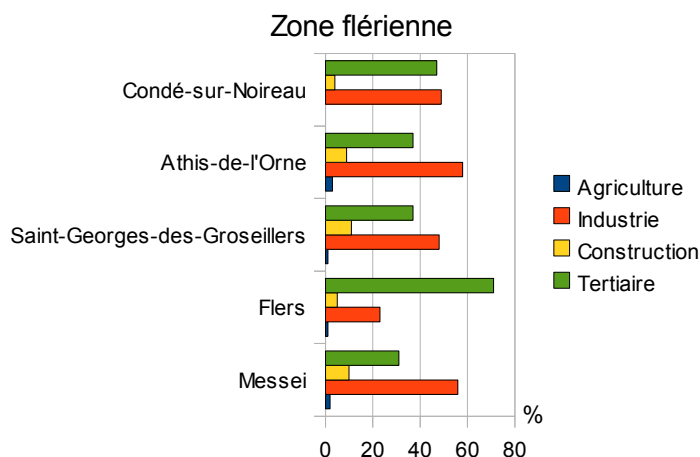
- Un pôle tourné vers le secteur de l'industrie mais qui se "tertiairise"

Nom commune	Nombre d'emplois		Agriculture		Industrie		Construction		Tertiaire	
	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008
Condé-sur-Noireau	3 899	3 982	28	8	2 240	1 970	123	146	1 508	1 858
Athis-de-l'Orne	1 474	1 642	110	48	753	949	90	150	571	603
Saint-Georges-des-Groseillers	1 744	1 599	17	8	1 146	769	111	179	624	585
Flers	10 535	11 110	54	75	2 585	2 591	321	591	7 085	7 875
Messei	937	501	32	12	599	280	62	52	234	156
<b>Total zone</b>	<b>18 589</b>	<b>18 834</b>	<b>241</b>	<b>151</b>	<b>7 323</b>	<b>6 558</b>	<b>707</b>	<b>1 118</b>	<b>10 022</b>	<b>11 077</b>
<b>Orne</b>	<b>112 456</b>	<b>115 970</b>	<b>10 487</b>	<b>8 539</b>	<b>27 555</b>	<b>23 794</b>	<b>7 045</b>	<b>9 132</b>	<b>67 369</b>	<b>74 507</b>
<b>Basse-normandie</b>	<b>539 870</b>	<b>591 665</b>	<b>40 933</b>	<b>33 364</b>	<b>110 159</b>	<b>100 411</b>	<b>34 000</b>	<b>46 954</b>	<b>354 878</b>	<b>410 935</b>

source: Insee, RP 1999 et 2008 exploitations complémentaires du lieu de travail

Le nombre d'emplois sur le secteur a augmenté de 245 emplois, soit + 1,3 % ce qui est nettement inférieur à la moyenne départementale (+3,1%) et à la région Basse-Normandie (+9,6%). L'emploi a augmenté dans le secteur de la construction et du tertiaire et diminué dans le secteur industriel à l'échelle du pôle flérien, du département et de la région.

### Secteurs d'activités en 2008

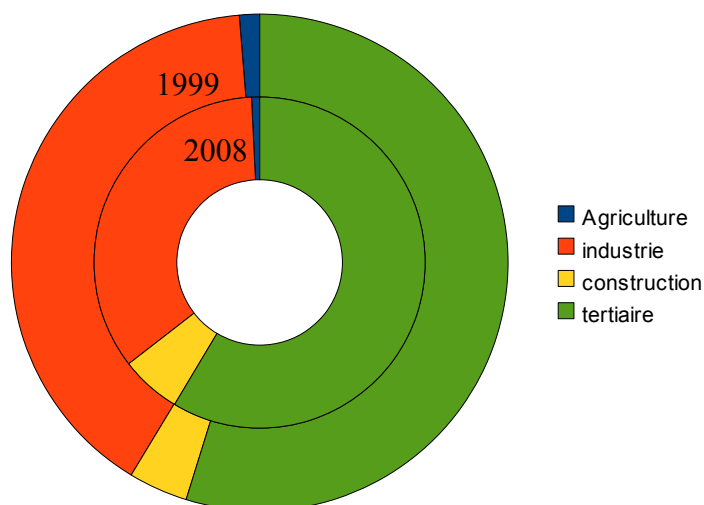


Source: Insee, RP 1999 et RP 2008 exploitations complémentaires

On constate que la zone flérienne est à dominante industrielle, excepté la commune de Flers elle-même à dominante tertiaire.

<sup>2</sup> transfet de l'entreprise Faurecia de Saint Georges des Groseillers (1400 salariés) sur le site de Caligny inauguré en janvier 2010

## Répartition de l'emploi par secteur d'activité sur la zone entre 1999 et 2008



source: Insee, Rp 1999 et 2008 exploitations complémentaires

Sur la zone Flers/ Athis de l'Orne/ Saint-Georges-des-Groseillers/ Condé-sur-Noireau, le secteur industriel a perdu 765 emplois entre 1999 et 2008 au profit d'un développement de l'emploi dans les domaines de la construction et du tertiaire.

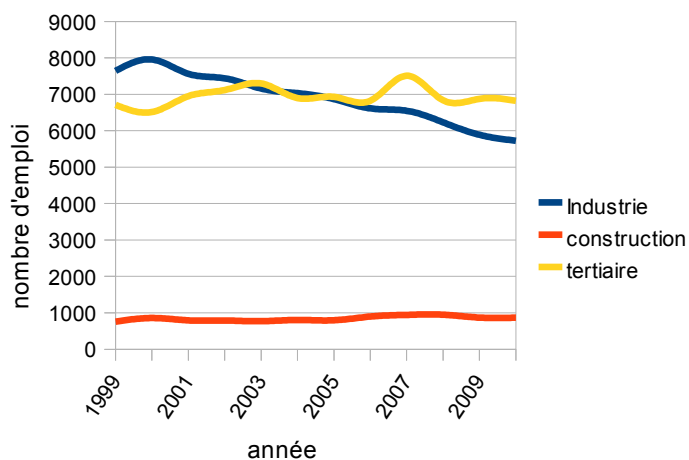
Ceci est-il le signe d'une diversification de la zone industrielle de Flers?

### évolution de l'emploi salarié privé par secteurs d'activités sur la zone flérienne

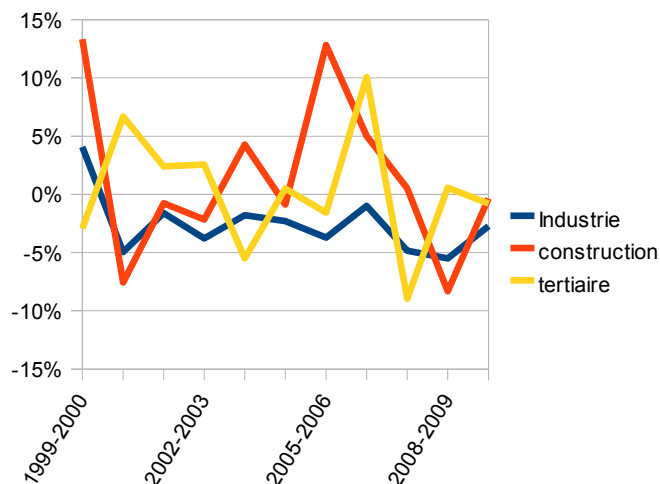
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Industrie	7644	7956	7562	7440	7159	7030	6869	6613	6548	6231	5888	5727
construction	757	858	793	787	770	803	796	898	943	948	869	866
tertiaire	6710	6513	6949	7116	7298	6896	6931	6823	7510	6837	6876	6823

source: UNISTATIS -statistique annuelle de l'emploi salarié de l'UNEDIC

### Évolution du nombre d'emplois salariés privés entre 1999/2010



### Évolution annuelle en % de l'emploi salarié privé entre 1999/2010



Les données sur l'emplois salariés privé permettent d'apporter un éclairage plus récent sur l'évolution des secteurs d'activité et de prendre en compte la crise économique de 2008. On constate que le secteur industriel connaît une baisse régulière de son nombre d'emplois depuis 1999. Le secteur de la construction quant à lui est relativement stable, avec un nombre d'emplois oscillant autour de 800. Toutefois, ce secteur a connu entre 2005 et 2007 une hausse de l'ordre de 18%, ce phénomène éclair s'est immédiatement estompé avec la crise de 2007-2008. On constate le même phénomène pour le secteur tertiaire, où après une augmentation importante du nombre d'emplois entre 2006 et 2007 (+10%), ces emplois ont disparu avec la crise économique de 2007-2008. Toutefois, on peut observer que ces 2 secteurs n'ont pas été affectés durablement par la crise économique de 2007-2008 puisqu'ils sont revenus à des valeurs équivalentes à 2006.

Ainsi la tendance à la tertiairisation du pôle flérien ne vient pas du fait que le nombre d'emplois augmentent significativement dans ce secteur, la bulle enregistrée en 2006-2007 ayant disparu, mais du fait que le nombre d'emplois industriels décroît au fil des années. On ne peut donc pas parler de diversification de l'activité économique sur ce pôle.

- **Un pôle qui reste caractérisé par le secteur automobile-agro-alimentaire et mécanique**

La zone de Flers, se caractérise par la prépondérance du secteur de la sous-traitance automobile qui s'est implanté principalement dans l'agglomération. Le Pôle de compétitivité en R&D Automobile et Transports publics, Mov'eo, a ainsi contribué au développement du territoire ornais avec l'implantation d'un Campus Industriel de Recherche et d'Innovation Appliquée aux Matériaux (CIRIAM) à Caligny.

L'industrie agro-alimentaire fait partie des activités industrielles du pôle avec la présence des entreprises Charal et ECA qui emploient à elles deux plus de 500 salariés.

À noter également, les PME-PMI du secteur de la mécanique, du travail des métaux et des services associés qui se sont regroupés en Système productif local (SPL), sous le nom de Pôle Mécanique Sud Normandie pour promouvoir les savoirs-faire régionaux et le développement de l'industrie mécanique.

*Voir annexe C.1/ page 30 : "liste des principales entreprises sur la zone flérienne"*

## La zone d'emploi de Tinchebray

- **Un pôle qui allie activités industrielles et tertiaires**

**L'emploi par secteurs d'activités**

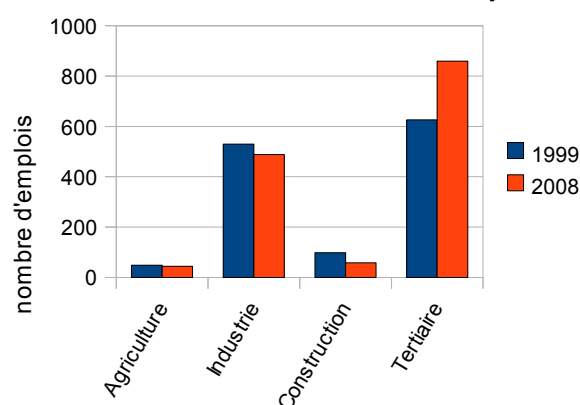
Commune	Nombre d'emplois		Agriculture		Industrie		Construction		Tertiaire	
	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008
Tinchebray	1302	1377	48	44	530	488	98	58	626	859

Source: Insee, RP 1999 et RP 2008 exploitations complémentaires

Le nombre d'emplois sur la commune de Tinchebray a augmenté entre 1999 et 2008 (+75emplois).

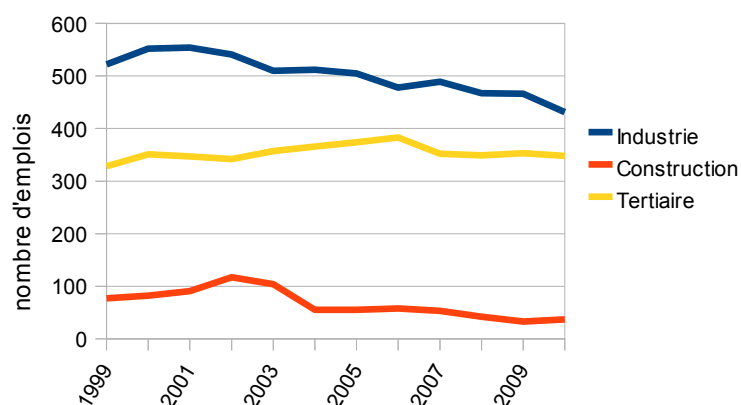
Seul le secteur tertiaire a gagné des emplois. Bien que Tinchebray concentre près de 500 emplois dans le secteur industriel avec sa spécialisation dans la quincaillerie et l'activité de la chocolaterie de l'Abbaye Suisse-normande (175 salariés), le secteur tertiaire est le secteur le plus représenté sur la commune.

### évolution emplois par secteurs d'activités entre 1999-2008 sur Tinchebray



Toutefois, l'augmentation du nombre d'emplois dans le secteur tertiaire est à relativiser, en effet l'analyse de l'emploi salarié privé ne montre pas d'évolution significative. Un léger pic est apparu en 2006, mais s'est estompé dès 2007. L'augmentation du tertiaire en 2008 peut être le fait entre autre de la création du statut d'auto-entrepreneuriat et des activités liées de services à la personne.

### évolution du nombre d'emplois salariés privés entre 1999-2010



Source : UNISTATIS-statistique annuelle de l'emploi salarié de l'UNEDIC

- **Un réseau de PME-PMI autour de la production quincaillerie**

La région de Tinchebray est réputée pour sa production de quincaillerie, 11 entreprises du secteur se sont regroupées en système productif local, créant une dynamique de réseau sur la filière permettant de mutualiser, de développer et d'innover. Tinchebray est le premier producteur français sur le petit outillage de jardin.

*Voir annexe C.1/ page 31 : "liste des principales entreprises sur Tinchebray"*



## La zone d'emploi de la Ferté-Macé, la Chapelle-d'Andaine, Bagnoles de l'Orne

- Un pôle qui gagne de l'emploi dans l'industrie, la construction et le tertiaire

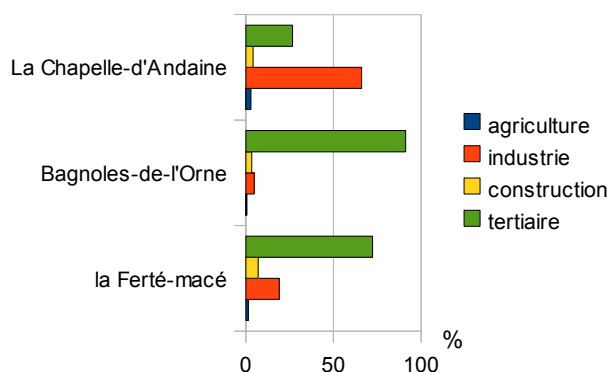
### L'emploi par secteurs d'activités

Communes	Nombre d'emplois		Agriculture		Industrie		Construction		Tertiaire	
	(exploitation principale)	(exploitation complémentaire)	(exploitation principale)	(exploitation complémentaire)	(exploitation principale)	(exploitation complémentaire)	(exploitation principale)	(exploitation complémentaire)	(exploitation principale)	(exploitation complémentaire)
	<b>1999</b>	<b>2008</b>	<b>1999</b>	<b>2008</b>	<b>1999</b>	<b>2008</b>	<b>1999</b>	<b>2008</b>	<b>1999</b>	<b>2008</b>
la Ferté-macé	3725	3744	80	51	994	708	204	263	2380	2678
Bagnoles-de-l'Orne	1045	1149	16	8	33	55	12	39	968	1058
La Chapelle-d'Andaine	1099	1547	36	49	667	1076	36	68	394	433
<b>Total zone</b>	<b>5869</b>	<b>6440</b>	<b>132</b>	<b>108</b>	<b>1694</b>	<b>1839</b>	<b>252</b>	<b>370</b>	<b>3742</b>	<b>4169</b>

Source: Insee, RP 1999 et RP 2008 nombre d'emplois : exploitations principales, nombre d'emplois par secteurs : exploitations complémentaires

Entre 1999 et 2008, le nombre d'emplois sur la zone a augmenté (+571 emplois) dans tous les secteurs d'activités excepté l'agriculture. La Chapelle-d'Andaine a enregistré une augmentation des emplois dans le secteur industriel (+409 emplois) tandis que La Ferté-Macé a connu une baisse d'emplois dans ce domaine d'activité (-286 emplois). Les secteurs de la construction et du tertiaire se sont développés sur l'ensemble des communes.

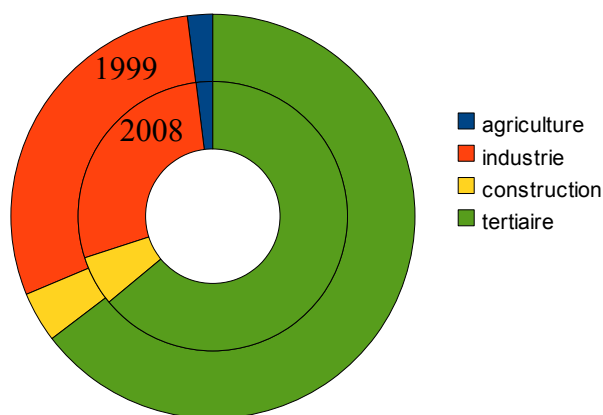
### Part des secteurs d'activité par commune en 2008



Le pôle d'emploi sud du Pays du Bocage se caractérise par l'activité tertiaire de Bagnoles de l'Orne, (91% de son activité) du fait de la présence des thermes sur le territoire et par l'activité à dominante industrielle de La Chapelle-d'Andaine (66 % de l'activité) avec les entreprises agroalimentaires SNV et Flécharde qui emploient plus de 1000 salariés.

La part de chacun des secteurs de l'ensemble de la zone a peu évolué entre 1999 et 2008, le secteur le mieux représenté sur l'ensemble du pôle est le secteur tertiaire.

## évolution des secteurs d'activité sur la zone entre 1999 et 2008



- **Un pôle qui doit se maintenir malgré la crise de 2007-2008**

**Evolution de l'emploi salarié privé zone la Ferté-Macé**

	2007	2008	2009	2010	évolution en % 2007-2010
Industrie	1743	1706	1648	1642	-6
Construction	263	268	278	245	-7
Tertiaire	2206	2156	1962	1962	-11

source: UNISTATIS statistique annuelle de l'emploi salarié de l'UNEDIC 2007/2009

Entre 2007 et 2010, l'analyse de l'emploi salarié privé montre même si elle est limitée une perte d'emplois dans tous les secteurs d'activité, et notamment dans le secteur tertiaire.

Voir annexe C.1/ page 32 : "liste des principales entreprises sur le pôle de la Ferté-Macé"

## La zone d'emploi de Domfront

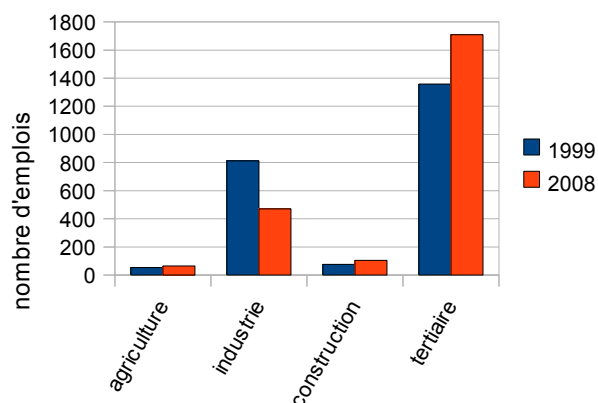
- **Une industrie en perte de vitesse au profit du tertiaire**

**L'emploi par secteur d'activité**

Commune	Nombre d'emplois		Agriculture		Industrie		Construction		Tertiaire	
	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008
Domfront	2297	2449	53	65	811	471	76	105	1357	1709

Source: Insee, RP 1999 et RP 2008 exploitations complémentaires

### évolution de l'emploi par secteurs d'activité entre 1999-2008 sur Domfront



Le nombre d'emplois a augmenté sur la commune de Domfront entre 1999 et 2008 (+152 emplois). Si près de la moitié des emplois ont disparu dans le secteur industriel (de 811 à 471), tous les autres domaines d'activités ont vu leur nombre d'emplois augmenter. Le secteur du tertiaire est le secteur qui a bénéficié le plus favorablement de cette hausse (+25 %) et il faut noter l'évolution positive du secteur agricole contrairement à l'évolution de ce secteur dans les autres pôles et contrairement à la tendance générale.

#### évolution de l'emploi salarié privé par secteurs d'activité sur Domfront

	2007	2008	2009	2010
Industrie	640	608	567	568
Construction	81	80	75	74
Tertiaire	552	555	624	624

source: UNISTATIS -statistique annuelle de l'emploi salarié de l'UNEDIC

L'analyse de l'emploi salarié privé entre 2007 et 2010 confirme la perte d'emplois industriels, la stabilité du secteur de la construction et l'augmentation du nombre d'emplois du secteur tertiaire. On peut en conclure que la crise économique 2007-2008 n'a pas affecté trop significativement l'économie de Domfront.

- **Peu d'entreprises de plus de 50 salariés**

#### Les principales entreprises du pôle de Domfront

ENTREPRISES	ACTIVITES	SALARIES
Lurem Machines à Bois	fabrication de machines à bois	132
Société fromagère de Domfront	Fabrication de fromages	344

source: Guide pratique de l'Orne

Seules 2 entreprises dans le secteur de l'industrie emploient plus de 50 salariés : Lurem Machines à Bois et La Société Fromagère de Domfront. Ces deux entreprises sont de dimension internationale, 20 à 25% de leur chiffre d'affaire est généré par l'export vers l'Europe, l'Afrique ou l'Amérique pour la société fromagère.



## 2. CARACTERISTIQUES DES ACTIFS

**Un taux de chômage relativement faible, une forte représentation de la population ouvrière, une large proportion de personnes sans diplômes ou de niveau brevet des collèges et des revenus moyens par foyers fiscaux faibles qui révèlent une forme de précarité du territoire**

- **Un taux de chômage inférieur à la moyenne départementale et nationale**

EPCI	Actifs *		Actifs occupés*		Chômeurs		Taux de chômage*	
	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008
Saint-André-de-Briouze	78	95	70	86	7	8	9,0	8,5
Saint-Hilaire-de-Briouze	105	139	99	132	6	7	5,7	5,0
Bagnoles-de-l'Orne	857	907	773	803	81	105	9,5	11,6
CDC de la Haute Varenne et du Houlme	3 417	3 510	3 118	3 220	282	290	8,3	8,3
CDC de la Région de Rânes	767	884	704	804	60	80	7,8	9,0
CDC de la Visance et du Noireau	1 774	1 920	1 588	1 786	181	134	10,2	7,0
CDC du Bocage d'Athis de l'Orne	3 291	3 517	2 952	3 235	331	282	10,1	8,0
CDC du Bocage de Passais	1 461	1 389	1 346	1 290	107	100	7,3	7,2
CDC du Domfrontais	4 186	4 110	3 833	3 756	337	353	8,1	8,6
CDC du Pays d'Andaines	2 183	2 294	2 027	2 151	151	143	6,9	6,2
CDC du Pays de Briouze	1 419	1 545	1 268	1 405	141	139	9,9	9,0
CDC du Pays de Tinchebray	2 241	2 144	2 026	1 957	198	187	8,8	8,7
CDC du Pays Fertois	5 404	5 354	4 880	4 846	503	508	9,3	9,5
CDC du Val d'Orne	1 701	2 029	1 521	1 831	173	198	10,2	9,8
CA du Pays de Flers	12 830	12 208	11 193	10 653	1 584	1 554	12,3	12,7
<b>Total Pays du Bocage</b>	<b>41 714</b>	<b>42 043</b>	<b>37 398</b>	<b>37 956</b>	<b>4 142</b>	<b>4 087</b>	<b>9,9</b>	<b>9,7</b>
<b>Total Département</b>	<b>127 158</b>	<b>127 628</b>	<b>111 780</b>	<b>113 800</b>	<b>14 878</b>	<b>13 828</b>	<b>11,7</b>	<b>10,8</b>

Source: Insee RP 1999-2007-exploitations principales

Voir annexe C.2/ page33 : tableau "Répartition de la population active et inactive de 15 à 64 ans en 2008"

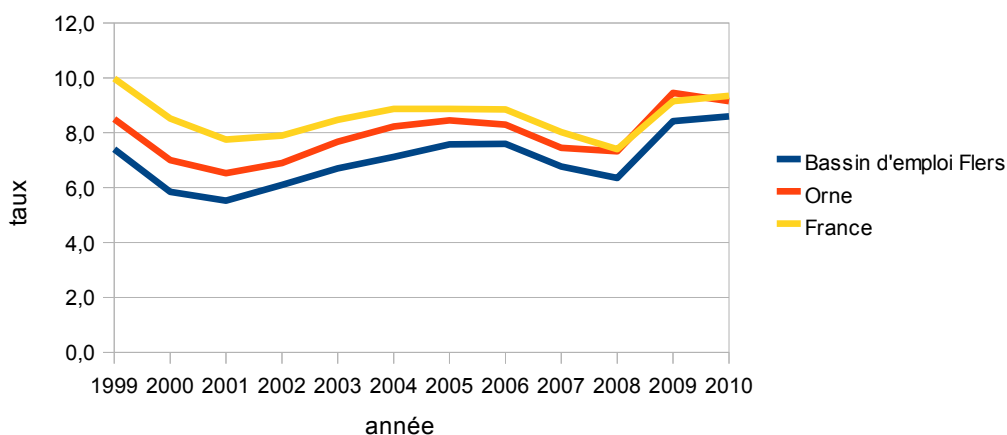
L'évolution du nombre d'actifs sur le Pays du Bocage et sur le département de l'Orne est stable entre 1999 et 2008. Néanmoins, on enregistre une forte augmentation des actifs à l'est du Pays du Bocage. Cette augmentation concerne les actifs occupés sur les territoire des CDC du Val d'Orne (+20%), de la Région de Rânes (+14%) et de Briouze (+11%), et les chômeurs, excepté pour le Pays de Briouze.

Les CDC de la frange ouest et du sud du Pays du Bocage: Pays de Tinchebray, du Bocage du Passais, du Domfrontais et du Pays Fertois enregistrent une baisse du nombre d'actifs qui se caractérise par une baisse du nombre d'actifs occupés et un taux de chômage stable ou en légère augmentation.

La CAPF, quant à elle, enregistre une diminution du nombre d'actifs. Cette baisse concerne des actifs occupés mais également dans une moindre mesure le nombre de chômeurs.

Le taux de chômage, au sens du recensement, sur l'ensemble du Pays du Bocage est de 9,7 % en 2008. Le chômage est plus marqué sur la CAPF (12,7%), et Bagnoles de l'Orne (11,6%) avec des valeurs supérieures à celles du Pays et du département.

### taux de chômage localisé de 1999 à 2009



Entre 1999 et 2008, le taux de chômage a diminué. Toutefois, l'analyse du taux de chômage localisé entre 1999 et 2010, permet d'apporter un éclairage plus précis sur les évolutions. Globalement, on constate une diminution du taux de chômage localisé entre 1999 et 2008, avec des variations différenciées sur cette période. Une baisse du taux de chômage a été amorcée entre 2006 et 2008, mais avec la crise économique de 2007-2008 le taux de chômage a de nouveau augmenté.

Le taux de chômage du bassin d'emploi de Flers est inférieur à celui de l'Orne et de la France entière ce qui témoigne de la santé économique du Pays. Les évolutions de ces 3 périmètres sont néanmoins similaires avec des fluctuations de hausse et de baisse sur les mêmes périodes.

#### Taux de chômage localisés annuels de 2007 à 2010

Territoire	2007	2008	2009	2010
Bassin d'emploi Flers	6,8	6,4	8,4	8,6
Orne	7,5	7,3	9,5	9,2
France	8,0	7,4	9,2	9,4

Source : Insee - Taux de chômage localisés

- **Une présence accrue de la catégorie socio-professionnelle ouvrière**

Le Pays du Bocage se caractérise par la forte présence du secteur industriel, et de la catégorie socio-professionnelle des ouvriers 36% (orne: 33%, France : 23%). Quelques EPCI ont une présence ouvrière plus marquée, les CDC du Pays d'Andaine (46%), de la Visance et du Noireau (40%), ainsi que Saint-Hilaire de Briouze (52%).

*Voir annexe C.2/ page 34 : "Répartition des Professions et catégories socioprofessionnelles en 2008 "*

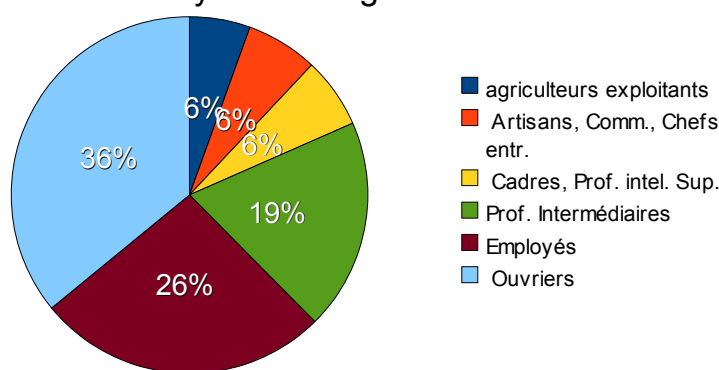
Par rapport au niveau national, la catégorie des agriculteurs exploitants est sur-représentée dans le Pays du Bocage (6% contre 2%). Le Bocage du Passais est très caractérisé par la présence agricole avec 26 % de sa population active représentée par ce secteur, 12 % également pour le Pays de Briouze.

Sur l'ensemble du pays du Bocage, le poids de la catégorie des artisans, commerçants, chefs d'entreprises est dans la moyenne départementale et nationale (6 %), à noter cependant les 11% de Bagnoles de l'Orne et les 10 % de la Région de Rânes.

Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont sous-représentés à l'échelle du Pays (6 %), et du département (7%) alors qu'ils sont 16% au niveau national. Seul Bagnoles de l'Orne avoisine les 14%.

Quant aux professions intermédiaires et employés, la proportion de ces PCS (professions et catégories socioprofessionnelles) sont similaires à l'échelle CDC, Pays, Département ou France entière. À noter, toutefois, la présence légèrement accrue des professions intermédiaires sur Bagnoles de l'Orne.

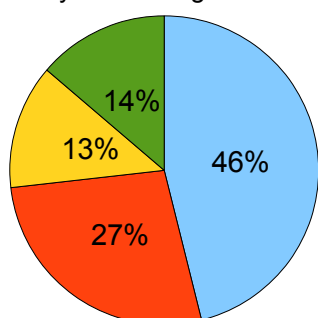
Répartition des actifs par PCS  
Pays du Bocage en 2008



• **Un fort pourcentage de population sans diplôme ou de niveau brevet des collèges**

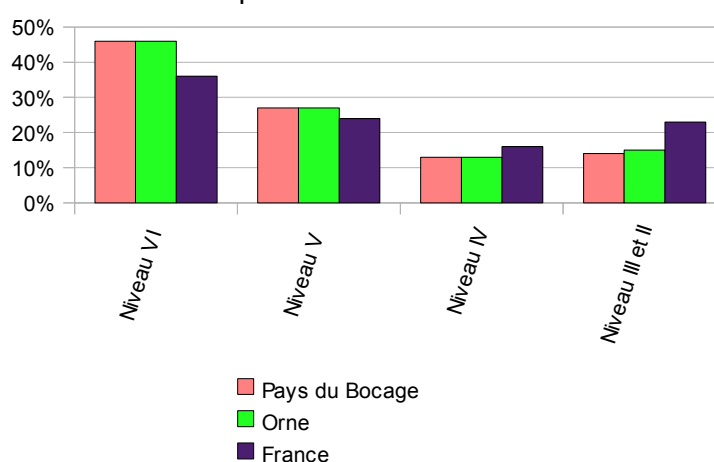
Sur le Pays du Bocage, près de la moitié de la population non scolarisée de 15 ans ou plus est sans diplôme, ou possède un certificat d'étude primaire ou un brevet des collèges, un peu plus d'un quart est de niveau CAP et BEP, et le quart restant a un niveau équivalent ou supérieur au BAC. Les diplômes et formations des habitants du Pays du Bocage s'apparentent à ceux de la population ornaise, mais sont en décalage avec ceux du niveau national. Ce constat est à rapprocher de l'évolution démographique et du vieillissement de la population. En effet, sur les territoires où la présence des jeunes de moins de vingt ans est inférieure à celle des plus de soixante ans, la proportion de population sans diplôme est plus élevée puisque cette génération était scolarisée la plupart du temps jusqu'au certificat d'études.

Diplômes et Formation  
Pays du Bocage en 2008



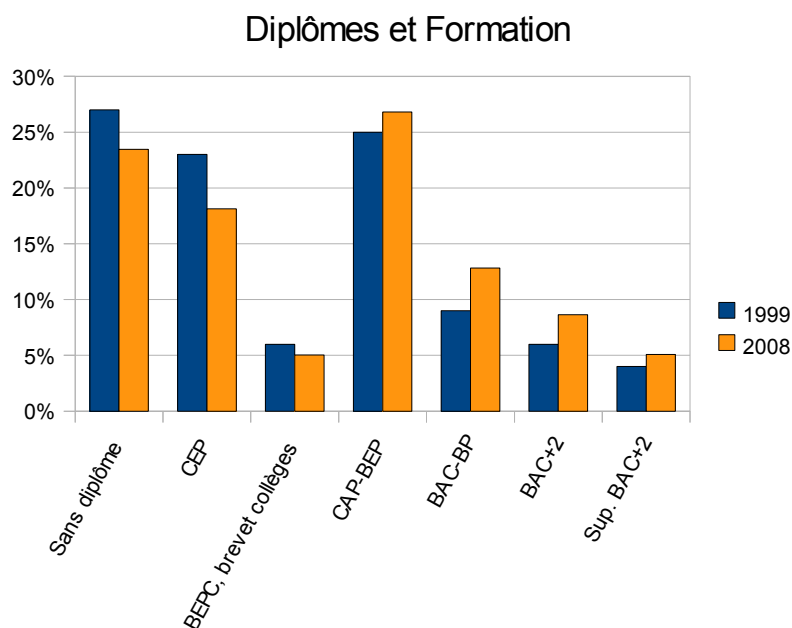
■ Niveau VI (< ou = Brevet)  
 ■ Niveau V (= CAP/BEP)  
 ■ Niveau IV (= BAC)  
 ■ Niveau III et II (BAC+2 et +)

Diplômes et formation Pays du Bocage en 2008  
comparaison Orne et France



Toutefois, le niveau de formation s'améliore sur l'ensemble du Pays. La catégorie des populations de niveau inférieur ou équivalent au Brevet des collèges, est en phase de diminution (-10 points entre 1999 et 2008) au profit d'une population diplômée, CAP-BEP (+2 points), BAC (+4 points) ou études supérieures (+4 points). En 1999, la part du niveau VI était de 56 %, en 2008 de 46%. A l'échelle nationale, il était de 46 % en 1999 et de 36 % en 2008. La part des Bac +2 ou plus du Bocage était de l'ordre de 10 % en 1999, et de 14% en 2008 (France : 1999 : 20%, 2008 : 23%).

Le Pays du Bocage suit donc l'évolution générale constatée au niveau national, malgré un niveau moyen plus faible.



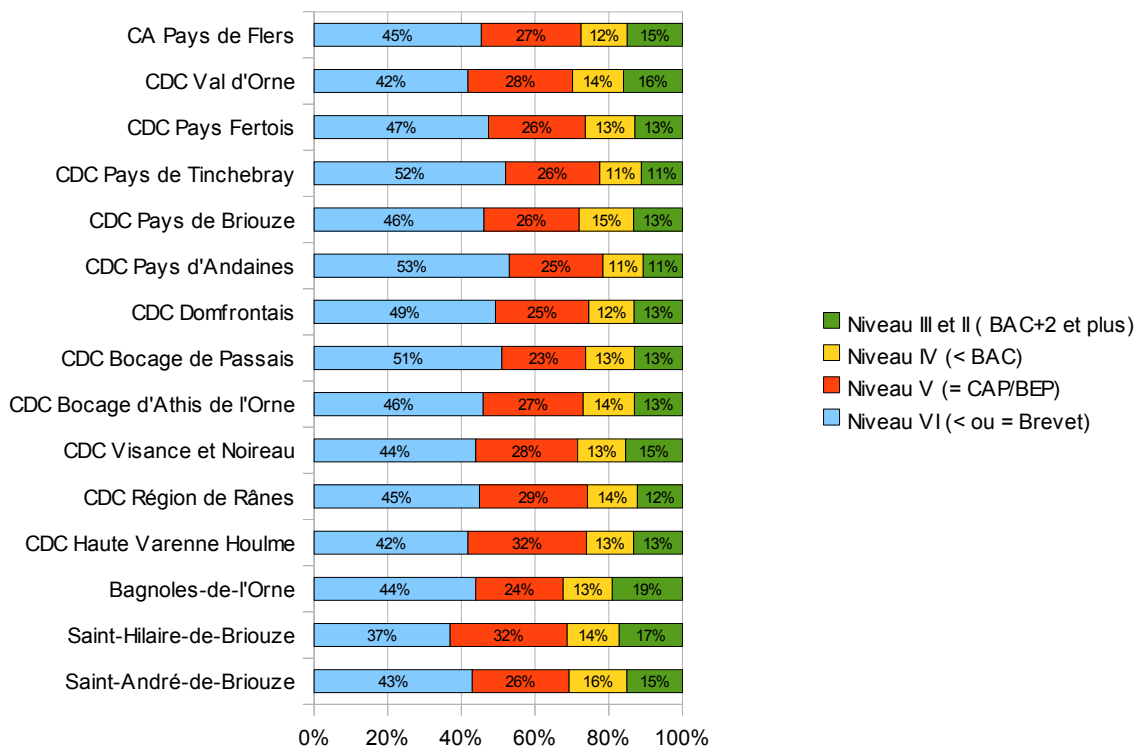
- **Plus de la moitié de la population sans diplômes pour les EPCI de Tinchebray, des Andaines et du Passais**

A l'échelle des CDC, on constate une proportion un peu plus élevée de la population de niveau VI sur le Pays d'Andaine (53%), Pays de Tinchebray (52%) et du Bocage du Passais (51%). A noter que ces EPCI ont également un indice de jeunesse faible. A contrario, les CDC du Val d'Orne et de la Haute Varenne et du Houllme ont un taux moins élevé de population sans diplôme (42%).

Par ailleurs, on enregistre une proportion de Bac +2 légèrement plus avantageuse sur Bagnoles de l'Orne (19%) et le Val d'Orne (16%).



## Diplômes et Formation Pays du Bocage



Voir annexe C.2/ page35 « Diplômes et Formation de la population de 15 ans ou plus non scolarisée-2008 »

- **Une distorsion entre les offres d'emplois et la formation des demandeurs d'emplois**

### Les Domaines Professionnels les plus recruteurs en 2010

	Offres déposées à Pôle Emploi *
Hôtellerie, restauration, tourisme	260
Travail des métaux, mécanique Générale	225
Commerce	216
Services sociaux et de proximité	202
Services Administratifs	194
Gros oeuvre du BTP, Extraction, Conception et conduite de travaux	182
Nettoyage	175
Transport	150
Agriculture, para-agriculture et environnement	145
Second oeuvre du Bâtiment	145
Formation, recherche	145
Coiffure, esthétique services aux personnes	132
<b>TOUS DP CONFONDUS</b>	<b>2767</b>

Source : DIRECCTE, Pôle Emploi - Traitement ERREFOM

\*Offres déposées à Pôle Emploi : toutes les offres déposées sur un an à Pôle Emploi qu'elles soient à temps plein, à temps partiel ou à durée limitée.

\*% d'offres durables : part des offres d'une durée d'au moins 6 mois sur l'ensemble des offres sur la dernière année écoulée.

Les professions de l'hôtellerie, restauration et du tourisme proposent près de 9,4% des offres d'emplois du territoire, les domaines du travail des métaux et mécanique générale 8,1%, les commerces et services sociaux de proximité 7,3% et 7%.

### Les domaines Professionnels les plus sollicités par les demandeurs d'emplois en 2010

	DEFM Cat. A
Travail des métaux, mécanique Générale	372
Commerce	365
Nettoyage	311
Services Administratifs	302
Services sociaux et de proximité	258
Gros oeuvre du BTP, Extraction, Conception et conduite de travaux	214
Agriculture, para-agriculture et environnement	201
Hôtellerie, restauration, tourisme	189
Domaine inter-industriel	185
Second oeuvre du Bâtiment	157
Logistique, manutention	155
Transport	131
<b>TOUS DP CONFONDUS</b>	<b>3532</b>

Source : DIRECCTE, Pôle Emploi - Traitement ERREFOM

\*catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Les professions du travail des métaux et de la mécanique générale font l'objet de 10,5% des demandes d'emploi du territoire en 2010. Viennent ensuite les domaines du commerce (10,3%), du nettoyage (8,8%) et des services administratifs (8,5%).

On constate donc une distorsion sur le Bocage entre les offres d'emplois du secteur de l'hôtellerie, restauration, tourisme qui sont les plus nombreuses, alors que ce domaine est peu sollicité par les demandeurs d'emplois. Ce domaine est en pénurie de main d'oeuvre tandis que le secteur du travail des métaux et mécanique générale, du commerce, du nettoyage et des services ne fournissent pas suffisamment d'emplois pour satisfaire la demande.

- **Une offre de formation initiale ou continue tournée vers le domaine de la santé et des services**

En formation initiale professionnelle ou technologique, du CAP-BEP au niveau post-bac, 4 domaines professionnels, regroupent 54% des effectifs (1 498 élèves). Le premier domaine est celui de la santé (441 élèves, soit 15,9% des effectifs du territoire) qui développe une offre du niveau V au niveau III. Les domaines des services administratifs (400 élèves, soit 14,4%) et de l'agriculture, para-agriculture et environnement (340 élèves, soit 12,3 %) viennent respectivement en deuxième et troisième position. Le domaine des services sociaux et de proximité enregistre également un taux de formation significatif (317 élèves, soit 11,4%) . (source: Conseil Régional, Rectorat, DRAAF, DRJSC-Traitement ERREFOM- Comité Local Emploi Formation)

Les actions de formation continue des demandeurs d'emplois en 2009 financées par la Région ont été dirigées principalement vers des formations d'enseignement général, puis vers des actions pré-qualifiantes et qualifiantes dans les métiers de la Santé, de l'agriculture et de l'Hôtellerie, restauration, tourisme. (source: Conseil Régional, Pôle Emploi, AFPA, DIRECCTE- Traitement ERREFOM- Comité Local Emploi Formation)

- **Des revenus nets moyens inférieurs à la moyenne départementale**

Le revenu moyen par foyer fiscal sur l'ensemble du Pays (19 748 euros) est inférieur au revenu moyen du département (21 274 euros). Entre 2006 et 2008, avec l'inflation, les revenus nets moyens déclarés par foyers fiscaux ont gagné 2,7 points d'évolution sur le Pays du Bocage tandis que le département a enregistré une hausse de 7 points. La CDC du Val d'Orne quant à elle fait figure d'exception puisqu'elle enregistre une évolution à la hausse de ces revenus moyens de 11 %.

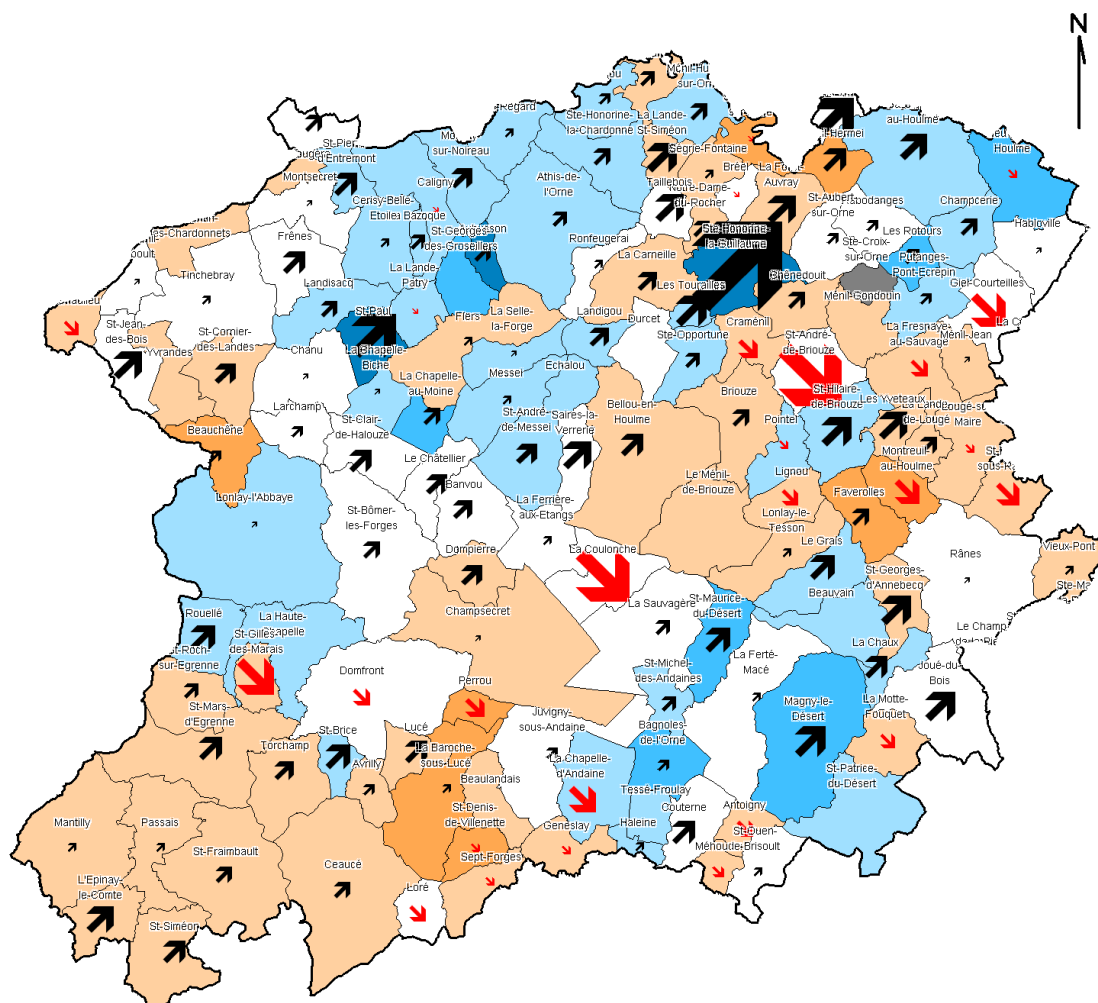
La part des foyers fiscaux non imposables est de 53 % à l'échelle du Pays du Bocage. Toutefois, on constate des disparités selon les zones, le Bocage du Passais recense 64 % de ses foyers fiscaux comme non imposables. Cette valeur est la plus élevée du Pays et témoigne d'une certaine précarité économique. La CDC du Val d'Orne et la commune de Bagnoles de l'Orne affichent un revenu moyen assez élevé par rapport aux autres EPCI du Bocage puisqu'il avoisine la valeur départementale.

C'est la forte représentation des catégories ouvriers et employés, et la présence accrue de population sans diplôme qui peut expliquer ce phénomène de faible fiscalité sur les revenus, puisque le taux de chômage est lui, inférieur à la valeur départementale.

*Voir annexe C.2/ page 36 : tableau "Evolution des revenus moyens entre 2006 et 2008"*

*Voir annexe C.2/ page 36 : tableau "Part des foyers fiscaux non imposables en 2008"*

# Revenu moyen et évolution de 2006 à 2008



## Revenu net moyen par foyer fiscal en 2008

- > 30 000 €
- de 25 000 € à 30 000 €
- de 20 000 € à 25 000 €
- de 18 000 € à 20 000 €
- de 15 000 € à 18 000 €
- < 15 000 €
- Valeur non renseignée

## Evolution du revenu moyen entre 2006 et 2008 en pourcentage à inflation constante

- Evolution positive
- Evolution négative

### 3. DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

#### Une majorité de déplacements à l'intérieur du Pays du Bocage mais un lien assuré avec les départements limitrophes...

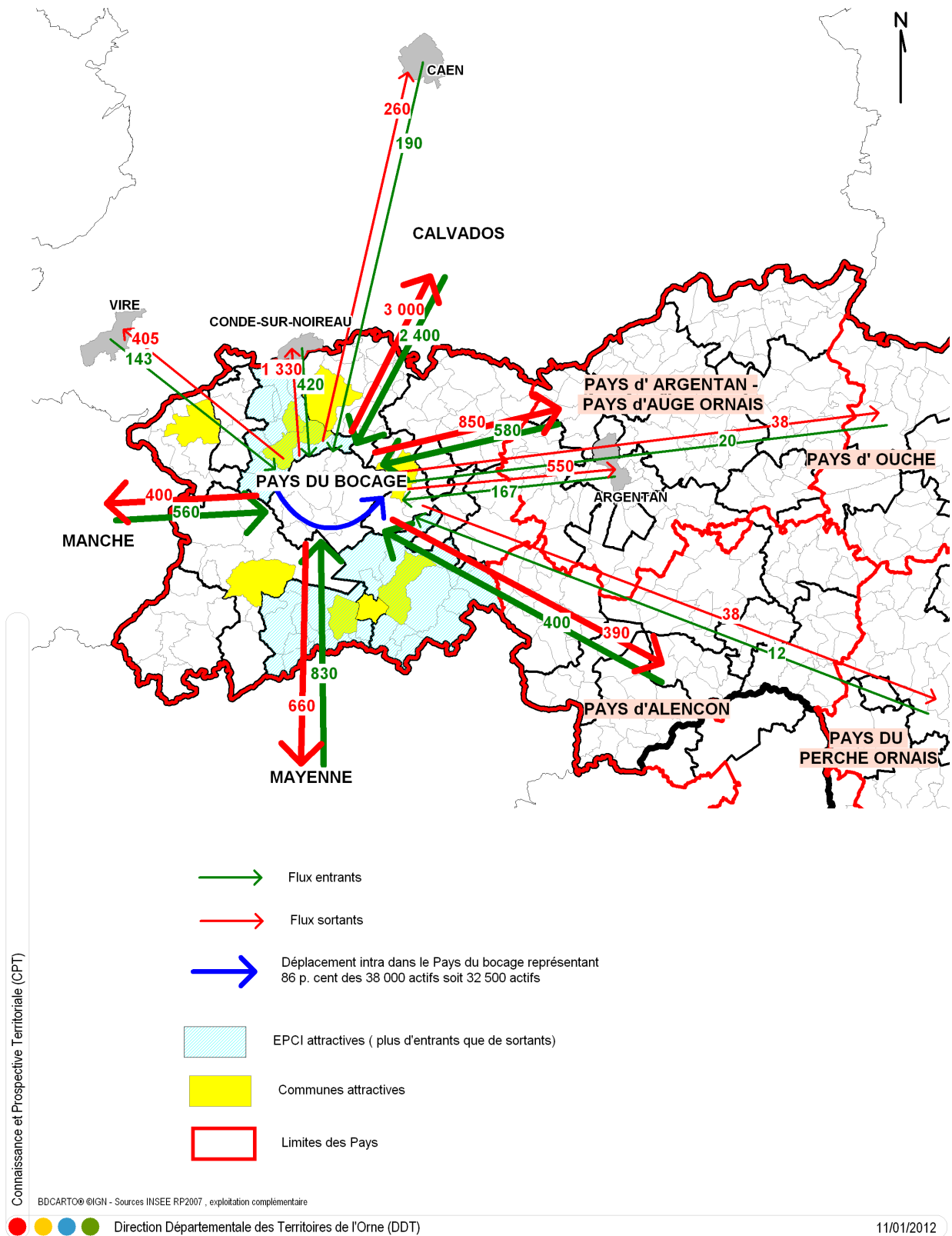
- 86 % des flux du Pays du Bocage s'effectuent à l'intérieur du Pays

Sur environ 38 000 actifs se déplaçant pour se rendre à leur travail, 86 % restent sur le territoire du Pays. Le Pays du Bocage accueille plus de 4 200 actifs (11%) venant d'autres départements et 1 000 actifs (3%) des autres Pays ornais.

La proportion d'actifs du Pays du Bocage qui travaillent en dehors du département ou sur les autres pays ornais est identique aux flux entrants.

	origine	flux entrants			flux sortants		
		flux entrants	total flux	% flux	flux sortants	Total flux	% flux
Intra Bocage	<b>Pays du Bocage</b>	<b>32 493</b>	32492,6	86%		32492,6	85%
Pays Ornais	<b>PAPAO</b>	<b>586</b>	1 006	3%	<b>847</b>	1 313	3%
	dont Argentan	168			552		
	dont Ecouché	60			115		
	<b>Pays d'Alençon</b>	<b>401</b>			<b>389</b>		
	dont Alençon	77			249		
	dont Carrouges				45		
	<b>Perche ornais</b>	<b>12</b>			<b>38</b>		
	dont Mortagne-au-Perche				11		
	<b>Pays d'Ouche</b>	<b>20</b>			<b>38</b>		
	dont l'Aigle				24		
Autre département	<b>Calvados</b>	<b>2 427</b>	4 197	11%	<b>2 947</b>	4 742	12%
	dont Condé-sur-Noireau	425			1 333		
	dont Caen	187			261		
	dont Vire	144			405		
	dont Vassy	121			75		
	dont St Germain de Crioult	81			12		
	dont Falaise	81			189		
	dont st denis de Méré	75			4		
	dont Clécy	72			82		
	dont Pont d'Ouilly	72			39		
	<b>Mayenne</b>	<b>829</b>			<b>660</b>		
	dont Mayenne	50			206		
	dont Lignéres-Ornières	84			8		
	dont Lassay -les-châteaux	80			68		
	dont Gorron				64		
	<b>Manche</b>	<b>559</b>			<b>397</b>		
	dont Ger	80			15		
	dont Sourdeval	20			51		
	dont st Georges de Rouel	48			33		
	dont Barenton	40			36		
	dont ST hilaire du Harcouet	4			36		
	Dont Mortain	23			37		
	Dont le Teilleul	16			36		
	Ile et vilaine				63		
	<b>Sarthe</b>	<b>83</b>					
	<b>Région parisienne</b>	<b>76</b>			313		
	<b>Autre</b>	<b>223</b>			308		
Etranger		55					

Source: INSEE- RP 2007



- **Un territoire attractif pour les départements limitrophes**

L'influence du Pays du Bocage est plus importante sur les départements voisins que sur le reste du département de l'Orne (4 fois plus de flux en provenance des départements limitrophes qu'en provenance des autres pays ornaïens). Les relations entre le Calvados et le Pays du Bocage sont évidentes (2 500 flux d'entrées), les pôles calvadosiens de Condé-sur-Noireau, Caen, Vire sont les principaux acteurs de ces déplacements domicile-travail. Toutefois, cette liaison concerne principalement le nord du Pays du Bocage.

Les actifs des petites communes frontalières au département de l'Orne viennent travailler sur le Pays du Bocage. Les actifs mayennais viennent de Lignéres-Orgères, Lassay-les-Châteaux et se dirigent principalement vers le sud du Pays du Bocage. Les actifs manchois travaillant dans le Bocage viennent de Ger, St Georges de Rouelley, Barenton et vont sur les communes d'attraction de Flers, Lonlay-l'abbaye, Domfront.

- **Un Pays du Bocage tourné vers l'extérieur et notamment vers le Calvados**

On enregistre 3,5 fois plus de flux du Pays du Bocage vers les départements limitrophes que vers les autres Pays Ornaïens.

Les liaisons Pays du Bocage avec les départements limitrophes sont confirmées. Environ 3000 actifs domiciliés dans le Pays du Bocage travaillent dans le Calvados et notamment à Condé-sur-Noireau, Vire et Caen.

Le nombre de flux vers la Mayenne est de 650, la ville de Mayenne principalement attire les actifs du Bocage, les autres actifs se dirigent vers Lassay-les-Châteaux et Gorron.

Sur le département de la Manche, la ville de Sourdeval est prépondérante. Puis les flux se répartissent de façon équivalente vers les communes de Saint-Hilaire du Harcouët, Mortain, Barenton, le Teilleul.

- **Un lien très fort entre le Pays du Bocage et Condé-sur-Noireau**

On enregistre plus de 1 300 flux quotidiens au départ du Pays du Bocage vers Condé-sur-Noireau. Le nombre de sorties vers Condé-sur-Noireau est environ 3 fois supérieurs au nombre d'entrées. Le nombre d'emplois sur Condé-sur-Noireau est de 3 900 en 2007, et 1/3 des emplois de cette commune sont pourvus par des actifs ornaïens.

- **Peu de relation avec le reste du département**

Côté flux entrants, les relations Pays du Bocage et le reste du département de l'Orne sont faibles et concernent surtout le PAPA0 et notamment Argentan. Les actifs du PAPA0 se dirigent principalement vers la Ferté-Macé (96 flux), Flers (86 flux) Putanges Pont-Ecrepin (85 flux).

Le Pays d'Alençon a également des interactions avec le sud du Pays du Bocage, les actifs se rendent pour travailler à la Ferté-Macé (126 flux), Flers (63 flux) et La Chapelle d'Andaine( 39 flux) notamment.

Toutefois, le nombre d'actifs du département de l'Orne venant travailler sur le pays du Bocage est de l'ordre de 2,6 % des flux totaux.

Côté flux sortants, le nombre de déplacements domicile-travail vers les autres pays du département de l'Orne est faible, il ne représente que 3,4% des flux totaux du Pays du Bocage. On peut noter cependant l'interaction Pays du Bocage / PAPA0 avec 850 flux quotidiens sortants, dont 550 vers Argentan. Ce sont en

premier lieu, les actifs des CDC de la Région de Rânes (244 flux) et du Val d'Orne (179 flux) qui se rendent dans le PAPAO pour leur travail. Il y a donc plus d'actifs du Pays du Bocage à travailler dans le PAPAO que l'inverse (850 contre 580).

## Les déplacements intra-pays concernent les quelques communes ou EPCI attractives et se structurent autour des zones d'emplois de Flers, la Chapelle d'Andaine et la Ferté-Macé...

- **Quelques EPCI attractifs générant plus de flux entrants que sortants**

La grande majorité des déplacements domicile-travail s'effectue à l'intérieur du Pays du Bocage, les EPCI qui drainent le plus de flux sont ceux qui ont un pôle d'emploi, la CAPF (12 300 flux) puis la CDC du Pays Fertois (4 500 flux) et celle du Pays du Domfrontais (3 100 flux).

EPCI du Pays du Bocage	flux entrants	Nbre d'actifs
CA du Pays de Flers	12 324	9 380
CC de la Haute Varenne et du Houlme	1 475	2 885
CC de la Région de Rânes	339	457
CC de la Visance et du Noireau	822	1 442
CC du Bocage d'Athis de l'Orne	2 068	2 499
CC du Bocage de Passais - la Conception	844	1 051
CC du Domfrontais	3 122	3 326
CC du pays d'Andaine	2 119	1 927
CC du Pays de Briouze	1 045	1 299
CC du Pays de Tinchebray	1 479	1 653
CC du Pays Fertois	4 553	4 430
CC du Val d'Orne	1 069	1 195
Saint-André-de-Briouze	36	72
Saint-Hilaire-de-Briouze	216	91
Bagnoles-de-l'Orne	983	787
<b>Nombre de flux intra Pays du Bocage</b>	<b>32 493</b>	<b>32 493</b>

Source: INSEE- RP 2007

3 EPCI et deux des communes hors EPCI génèrent plus de déplacements domicile-travail entrants que sortants. Ces CDC sont déficitaires en actifs par rapport à leur nombre d'emplois la CAPF (14 255 emplois pour 10 837 actifs), et les CDC du Pays d'Andaine (2 432 emplois pour 2 176 actifs), du Pays Fertois (5 357 emplois pour 4 884 actifs) ainsi que Bagnoles de l'Orne (1132 emplois pour 894 actifs) et Saint-Hilaire-de-Briouze.



- **9 communes attractives**

Communes du Pays du Bocage	Flux entrants	Flux sortants
Flers	9 725	4 924
Ferté-Macé	3 167	2 000
Domfront	2 123	1 410
Athis de l'Orne	1 450	1 042
Saint Georges de Groseillers*	1 397	1 043
Chapelle d'Andaine	1 351	593
Tinchebray	1 159	832
Bagnoles de l'Orne	983	787
Briouze	680	478
Messei	483	688
La Ferrière aux étangs	483	611
Magny-le-désert	483	478

Source: INSEE- RP 2007

Les communes qui génèrent le plus de déplacements domicile-travail sur le Pays du Bocage sont le pôle principal de Flers et les pôles d'emploi de l'espace rural de La Ferté-Macé et de Domfront.

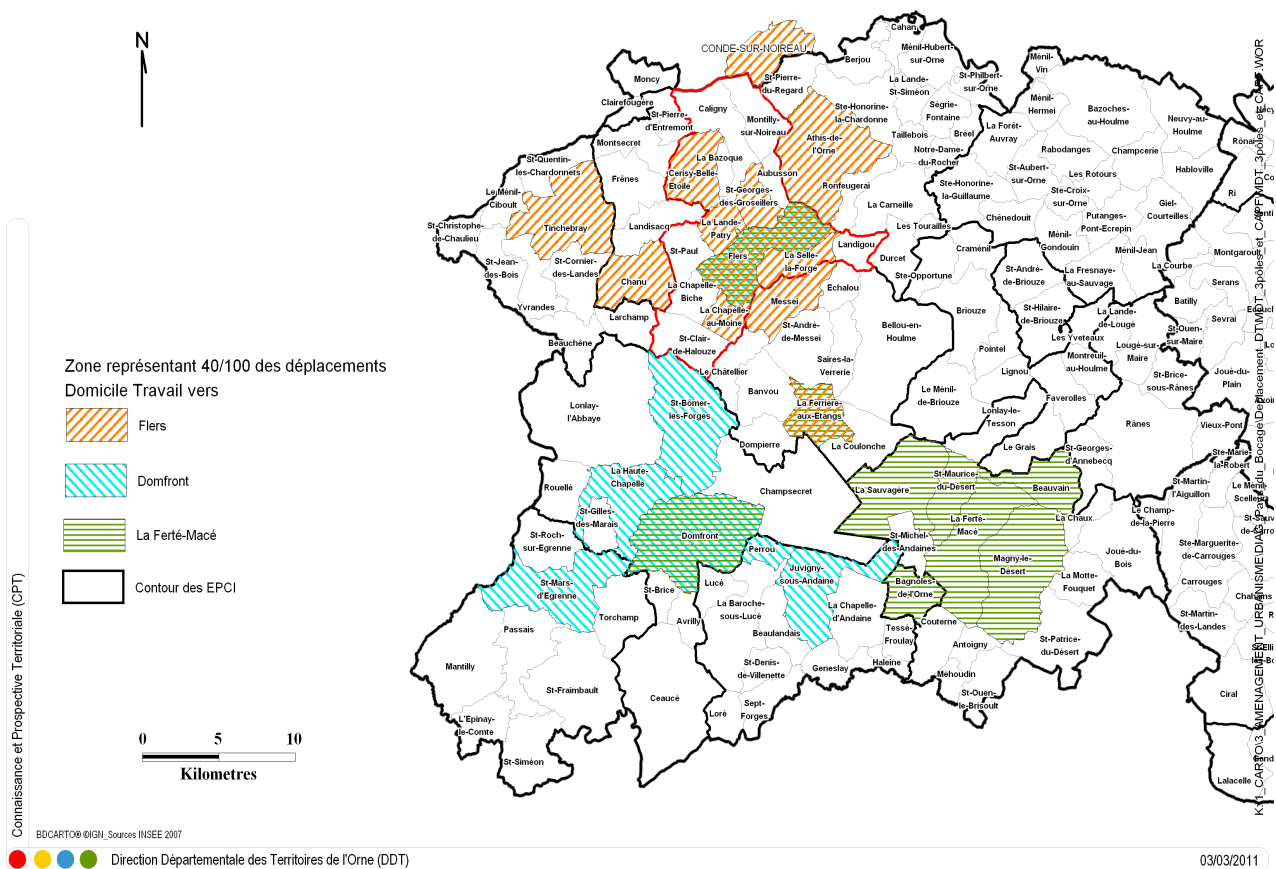
Les communes d'Athis de l'Orne, de Saint-Georges de Groseillers, La Chapelle d'Andaine, Tinchebray, Bagnoles de l'Orne et Briouze constituent d'autres zones d'emploi où les actifs du Pays du Bocage viennent travailler. Sur ces communes, les flux entrants sont supérieurs aux flux sortants.

Les communes de Messei, la Ferrière aux étangs, Magny-le-désert arrivent en 10ème position en terme de flux entrants sur le Pays du Bocage. Elles sont déficitaires en emplois par rapport à leur nombre d'actifs et génèrent donc des flux sortants supérieurs aux flux entrants.

# Les zones d'influence des pôles du Pays du Bocage



## Zone d'influence de Flers / Domfront / La Ferté-Macé



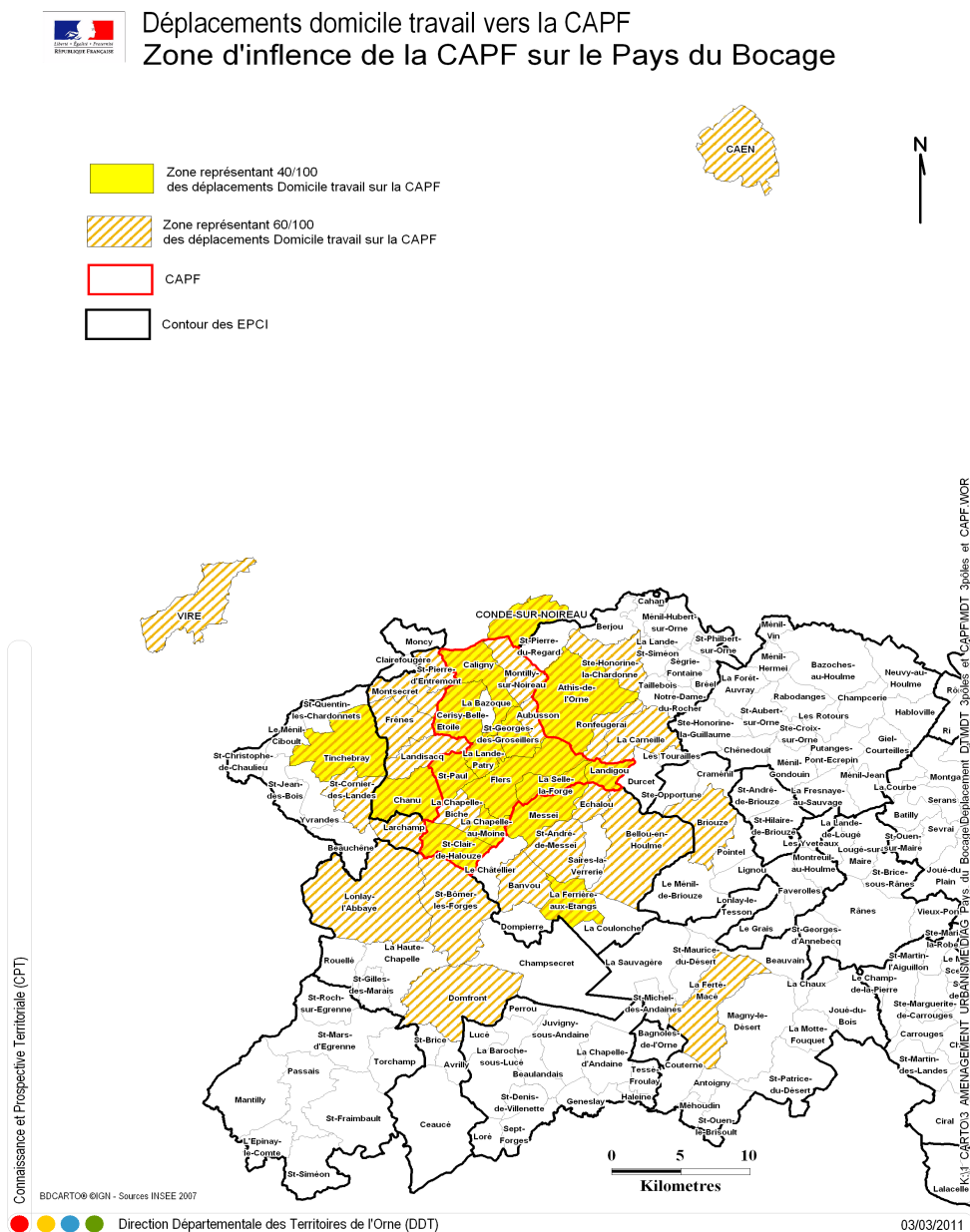
*méthode: suppression des déplacements intra-communaux et maintien des déplacements en provenance des autres départements. Tri sur les flux principaux par ordre décroissant.*

La carte montre d'où proviennent en majorité les actifs travaillant sur les pôles de Flers, Domfront, La Ferté-Macé.

On constate:

- que la zone d'influence du pôle urbain de Flers est plus étendue que celle des 2 pôles d'emploi de l'espace rural.
- que Condé-sur-Noireau fait partie de la zone des 40 % de Flers
- que les 3 pôles interagissent entre eux :les actifs travaillant à Domfront et la Ferté-Macé viennent pour partie de la CAPF, les actifs travaillant à la Ferté-Macé viennent pour partie de Domfront

## Zone d'influence de la CAPF :



*méthode: suppression des déplacements intra-communaux et maintien des déplacements en provenance des autres départements. Tri sur les flux principaux par ordre décroissant.*

La carte montre d'où proviennent en majorité les actifs travaillant sur la CAPF.

On constate:

- que le rayonnement de la CAPF concerne essentiellement le nord-ouest du Bocage.
- qu'il n'y a pas de lien privilégié d'autres communes ornaises hors pays du Bocage
- que 3 communes du calvados sont comprises dans la zone des 60 % de Flers
- que les 2 pôles de l'espace rural sont en interaction avec Flers



## 4. TOURISME

**Le tourisme, un atout pour le dynamisme et le développement du Pays du Bocage... avec une capacité touristique diversifiée, un pôle touristique fort, Bagnoles de l'Orne et un Bocage sud devenu lieu privilégié pour une résidence secondaire.**

- **Un potentiel touristique sur l'ensemble du territoire**

### **Tourisme vert**

Le Pays du Bocage offre un riche patrimoine naturel, historique, culturel et culinaire très favorable au développement du tourisme vert notamment en Suisse Normande et dans le Parc Naturel Régional Normandie-Maine mais également dans les communes isolées.

Ces lieux à fortes aménités prédisposent aux activités de loisirs "nature et découverte".

Les chemins de randonnées sont nombreux : 4 chemins de grande randonnée (GR22, 22B, 36 et 226), 12 circuits de randonnées proposés par le Comité départemental du tourisme de l'Orne sur des parcours compris entre 2 et 20 kilomètres, une opération "Monts et Marche" mise en place par le Parc régional Normandie-Maine constituant une base d'itinéraires de randonnée sur plus de 25 sites. Par ailleurs, une voie verte (ancienne ligne de chemin de fer) provenant de Caen vers le Mont-saint-Michel traverse Flers et Domfront.

De nouvelles pratiques touristiques se développent ( sites d'escalades, espaces VTT, vélo-rail, site de parapente, base de loisirs...)

Les AOC Calvados et Poiré participent à l' attractivité gastronomique du Pays.

De nombreuses bases de loisirs telles que celles de Bagnoles de l'Orne, la Ferté-Macé, Cerisy-Belle-Etoile, Rabodanges, Torchamp, Saint-Fraimbault, Putanges-Pont-Ecrepin... renforcent l'attrait touristique du Pays du Bocage.

### **Tourisme thermal et tourisme de congrès**

De renommée nationale, la station de Bagnoles de l'Orne possède une forte capacité d'attraction grâce à son thermalisme de qualité, son cadre et ses nombreuses activités ludiques ( casino, mini-golf, pédalo, vélo-rail...). Environ 16 000 curistes se rendent à Bagnoles de l'Orne chaque année.

Bagnoles de l'Orne, du fait du site prestigieux des thermes et de sa capacité hôtelière offre des espaces d'accueil pour organiser des séminaires d'entreprises, des déjeuners d'affaires, ou réunion de travail... Le casino met à disposition un centre d'animation ainsi que les espaces communs du château pour l'organisation de congrès.

## Tourisme culturel

L'Association le "Savoir et le Fer", a bâti un circuit pour faire découvrir, les vestiges industriels de l'exploitation ancienne et moderne du minerai de fer dans la région normande de la Ferrière-aux-Etangs au nord-est de Domfront (Orne). De nombreux sites sont à visiter.

Les forges de Varennes à Champsecret ou les forges du Champ de la Pierre constituent également des sites témoins de l'activité sidérurgique du Bocage.

Le projet d'ouverture au public d'une ancienne mine de fer à la Ferrière-aux-étangs est également en cours sur le Pays du Bocage.

- **Les roches d'Oëtre, de loin le site le plus fréquenté**

### Fréquentation des sites et lieux de visites du Pays du Bocage en 2010

Sites et lieux de visites	Fréquentations (estimations)
Les Roches d'Oëtre	72 000
Saint Fraimbault	35 000
Maison de la rivière et du Paysage- Ségrie Fontaine	19 885
Base de loisirs de la Ferté-Macé	12 000
Tour de Bonvouloir	9 000
Musée du château de Flers	8 763
Le petit train touristique-Bagnoles de l'Orne	6 799
Musée des sapeurs-pompiers-Bagnoles de l'Orne	3 000
Les forges de Varennes-Champsecret	1 200
Musée du jouet- La Ferté-Macé	1 285
Musée de Dompierre	1 242
Sites des Forges- Le Champ de la Pierre	600
Musée Charles Léandre-Domfront	100

Sources: Comité Départemental du Tourisme de l'Orne - 2010

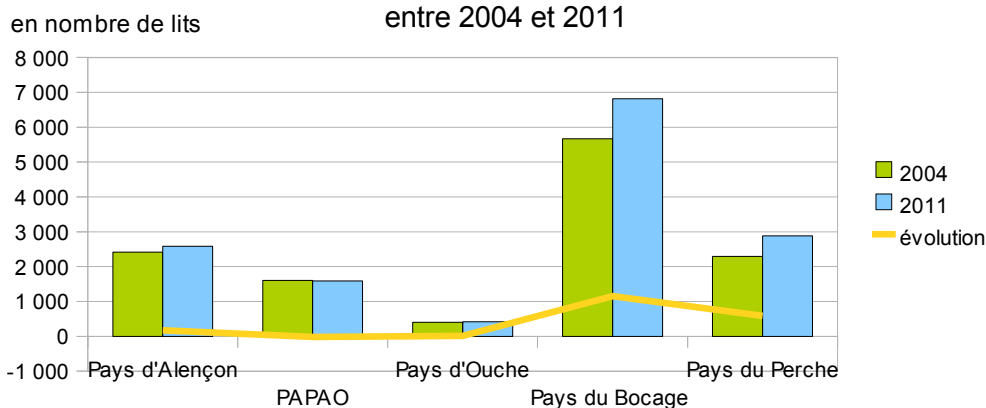
Le Pays du Bocage dispose de nombreux sites et lieux remarquables : les Roches d'Oëtre, site naturel, constitue avec 72 000 visiteurs en 2010 le premier site de visite du département. Le village de Saint Fraimbault, village fleuri et base de loisirs attire 35 000 visiteurs par an..

- **1er pays en terme de capacité d'hébergement touristique**

Du fait de son potentiel touristique, et du rayonnement de la station thermale de Bagnoles-de-l'Orne. Le Pays du Bocage est le premier pays ornais en terme de capacité d'hébergement, avec 6 817 lits, il propose 2 fois plus de lits que le Pays du Perche, et le Pays d'Alençon, 4 fois plus que le Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornais et 16 fois plus que le Pays d'Ouche. Entre 2004 et 2011, la capacité d'hébergement a fortement augmenté dans la Pays du Bocage avec 1 151 lits supplémentaires soit 20% et dans le Pays du Perche (+587 lits soit 25%). Les autres pays ont enregistré peu d'évolution.

## évolution de la capacité d'hébergement

entre 2004 et 2011



La majorité de l'offre d'hébergement est proposée en campings ou hôtels. Toutefois, il existe de nombreux gîtes de France et chambres d'Hôtes sur le territoire. La moitié des campings et hôtels du département sont localisés sur le Pays du Bocage, et un tiers des Gites de France et Chambres d'hôtes.

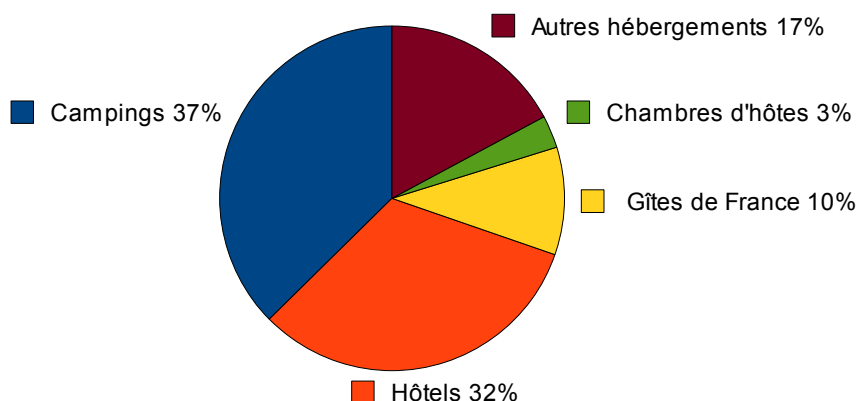
### Capacités d'accueil hébergement du Pays du Bocage en 2010

Capacités d'accueil	Pays du Bocage		Total Orne	
	établissements	Lits	établissements	Lits
Campings	21	2244	47	5169
Hôtels	38	1960	85	3820
Gîtes de France	125	631	335	1681
Chambres d'hôtes	86	205	348	882
Autres hébergements (gîtes d'étape, gîte enfants, chalets loisirs...)	28	1061	59	1999

Sources: Comité Départemental du Tourisme de l'Orne - 2010

### Capacité d'accueil du Pays du Bocage

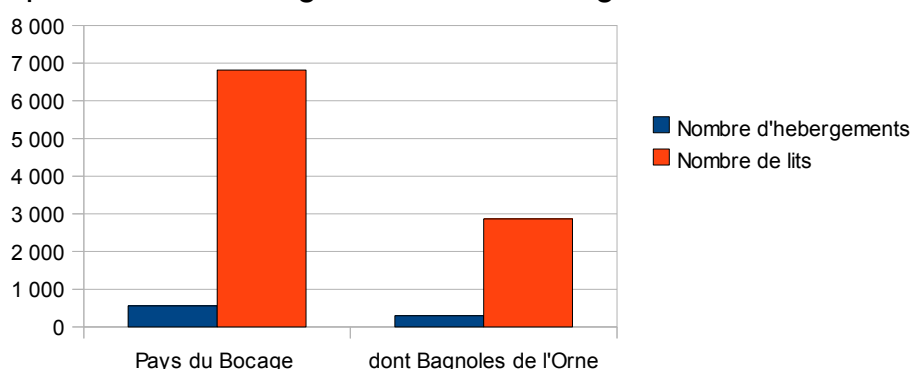
(en nombre de lits)



- **Le fort attrait touristique de Bagnoles de l'Orne**

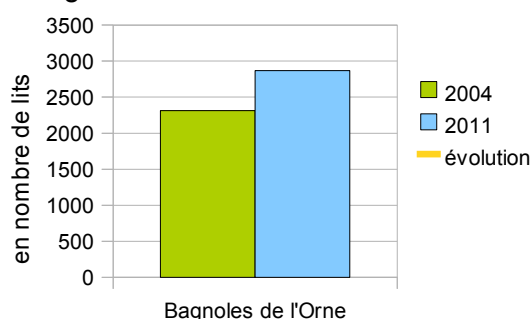
42% de la capacité d'hébergement du Pays est localisée sur Bagnoles de l'Orne. L'offre se répartit sur les établissements hôteliers, les campings et les autres meublés classés. La station thermale de Bagnoles de l'Orne accueille environ 16 000 curistes par an. L'offre touristique est très développée sur la commune qui possède un plan d'eau, un casino, vélo-rail et vélo-calèche, petit-train... En lisière de forêt des Andaines, de nombreux circuits pédestres sont également proposés. Seule station thermale de l'ouest de la France, et offrant un large éventail de services touristiques, Bagnoles de l'Orne est un véritable enjeu touristique pour le Pays du Bocage.

### répartition des hébergements sur le Bocage



### évolution de la capacité d'Hébergement

#### Bagnoles de l'Orne entre 2004 et 2011



Entre 2004 et 2011, Bagnoles de l'Orne enregistre une forte évolution de sa capacité d'hébergement, avec 555 lits supplémentaires, soit la moitié de l'évolution de l'ensemble du Pays du bocage (+1151 lits). L'offre hôtelière sur Bagnoles de l'Orne représente 69 % de la capacité d'accueil du Pays. Bagnoles de l'Orne constitue donc un véritable Pôle touristique pour le Pays du Bocage mais également à l'échelle du département.

#### Capacités d'accueil hébergement de Bagnoles-de-l'Orne

Capacités d'accueil	Bagnoles-de-l'Orne		Total Pays du Bocage	
	établissements	Lits	établissements	Lits
Campings	1	770	21	2244
Hôtels	19	1360	38	1960
Autres Meublés classés	258 meublés	694	/	/

Sources: Comité Départemental du Tourisme de l'Orne - 2010



- **61% des résidences secondaires localisées au sud du Pays du Bocage : vers une économie résidentielle?**

Le taux de résidences secondaires sur le Pays du bocage est de 11% (Orne: 11%). Toutefois, certaines zones concentrent un plus grand nombre de résidences secondaires. Bagnoles de l'Orne, arrive en tête de classement avec 52 % de son parc consacré aux logements secondaires. Les CDC du Val d'Orne et du Passais enregistrent également un fort taux de résidences secondaires avec 19% de leur parc.

La Suisse normande et plus particulièrement les communes riveraines de la rivière l'Orne, des Roches d'Oêtres à Purtanges-Pont-Ecrepin apparaissent comme attractives pour l'acquisition d'un logement secondaire ou occasionnel. Toutefois, si la proportion de ces logements est élevée sur ces communes, en valeur absolue cela ne représente que peu de logements, 964 résidences secondaires pour les CDC du Val d'Orne et du Bocage d'Athis (17 % du parc des résidences secondaires du Pays du Bocage).

A contrario, le sud du Pays du Bocage, du Domfrontais au Pays d'Andaines, concentre 3 423 logements en résidences secondaires dont 1477 sur la seule commune de Bagnoles de l'Orne. 61% des résidences secondaires du Pays du Bocage sont localisées au sud du Pays du Bocage, sur la CDC du Domfrontais, du Pays Fertois, du Bocage du Passais et du Pays d'Andaines.

*Voir annexe C.4/ page 37 : "Les résidences secondaires sur le Pays du Bocage"*



## 5. AGRICULTURE

**Un contexte économique et social de l'activité agricole qui conduit à des exploitations moins nombreuses, des emplois moins nombreux, des exploitants qui vieillissent et un faible renouvellement par les jeunes générations**

- **Une forte diminution des exploitations agricoles**

Le territoire étudié recensait en 1988, 5427 exploitations agricoles ayant leur siège d'exploitation sur une des communes du Pays du Bocage contre 2161 en 2010. Ainsi le Pays du Bocage a vu disparaître 60 % de ses exploitations en 22 ans, soit un résultat supérieur à l'Orne (50%).

Entre le recensement agricole de 1988 et 2000, le Pays du Bocage a perdu 2240 exploitations soit 40%, entre 2000 et 2010 l'hémorragie n'a cessé entraînant la perte de 1026 exploitations soit un tiers des exploitations restantes. Les départs des exploitants en âge de prendre leur retraite mais également le développement des formes sociétaires (plusieurs co-exploitants se regroupant sur une même exploitation) expliquent en partie ces chiffres.

### Exploitations agricoles ayant leur siège dans la commune

EPCI	1988	2000	2010
Saint-André-de-Briouze	30	23	10
Saint-Hilaire-de-Briouze	38	21	9
Bagnoles-de-l'Orne	14	9	1
CDC Haute Varenne et du Houlme	438	240	176
CDC de la Région de Rânes	208	119	88
CDC de la Visance et du Noireau	210	123	86
CDC du Bocage d'Athis de l'Orne	428	263	187
CDC du Bocage de Passais	660	391	272
CDC du Domfrontais	836	486	340
CDC du Pays d'Andaines	422	239	164
CDC du Pays de Briouze	324	216	130
CDC du Pays de Tinchebray	414	256	156
CDC du Pays Fertois	557	313	216
CDC du Val d'Orne	439	250	179
Communauté d'Agglomération Pays de Fiers	409	238	147
<b>Total Pays Bocage</b>	<b>5 427</b>	<b>3 187</b>	<b>2 161</b>
<b>Total Orne</b>	<b>15 724</b>	<b>10 421</b>	<b>7 932</b>

Recensements agricoles de 1988, 2000 et 2010 - résultats 2010 provisoires

Toutes les EPCI ont perdu près de 60% de leurs exploitations agricoles. Toutefois, au fil des années, le mouvement de baisse du nombre d'exploitations s'est ralenti, cela est vrai à l'échelle du Bocage, de l'Orne et de la France. Pour le Bocage, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 41% entre 1988 et 2000 contre 32% entre 2000 et 2010. (Orne: 34% contre 24%, France :35% contre 26%)

A noter que Bagnoles de l'Orne qui comptait 14 exploitations en 1988 a perdu la quasi totalité de ses exploitations.

- **La perte d'emploi agricole**

La baisse du nombre d'emplois agricoles en unité de travail agricole a touché particulièrement le Pays du Bocage : 4 772 UTA en moins entre 1988 et 2010 soit 62 % de perte (Orne : -50%).

Sur l'ensemble des pays ornais le Bocage a été le plus impacté par la perte d'exploitations agricoles et d'emplois agricoles.

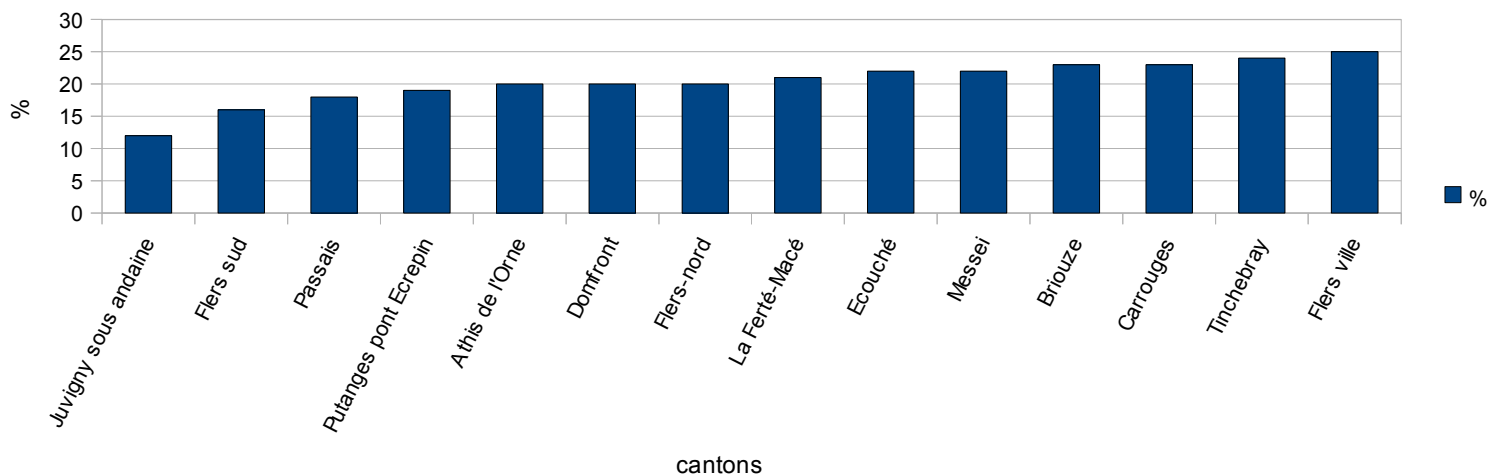
PAYS	Exploitations agricoles ayant leur siège dans la commune				Travail dans les exploitations agricoles en unité de travail agricole			
	1988	2000	2010	1988-2010	1988	2000	2010	1988-2010
PAYS d' ARGENTAN - PAYS d'AUGE ORNAIS	2438	1628	1228	-50%	3315	2308	1869	-44%
PAYS d' OUCHE	1156	733	506	-56%	1480	851	707	-52%
PAYS d'ALENCON	2036	1247	881	-57%	2736	1658	1235	-55%
PAYS DU BOCAGE	5427	3187	2161	-60%	7728	4154	2956	-62%
PAYS DU PERCHE ORNAIS	2679	1626	1146	-57%	3572	2056	1576	-56%

Recensements agricoles de 1988, 2000 et 2010 - résultats 2010 provisoires

- **Une population vieillissante et le recul des installations aidées**

Au recensement agricole de 2000, 23% des exploitants ornais avaient moins de 40 ans , en 2010 ils sont 19% .

Part des moins de 40 ans en 2010  
chefs d'exploitation et coexploitants



Sur le Pays du Bocage, la proportion d'exploitants âgés de moins de 40 ans est un peu plus élevée que sur l'ensemble de l'Orne. Seuls les cantons de Juvigny sous-Andaine et du Passais ont une population d'exploitants âgés de moins de 40 ans inférieur à la moyenne départementale.

Le nombre d'exploitants ne cesse de diminuer, du fait des départs en retraite et du non-remplacement par les jeunes exploitants. Le contexte économique, l'accroissement des unités déjà en place, ainsi que le transfert de terres agricoles vers le secteur non agricole peuvent expliquer les difficultés d'installation des jeunes agriculteurs. Un dispositif d'aide nationale et européenne créé depuis le milieu des années 1970 permet d'aider l'installation des jeunes agriculteurs. Dans l'Orne, en 2000, 115 exploitants ont pu bénéficier de cette aide, ils ne sont plus que 59 en 2010 (-49%). La diminution du nombre d'installations se poursuit. (source : chambre d'agriculture de Normandie)

**Des surfaces moyennes par exploitation en augmentation qui ne compensent pas la diminution de la surface totale exploitée, un bocage très caractérisé par l'élevage bovin et une progression des terres labourées au détriment des surfaces en herbe**

- Une superficie agricole utilisée qui diminue

Une baisse importante du nombre d'exploitations accompagnées d'une diminution plus modérée de la surface agricole utilisée explique en partie une SAU moyenne par exploitation agricole à la hausse.

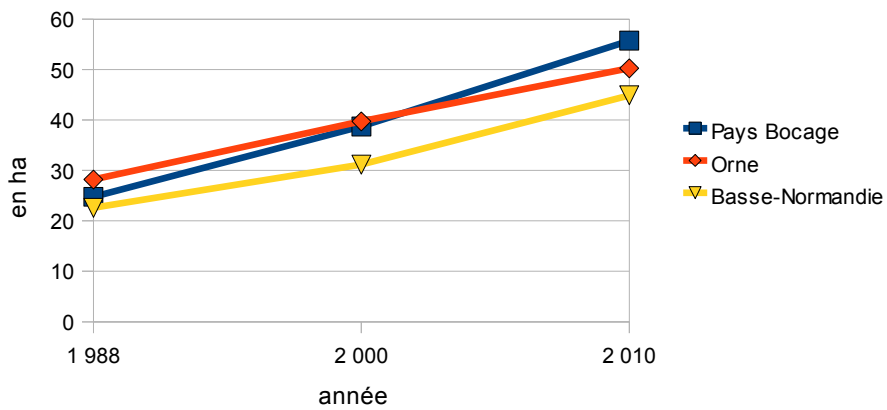
EPCI	SAU moyenne(ha)	
	1988	2010
Saint-André-de-Briouze	28	101
Saint-Hilaire-de-Briouze	29	126
Bagnoles-de-l'Orne	19	0
CDC Haute Varenne et du Houlme	24	51
CDC de la Région de Rânes	34	66
CDC de la Visance et du Noireau	22	47
CDC du Bocage d'Athis de l'Orne	28	53
CDC du Bocage de Passais	21	49
CDC du Domfrontais	22	48
CDC du Pays d'Andaines	22	53
CDC du Pays de Briouze	27	59
CDC du Pays de Tinchebray	22	51
CDC du Pays Fertois	27	65
CDC du Val d'Orne	33	72
CA du Pays de Flers	23	58
<b>Total Pays Bocage</b>	<b>25</b>	<b>56</b>
<b>Total Orne</b>	<b>28</b>	<b>50</b>
<b>Total Basse-Normandie</b>	<b>23</b>	<b>45</b>

Source : Agreste, recensements agricoles 1988,2000 et 2010

*Voir annexe C.5/ page 38 : tableau " Exploitations agricoles et surfaces agricoles utilisées"*

Le Pays du Bocage a perdu 3 266 exploitations entre 1988 et 2010 (-60% ) et sa surface agricole utilisée totale a diminué de 14 000 ha (-10%) durant cette même période. A contrario, la surface agricole utilisée moyenne a fortement augmenté (+30 ha). Le même constat est observé à l'échelle du département ou de la Basse-normandie : le nombre d'exploitations diminue ainsi que la SAU totale tandis que la SAU moyenne est en augmentation. L'augmentation de la SAU moyenne entre les recensements s'explique en particulier par l'arrêt et le non remplacement d'exploitants agricoles, avec le rattachement de la surface agricole utilisée à une autre exploitation.

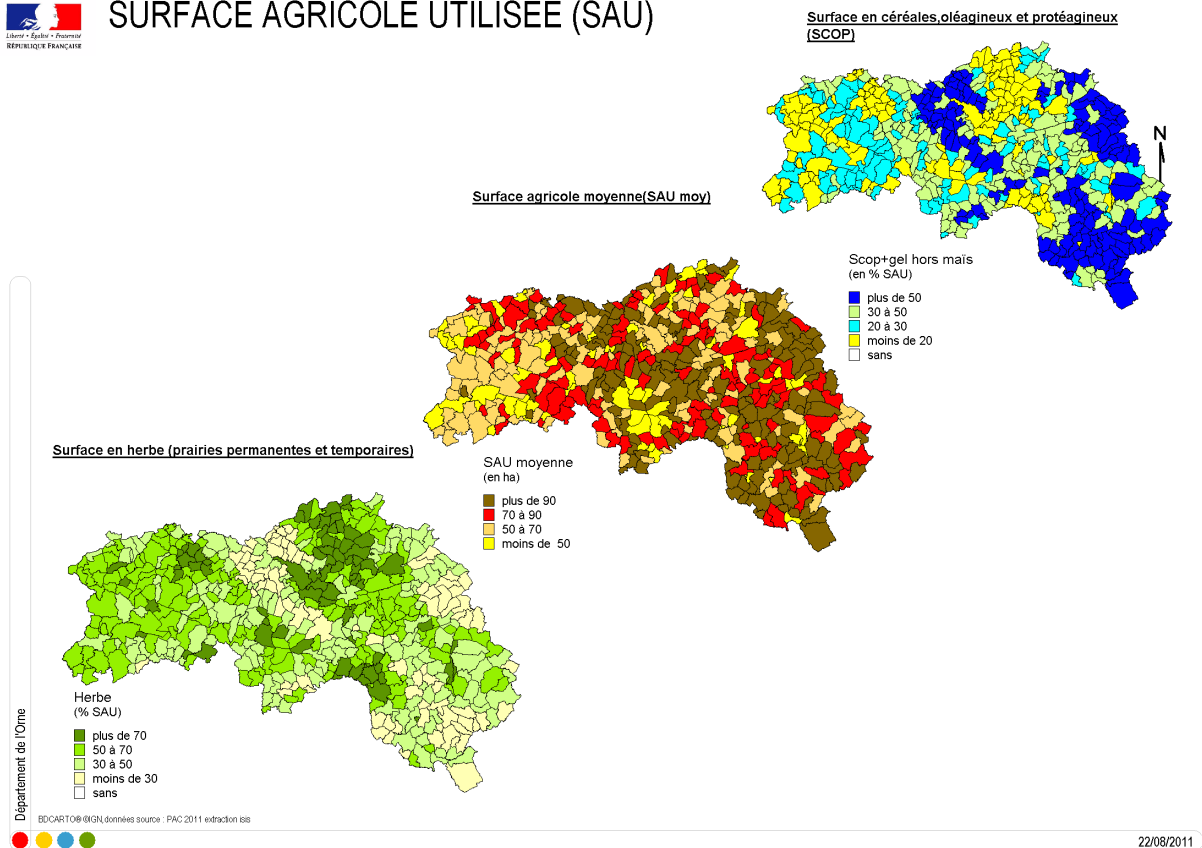
## Evolution de la SAU moyenne entre 1988 et 2010



On constate au nord-est du Bocage des surface agricoles utilisées moyennes plus grandes qu'au sud du Pays où le paysage bocager est très dominant avec des petites parcelles agricoles.



## SURFACE AGRICOLE UTILISEE (SAU)



- **La forte prédominance de l'élevage Bovin**

L'orientation techno-économique des communes montre la forte prédominance de l'élevage de bovins lait et de bovins mixte. Cette prédominance est très caractéristique du Bocage, on ne la retrouve pas sur les autres pays ornais orientés vers la polyculture et le polyélevage, les bovins mixtes ou autres herbivores.

Les communes de la Chapelle d'Andaine et de Tessé-Froulay sont à dominante granivores mixtes du fait de la présence d'industries agro-alimentaires telles SNV sur son territoire. La commune de Bagnoles de l'Orne, commune touristique est caractérisée par la présence de productions spécifiques telles que "fleurs et horticulture diverse". Au nord-est, Champcerie et Neuvy au Houlme sont orientées vers l'élevage "autres herbivores".

*Voir annexe C.5/ page 39 : carte "Orientation techno-économique des communes"*

- **Le recul de la prairie au profit des terres labourées**

La Basse-Normandie est la région française dotée de la plus grande part de SAU de son territoire. Elle valorise par l'agriculture 76 % de sa surface. La région est tournée vers l'élevage bovin (lait et viande). Depuis la mise en place des quotas laitiers en 1984 et avec la diminution du troupeau bovin, la part de la superficie toujours en herbe a diminué au profit des terres labourables (développement de la production de céréales, oléagineux et de maïs ensilage). La part de la Surface Toujours en Herbe dans la SAU bas-normande semble aujourd'hui se stabiliser autour de 50 %.

Le même phénomène est enregistré sur le Pays du Bocage. En 2000, à l'instar du département de l'Orne, plus de la moitié de sa superficie agricole (54%) est utilisée par les terres labourées. Ainsi, le territoire étudié a connu une augmentation de la part des terres labourées de +20,5% entre 1988 et 2000 soit un taux de progression supérieur à la moyenne départementale (+14%). Cette progression a perduré entre 2000 et 2010, dans des proportions moindres (+5 points). En 2010, 59% de la SAU du Bocage est utilisée en terres labourées. La même évolution est enregistrée à l'échelle du département. Cette évolution s'est faite au dépend de la prairie, ainsi la SAU consacrée à la production d'herbe a diminué de l'ordre de 20% entre 1988-2010; les surfaces en cultures permanentes sont faibles dans le Bocage tout comme dans le département et ne représentent qu'à peine 1% de la superficie agricole.

## **Des zonages AOC et AOP spécifiques sur le territoire et des incitations auprès des agriculteurs pour engager des démarches d'agriculture durable**

- **Les zonages et engagements des agriculteurs**

Le Pays du Bocage est situé dans la région agricole du "Bocage ornais". Cette petite région comprend des zonages AOC cidricoles : Calvados Domfrontais, Poire Domfrontais et des AOC et AOP laitières : Camembert de Normandie, Pont l'Éveque.

*Voir annexe C.5/ page 40 : carte "les aires d'appellation d'origine contrôlée" et page 41 " les aires d'appellation d'origine protégée"*

Des mesures financées par l'Etat, l'Europe et les partenaires régionaux peuvent être contractualisées par les agriculteurs souhaitant adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Ces engagements agro-environnementaux des agriculteurs visent à maintenir les surfaces en herbe, encourager des systèmes d'élevage basés sur des systèmes fourragers économes en intrants, aider à la conversion à l'agriculture biologique, préserver les ressources végétales menacées de disparition, accompagner des exploitations agricoles pour la mise en oeuvre des mesures agro-environnementales ciblées sur des territoires à enjeux, telles les mesures agro-environnementales territorialisées qui visent essentiellement à préserver ou rétablir la qualité de l'eau et à limiter la dégradation de la biodiversité.





## **D. DIMENSION ENVIRONNEMENTALE**

**1. PAYSAGE ET NATURE**

**2. PROTECTION ENVIRONNEMENTALE ET ARCHITECTURALE**

**3. RESSOURCE EN EAU**

**4. RISQUES, DECHETS ET NUISANCES**

**5. ENERGIES RENOUVELABLES**



# 1. PAYSAGES, NATURE

## **Le paysage bocager, une identité pour le Pays... un paysage caractérisé par ses reliefs variés et son maillage bocager, un territoire schisto-gréseux moins favorable aux grandes cultures**

Situé dans la partie orientale du massif Armoricaïn, le Pays du Bocage (avec le Virois du Calvados) se distingue des régions voisines par son relief de collines, sa géologie, ses sols peu fertiles et par son climat océanique qui sont à l'origine de la diversité et de la spécificité de ses milieux naturels.

- **Un Pays divisé en trois entités géographiques**

- Le « **Bocage Normand** » occupe les secteurs ouest et est de la région de Flers et présente un relief assez varié, avec des zones vallonnées (Yvrandes, Saint-Jean des Bois) et des zones plus planes (Larchamp, Banvou...). Les paysages sont marqués par l'imbrication de l'arbre et du champ, la proximité du bâti et de la présence humaine tant pour l'habitat dispersé du bocage (avec ses hameaux) que pour les bourgs et bourgades visibles de loin en plaine.
- Le « **Houlme** » s'étend dans la partie orientale du Pays du Bocage depuis Domfront jusqu'aux limites de la plaine d'Argentan et comprend Ferrières, Briouze, Rânes, Carrouges, et La Ferté-Macé.
- Pour partie dans le Bocage Normand et dans le nord du Houlme, la « Suisse Normande » se distingue par son relief accidenté et verdoyant, avec des gorges sinueuses sculptées par l'Orne et ses petits affluents, par érosion dans le Massif Armoricaïn, entre Putanges-Pont-Ecrepin, au delà d'Athis de l'Orne, limité au sud par Saint-André de Briouze et au nord par Thury-Harcourt (Calvados).
- Le « **Passais** » (appelé également « **Domfrontais** ») est un territoire de marche entre Normandie et Petite Bretagne, dont le nom vient du passage et dont le véritable chef-lieu était Domfront. Cette plaine bocagère d'habitat très dispersé, plantée d'arbres fruitiers, drainée vers la Mayenne est entourée d'un arc forestier, où les restes du Massif Armoricaïn et les rivières font alterner ce pays de bocage avec de verdoyantes vallées encaissées.

*Voir annexe D.1/ page 42 : "le classement du Pays du Bocage en 8 unités paysagères"<sup>3</sup>*

- **Une assise géologique composée principalement de grès, schistes, granites et alluvions récentes**

La diversité des modelés du Bocage composés de collines, plateaux, bassins étroits, vallées encaissées reflète l'histoire complexe de la bordure orientale du Massif Armoricaïn. Les roches plus résistantes (grès notamment) constituent l'arête dorsale du pays bocain, de direction ouest-est, où se trouvent les points culminants de la Normandie. Cet alignement gréseux marque le partage des eaux entre le bassin de la Manche d'une part et le bassin de la Loire d'autre part. Les schistes occupent la majeure partie du Bocage (Cantons de Flers, Messei, Tinchebray). Relativement tendres, ces roches fortement érodées constituent une vaste pénéplaine dont les dénivelés sont d'assez faible amplitude. Au contact des massifs granitiques, qui couvrent au nord-est (granit de Vire dans le canton d'Athis) et au sud d'importantes surfaces, les schistes ont été "métamorphisés", transformés en des roches plus dures. Parfois, localisés essentiellement dans la partie sud-ouest du Bocage, des alluvions et des limons masquent le socle primaire.

*Voir annexe D.1/ page 43 : "la géologie"*

---

3 Sources: DREAL "l'inventaire régional des paysages de Basse-Normandie" publiée en 2004

- **Des sols humides, fragiles et peu fertiles**

Les grès, les granites et les schistes de la zone sont des roches mères acides, les sols qui en résultent sont acides (podzol, sols bruns acides) et peu favorables au développement des grandes cultures.

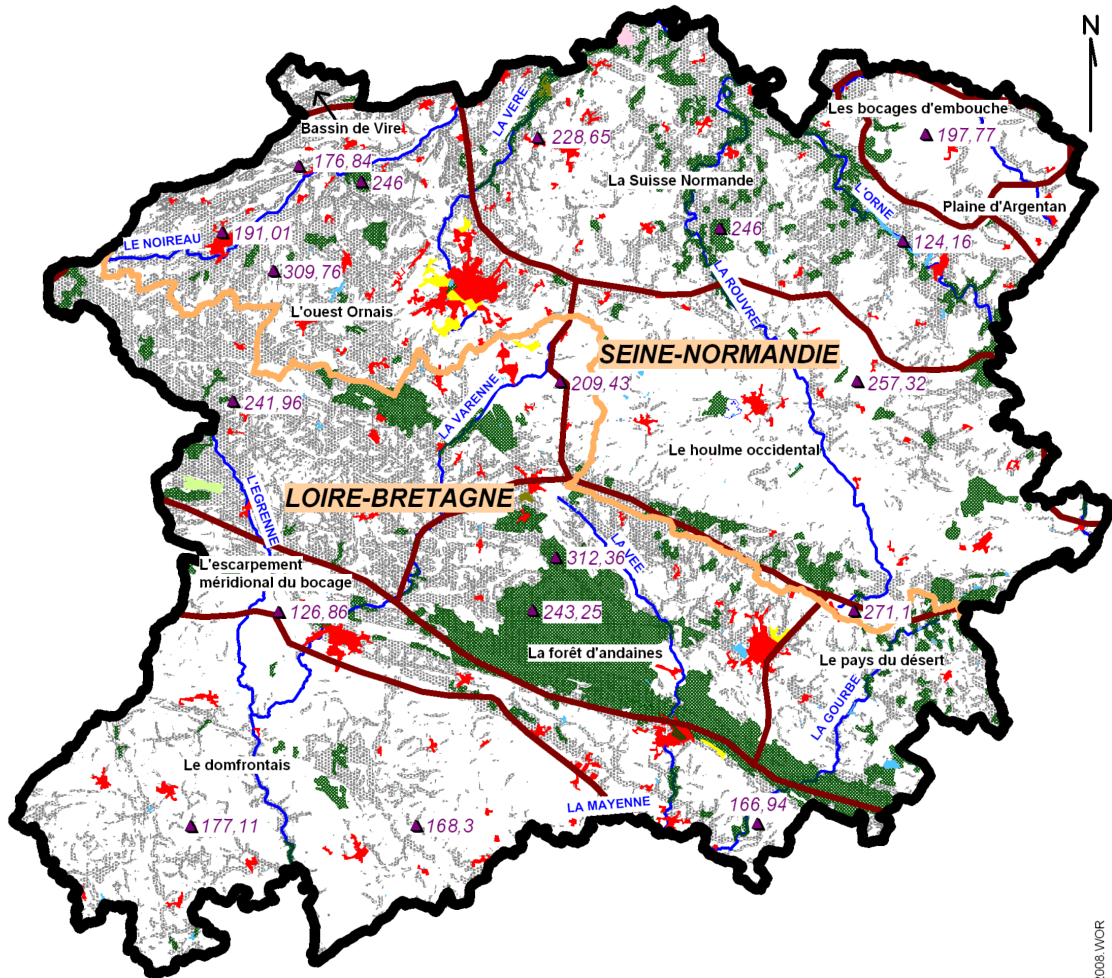
On trouve donc sur le pays du Bocage majoritairement des forêts, des vergers et des prairies (bovins : viande et lait).

Les sols bruns lessivés et les sols bruns acides couvrent la majeure partie du Bocage ornais. Généralement formés à partir des schistes, ils sont d'épaisseur variable : les sols profonds, sur pente faible ou nulle, souffrent très souvent d'un excès d'eau, à l'inverse des sols peu profonds, sur pente accentuée, sensibles à la sécheresse de l'été. De texture limoneuse, ils ont une structure fragile, sont sensibles au compactage et ont une forte tendance à l'érosion. Bien exploités, ils sont adaptés aux prairies et aux cultures quand leur profondeur est suffisante. Les sols lessivés, fréquents sur les pentes et sur les arènes granitiques, sont, pour la plupart, acides, légers et poreux, à fertilité variable suivant la pente et à réserve en eau généralement insuffisante. Les podzols et les sols ocres sont localisés sur les crêtes où dominent les grès. Fortement acides, filtrants, chimiquement pauvres, desséchés en été, ils sont en grande majorité couverts de forêts. La plupart de ces sols souffrent du manque de calcaire, de potasse et de phosphore.

- **Un climat de type océanique**

Le climat du pays du Bocage constitue une transition entre le climat océanique de la Bretagne et le climat océanique dégradé du bassin parisien. Les hivers sont doux, les étés chauds mais sans excès. Les neiges sont rares et ne durent jamais longtemps, les gelées sont de courtes durées.

Les précipitations fréquentes et abondantes culminent à 1 100 mm par an sur les versants des collines exposés aux dépressions d'ouest/sud-ouest (contre 700 mm pour la plaine d'Alençon) et s'atténuent progressivement vers l'est. Les jours secs et ensoleillés alternent avec des perturbations qui prédominent en automne et en hiver. Les températures sont relativement douces et les écarts modérés du fait de la proximité de la mer et de l'effet de latitude. Favorisés par l'importance des précipitations atlantiques, les herbages dominent largement dans un bocage qui couvre la presque totalité du territoire.



Connaissance et Prospective Territoriale (CPT)

BDCARTO © IGN\_Source DREAL BN

● ● ● ● Direction Départementale des Territoires de l'Orne (DDT)

- |  |   |
|--|---|
| <span style="color: red;">■</span> Bâti  | <span style="color: lightblue;">■</span> Plan d'eau   |
| <span style="color: lightgreen;">■</span> Broussailles   | <span style="background-color: gray;">■</span> Pente > 7 %  |
| <span style="color: brown;">■</span> Carrière, décharge  | <span style="color: blue;">—</span> Cours d'eau   |
| <span style="color: cyan;">■</span> Eau libre  | <span style="border: 2px solid brown;">■</span> Unités paysagères                                     |
| <span style="color: green;">■</span> Forêt   | <span style="border: 2px solid orange;">■</span> Limite des bassins Loire-Bretagne et Seine Normandie |
| <span style="background-color: lightblue; border: 1px dashed blue;">■</span> Marais, tourbière | <span style="color: purple;">▲</span> Point altitude  |
| <span style="background-color: pink;">■</span> Vigne, verger                                   |   |
| <span style="background-color: yellow;">■</span> Zone d'activités                              |   |

K11\_CARTO3\_AMENAGEMENT\_URBANISME/DIAG\_Pays\_du\_Bocage/Emploi/Emploi\_2008.WOR

14/02/2012



## 2. PROTECTION ENVIRONNEMENTALE ET ARCHITECTURALE

**D'une richesse exceptionnelle, le patrimoine du Pays du Bocage fait l'objet de nombreuses zones de protection principalement au niveau des zones marécageuses, des étangs et forêts et le long des cours d'eau...**

- **Des richesses biologiques objet d'un inventaire ZNIEFF de type 1 et 2**

Une grande partie des cours d'eau et des forêts du Pays du Bocage sont répertoriées en tant que Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique, à l'exception du Domfontais (Passais-Céaucé-La Chapelle d'Andaine), et une bande passant par la Ferté-Macé, la Ferrière aux Etangs, Sainte Opportune, Flers et Chanu. On trouve des ZNIEFF I et II dans toute l'Orne, le pays du Bocage est le Pays qui en compte le plus.

- **49 ZNIEFF de type I** (espaces homogènes d'un point de vue écologique et qui abritent au moins une espèce et/ou un habitat rares ou menacés d'intérêt aussi bien local que régional, national ou communautaire)
- **17 ZNIEFF de type II** (grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes. Elles peuvent inclure des zones de type I et possèdent un rôle fonctionnel ainsi qu'une cohérence écologique et paysagère).

*Voir annexe D.2/ page 44 : "Les ZNIEFF de type 1 sur le Pays du Bocage"*

- **Des sites d'importance communautaire intégrés dans le réseau européen "Natura 2000"**

Le département compte 21 sites Natura 2000, soit 13% du territoire ornaï (80 900 hectares) dont 5 sites dans le Pays du Bocage et 1 qui le concerne partiellement (Haute vallée de l'Orne et ses affluents).

Les sites Natura 2000 dans le pays du Bocage :

Dénomination	Opérateur	
Marais du Grand Hazé	CG 61	Elément remarquable du patrimoine naturel, le Grand-Hazé constitue le plus grand marais du département de l'Orne, offrant un superbe paysage marécageux. Il occupe une cuvette creusée par le réseau hydrographique où les eaux des ruisseaux s'accumulaient autrefois, générant un sol tourbeux. Aujourd'hui, le marais subit encore des inondations hivernales importantes et conserve une grande richesse liée à la diversité et l'étendue des milieux. Espèces : Ecaïlle chinée, lucane cerf volant et fluteau nageant.
Landes du Tertre Bizet et Fosse Arthour	PNR NM	Le site s'intègre dans un paysage composite où alternent forêts, landes à bruyères, pointements rocheux et pierriers. Il regroupe deux secteurs voisins : la lande de Tertre Bizet, occupant le versant septentrional d'une petite vallée et la Fosse Arthour, exemple typique de cluse profonde entaillée dans les grès armoricains et jonchée d'éboulis sur ses flancs. Espèce: Leucorrhine à gros thorax.
Bassin de l'Andainette	PNR NM	Inscrite dans un paysage boisé à l'est et bocager dans sa partie occidentale, l'Andainette est alimentée par de nombreux ruisseaux qui prennent leur source dans la forêt domaniale des Andaines. Le contexte géologique du site, qui associe au cours d'eau les prairies humides de fond de

		vallée puis les coteaux boisés, est composite : schistes briovériens, granite et formations paléozoïques schisto-gréseuses. La pluviosité importante et le fort relief sont à l'origine de crues sévères. Espèces: écrevisses à pattes blanches, chabot, lamproie de planer.
Haute vallée de l'Orne et ses affluents	CPIE Collines Normandes - CRPFN	Bassin hydrographique dont les cours d'eau et les zones de lit majeur renferment des habitats (prairies maigres de fauche, pelouses sèches, mégaphorbiaies...) et des espèces d'intérêt européen (damier de la succise, écrevisses à pattes blanches, moule perlière, loutre, chabot, écaille chinée...)
Anciennes carrières souterraines d'Habloville	CFEN BN et Groupe mammologique	Ces anciennes carrières constituent un site d'hibernation remarquable pour plusieurs espèces de chiroptères, dont 5 sont d'intérêt européen
Combles de la chapelle de l'Oratoire du Passais	CFEN BN et Groupe mammologique	Ces combles accueillent une colonie reproductrice de grand Murin, espèce d'intérêt européen

- **Des arrêtés de protection de biotope pour assurer la survie d'espèces protégées**

La grande majorité des arrêtés de protection du biotope de la région Basse-Normandie se trouvent dans l'Orne et 14 des 22 arrêtés préfectoraux concernent le Pays du Bocage. Ces arrêtés concernent essentiellement la protection des milieux naturels aquatiques soit les cours d'eau et zones humides.

Sont ainsi classés les sites de la Rouvre, du Marais du Grand Hazé (zone humide de 172 ha), de la Touques, du Sarthon, de la Cobionne..., pour lesquels certains travaux ou aménagements sont interdits ou réglementés.

Les arrêtés de protection de biotopes visent à la protection de biotope spécifique de la reproduction (zone de frayères) ou à la protection de la croissance des juvéniles comme le Saumon atlantique, la Truite de mer, la Truite-fario, l'écrevisse à pieds blancs...

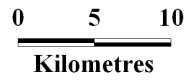
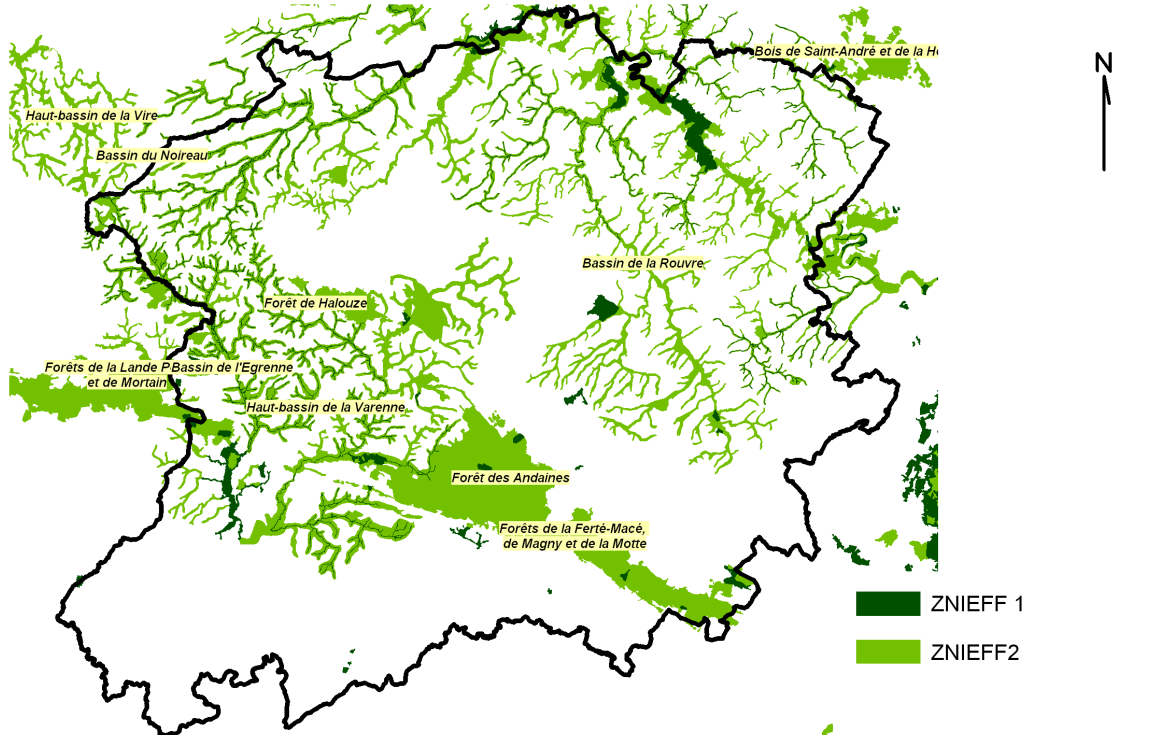
<b>Dénomination des arrêtés de protection de biotopes</b>
Marais du Grand Hazé
La Baise et ses affluents
L'Andainette et ses affluents
L'Egrenne et ses affluents (2ème catégorie)
Rivière le Noireau
L'Egrenne et ses affluents (1ère catégorie)
Ruisseau de Vienne
Ruisseau de Mousse
Ruisseau de Gérard
Rivière la Varenne
La Halouze et ses affluents
La Rouvre et ses affluents
Fleuve Orne et ruisseau "La Fontaine aux Hérons"
Ruisseau du Val Renard

Sources : DREAL-octobre 2011

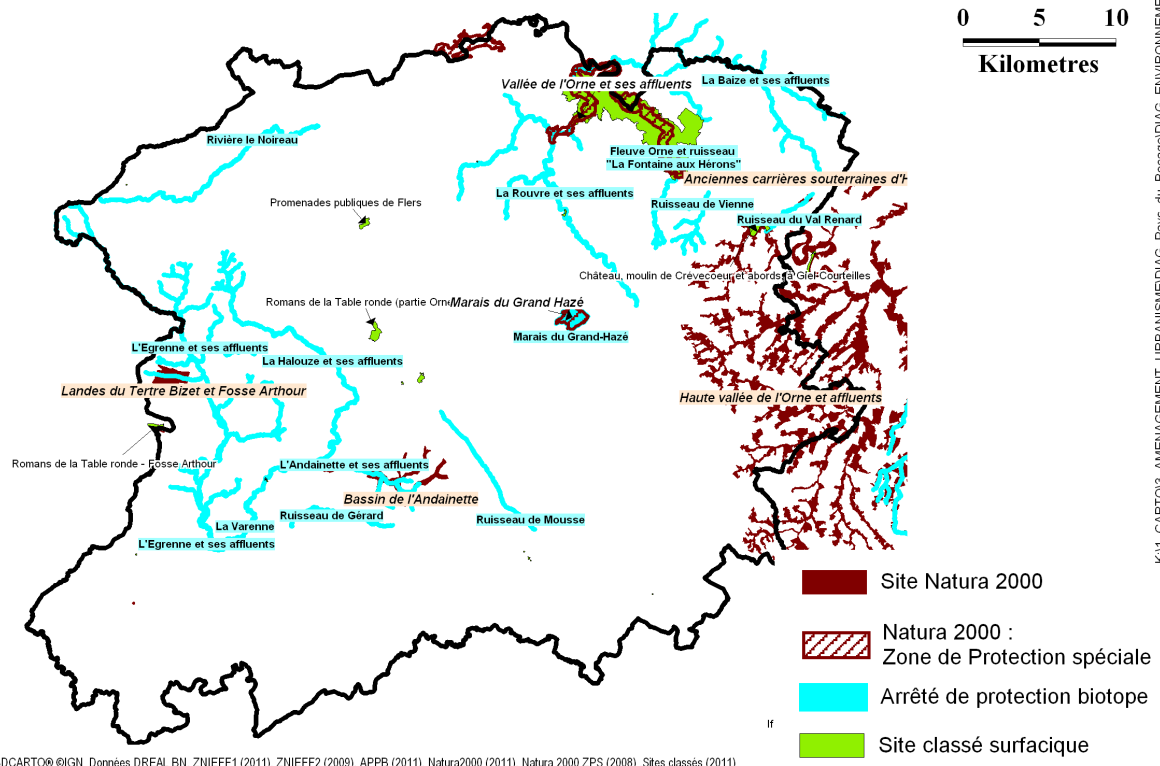




# Zonage de protection environnementale Pays du Bocage



Commaissance et Prospective Territoriale (CPT)



K:\11\_CARTO\3\_AMENAGEMENT\_URBANISME\DIAG\_ENVIRONNEMENTAL\_PaysDuBocage\biodiversite\zonage de protection environnementale.WOR

BDCARTO® ©IGN Données DREAL BN, ZNIEFF1 (2011), ZNIEFF2 (2009), APPB (2011), Natura2000 (2011), Natura 2000 ZPS (2008), Sites classés (2011)

● ● ● ● Direction Départementale des Territoires de l'Orne (DDT)

09/02/2012

**D'une richesse naturelle remarquable, le Pays du Bocage est également doté d'un patrimoine architectural riche et varié, dolmens, abbayes, églises et chapelles, châteaux, cimetières, hôtels particuliers et vieilles demeures...**

- **La moitié des communes du Pays du Bocage possède au moins un site ou un monument historique inscrit ou classé**

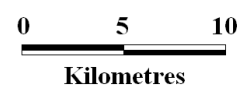
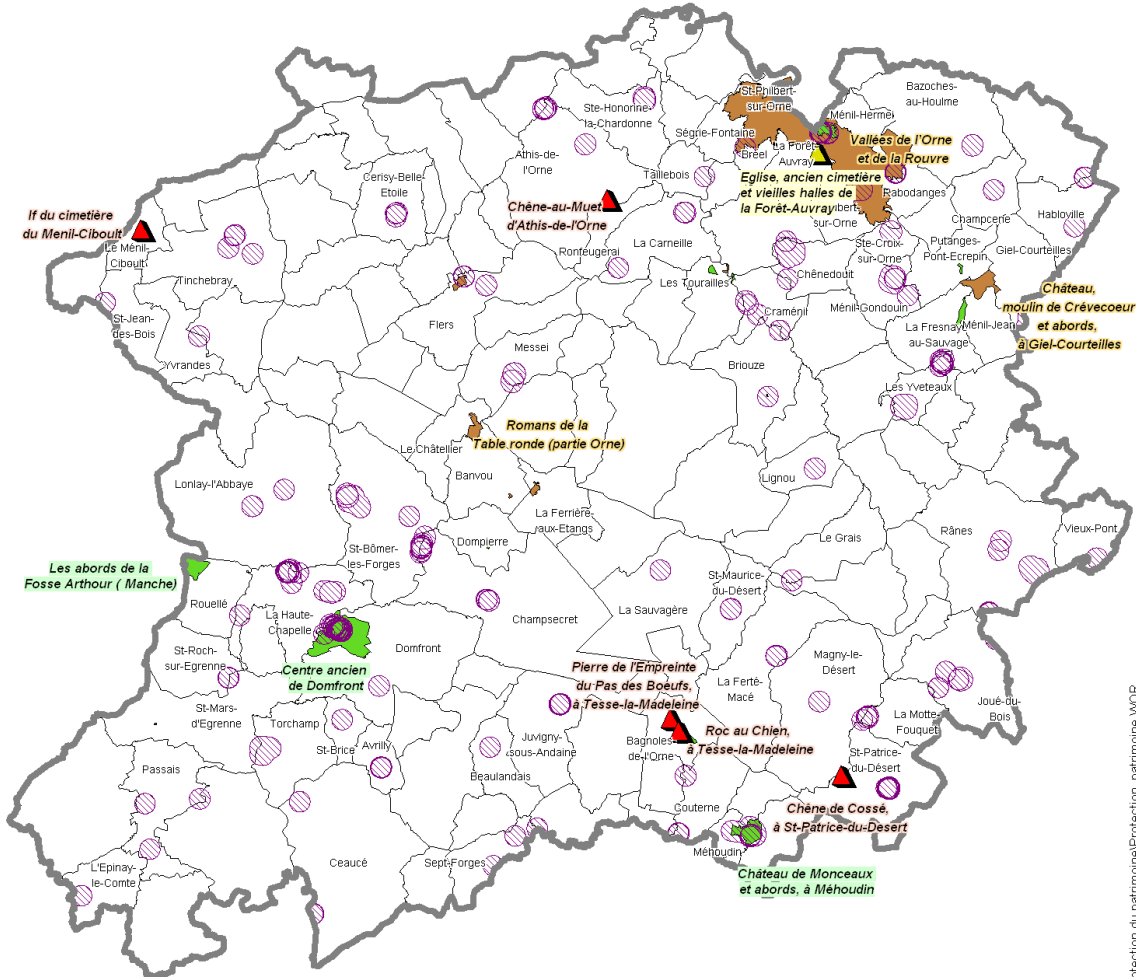
Le Pays du Bocage offre un panel de sites et monuments protégés répartis de façon équilibrée entre bourgs et campagne. Plus de 52% des communes du Pays du Bocage possède au moins un site ou un monument historique qui fait l'objet d'une protection réglementaire totale ou partielle.

Par ailleurs, le Pays du bocage présente 2 territoires de sites classés. Le site « *romans de la Table ronde* » s'étend sur 4 communes ( Banvou, la Ferrière-aux-étangs, le Chatellier, Saint-Mars-d'Egrenne) et le *site de la Vallée de l'Orne et de la Rouvre* (Suisse Normande) a fait l'objet d'un arrêté le 28 septembre 2011. Le périmètre concerne 9 communes du Bocage ornais pour une surface de 2071 hectares.

L'habitat rural du Pays du Bocage est caractérisé par la diversité des matériaux et des styles de constructions traditionnels. Dans la partie nord du pays, les églises, maisons et corps de ferme ont un style austère proche de ce que l'on trouve dans la Manche et en Bretagne avec des maçonneries en granit ou en schiste. La technique de construction en pans de bois et torchis est plus fréquente dans l'est de l'Houlme et le sud du Passais. Les toitures pentues sont généralement en tuile plate (plus fréquentes dans l'Houlme et surtout le Passais) et en ardoise en remplacement du chaume (plus souvent employé dans le Bocage Normand).

*Voir annexe D.2/ page 45 : " définition sites inscrits et classés, monuments inscrits et classés" et page 46 « Monuments historiques et Immeubles protégés sur le Bocage"*

# Protection du patrimoine Pays du Bocage



- site inscrit ponctuel
- site classé ponctuel
- site inscrit surfacique
- site classé surfacique
- AC1protection monument historique ( rayon de 500 m )

Connaissance et Prospective Territoriale (CPT)

BDCARTO®@IGN Source: DREAL (Site inscrit, site classé année 2010)

Direction Départementale des Territoires de l'Orne (DDT)

27/02/2012

K:\1\_CARTO3\_AMENAGEMENT\_URBANISME\DIAG\_Pays\_du\_Bocage\Protection du patrimoine\Protection\_patrimoine\_MOR



### 3. RESSOURCE EN EAU

**En tête de bassin versant, le pays du Bocage est particulièrement sensible à la problématique eau, du fait de sa formation géologique gréseuse ou schisto-gréseuse et de son activité agricole qui le rend vulnérable aux pollutions agricoles...**

- **Un territoire en tête de bassins versants sur deux périmètres de SDAGE Seine-Normandie et Loire-Bretagne sur le Pays du Bocage**

Le Pays du Bocage constitue à la fois un carrefour entre Normandie et Pays Mayennais et un territoire de partage des eaux entre les 2 bassins hydrographiques de la Seine et de la Loire. La ligne de partage des eaux correspond à la ligne de crêtes (massif des Andaines, massif d'Ecouves, forêt du Perche).

Ainsi, le Pays du Bocage est divisé en 2 périmètres de SDAGE. Pour sa partie nord, il relève du SDAGE Seine-Normandie et pour sa partie sud du SDAGE Loire-Bretagne. La position du Pays du Bocage en tête de bassin versant lui confère la particularité d'être au départ de nombreux cours d'eau : le Noireau, La Vère, la Rouvre, l'Égrenne, la Varenne qui viennent alimenter par la suite des rivières plus importantes.

Cours d'eau	Source	Confluence
Le Noireau	Saint Christophe de Chaulieu	l'Orne
L'Égrenne	Chaulieu (50)	La Varenne
La Varenne	Saires-la-Verrerie	La Mayenne
La Mayenne	Lalacelle (pays d'Alençon)	La Loire
La Rouvre	Beauvain	L'Orne
La Vère	Landigou	Le Noireau et L'Orne

Dans le Bocage ornais, les cours d'eau ont entaillé le socle primaire, donné naissance à des gorges encaissées, comme l'Orne en aval du barrage de Rabodanges, multiplié creux et bosses, bassins dégagés dans les schistes. Les formations gréseuse ou schisto-gréseuse sont largement représentées. Elles n'offrent qu'une faible capacité aquifère lorsqu'elles sont fracturées mais ont une grande importance écologique pour le fonctionnement de nombreuses zones humides du bocage. Dans ces secteurs, les aquifères sont très vulnérables et l'eau potable est essentiellement d'origine superficielle. Les points de captage des eaux souterraines sont principalement localisés au niveau des massifs granitiques arénisés, là où les aquifères sont les plus productifs. Ces derniers ont également un rôle primordial dans le maintien de la qualité salmonicole.

- **3 territoires de SAGE avec pour objectifs la gestion durable et le bon état des cours d'eau**

#### **le SAGE Orne Amont (en cours d'élaboration)**

Le Bassin versant de l'Orne est tronçonné en 3 territoires de SAGE : Orne Amont (tête de bassin où le fleuve Orne prend sa source), SAGE Orne Moyenne (bassin intermédiaire) et SAGE Orne aval Seullès (aval du bassin de l'Orne, jusqu'à la confluence avec la mer Manche). 2 de ces 3 SAGE concernent le département de l'Orne.

Le territoire du SAGE Orne amont s'étend sur 1000 km<sup>2</sup> et correspond à la tête de bassin du fleuve Orne qui prend sa source à Aunou (près de Sées). Ce bassin est diversifié et draine les plaines de Sées et d'Argentan, la bordure nord de la forêt d'Ecouves, les collines de Merlerault et la bordure du Bocage ( de Rabodanges à Rânes).

Le territoire du Sage Orne amont a pour particularité d'être classé en grande partie en Zone de Répartition des Eaux<sup>4</sup> du fait de l'intensité des prélèvements en tête de bassin versant .

Neuvy-au-Houlme et Habloville sont classés dans la ZRE du Bajo-Bathonien eaux souterraines arrêté préfectoral du 06/10/2006 (prélèvement d'eau soumis à autorisation).

*Voir annexe D.3/ page 47 : " les thèmes majeurs et les enjeux du SAGE Orne Amont"*

### **le SAGE Orne Moyenne ( en cours d'élaboration)**

Le territoire du S.A.G.E. Orne Moyenne s'étend sur le département du Calvados (92 communes) et de l'Orne (88 communes du Pays du Bocage, un périmètre allant de Tinchebray à Rabodanges jusqu'à Saint Georges d'Annebecq ). Les cours d'eau de cette partie du bassin présentent un chevelu hydrographique dense, qui s'écoule sur le socle ancien. Les réserves souterraines y sont relativement faibles, entraînant un fort ruissellement, par conséquent, les débits des cours d'eau sont fortement liés à la pluviométrie.

Les objectifs DCE globaux:

3 principaux cours d'eau prennent leur source dans ce périmètre SAGE :

- le Noireau prend sa source à Saint-Christophe-le Chaulieu. puis traverse une zone classée zone d'action prioritaire pollution pesticide; l'objectif global DCE est un bon état délai 2015.
- la Vère prend sa source à Landigou, la Vère traverse une zone classée zone d'action prioritaire pollution pesticide, et Zone de protection prioritaire nitrate, objectif de bon état délai 2027.
- La Rouvre prend sa source à Beauvain, puis traverse une zone classée zone d'action prioritaire pollution pesticide, objectif de bon état délai 2021

L'objectif de qualité des cours d'eau est donc un enjeu majeur, pour ces cours d'eau en tête de bassin.

*Voir annexe D.3/ page 47 : "les thèmes majeurs et les enjeux du SAGE Orne Moyenne"*

### **SAGE Mayenne (en cours de révision , Arrêté d'approbation: 28/06/2007 )**

Le bassin versant de la Mayenne est un vaste territoire formé par la rivière la Mayenne et ses affluents. Il s'étend sur **5 départements** : Mayenne, Orne, Maine-et-Loire, Manche, Ille-et-Vilaine, et comprend **292 communes**.

Les objectifs DCE globaux:

2 principaux cours d'eau prennent leur source dans ce périmètre SAGE :

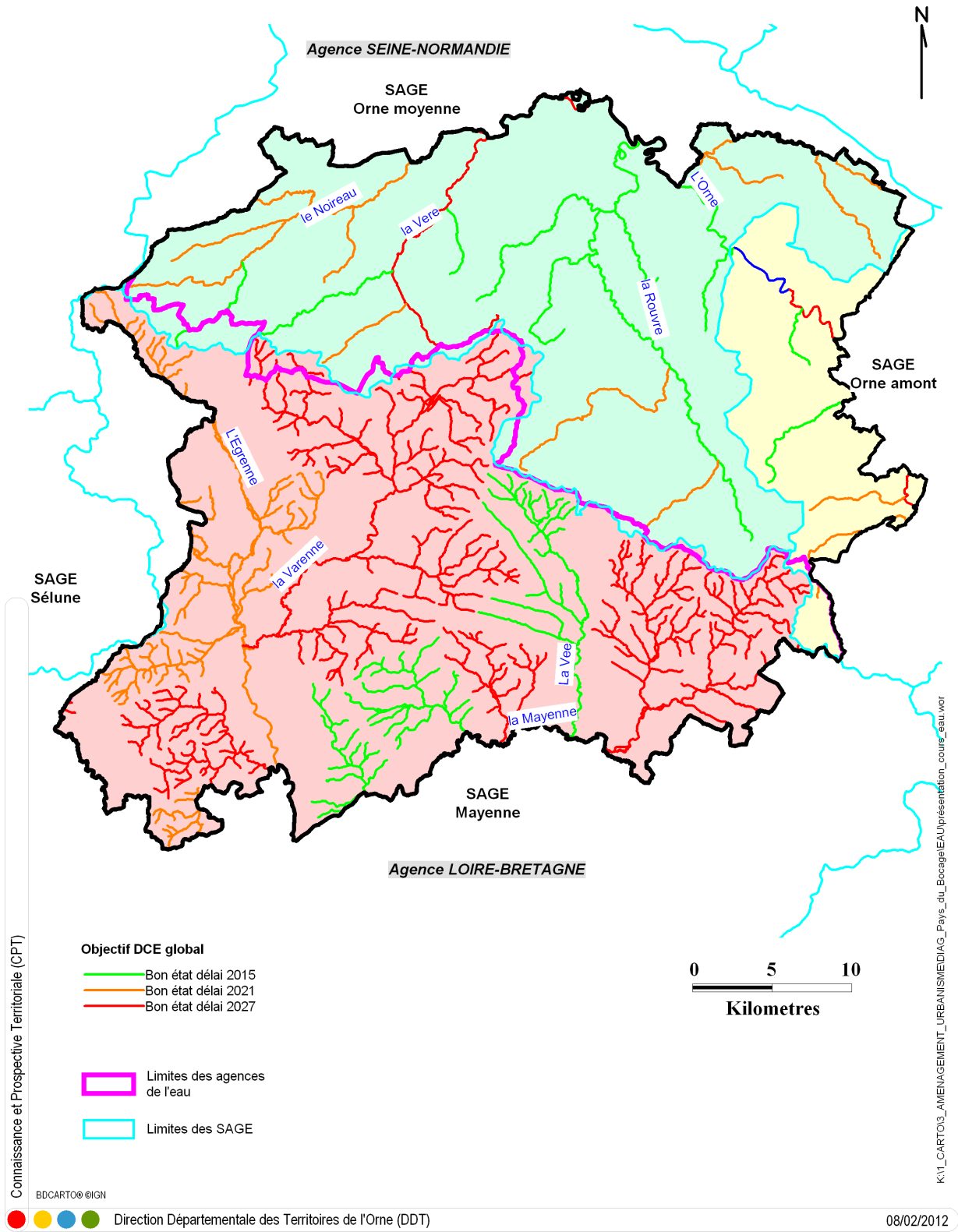
- **l'Egrenne** prend sa source à Chaulieu dans la Manche, il traverse une zone classée à forte charge azotée, le délai global de bon état est fixé à 2021
- **la Varenne** prend sa source à Saires-la-Verrerie, il traverse une zone classée à forte charge azotée, le délai global de bon état est fixé à 2027

Dans la CDC du Pays Fertois, plusieurs cours d'eau affluents de la Mayenne (la Vée, la Maure, la Gourbe) sont dans une zone de protection prioritaire nitrate, et ont pour objectif DCE un bon état délai 2027.

*Voir en annexes D.3/ page 47 : "les thèmes majeurs et les enjeux du SAGE Mayenne"*

---

4 Une ZRE est une zone où existe un déséquilibre entre la ressource en eau et les usages de l'eau, pouvant à terme engendrer des risques de pénuries soit quantitatif, soit qualitatif.



## **La gestion de la ressource en eau, un enjeu majeur pour assurer sans risque de discontinuité l'alimentation en eau potable de la population...**

- **Une problématique "eau" liée à la situation géomorphologique du Pays**
- **Des prélèvements d'eaux superficielles en tête de bassin versant**

Les caractéristiques géologiques du Pays du Bocage (aquifères du Massif armoricain) imposent des prélèvements d'eaux superficiels, soit des eaux pompées dans les fleuves, rivières ou lacs (10 des 11 prises d'eau en rivière du département sont situées dans le secteur du « Bocage »). Le Pays du Bocage étant situé en « tête de bassin », les débits d'étiage sont très largement inférieurs aux débits de périodes de hautes eaux, ce qui pose un problème quantitatif de prélèvements d'eau lors des périodes estivales. Ce phénomène est renforcé par l'absence, parfois prolongée, de périodes pluvieuses du fait du réchauffement climatique.

- **Peu de nappes constituées ce qui ne permet pas de prélèvements d'eaux souterraines**

Le Pays du bocage ne recense que peu de nappes constituées, ce qui ne permet pas de prélèvement d'eau souterraine par forage, puits. Les eaux souterraines sont utilisées pour l'alimentation en eau essentiellement sur la partie Est du département, sur le territoire sédimentaire du bassin parisien. Toutefois, depuis quelques années, les eaux souterraines sont recherchées et exploitées également à l'Ouest du département dans le but d'apporter un complément d'alimentation et une possibilité de diversification. Sur les 30 points de captages recensés du Pays du Bocage 10 points de captage sont réalisés par forage ou puits.

- Globalement, le Bocage connaît des problèmes quantitatifs puisque les 3/4 de ses ressources sont en surpompage (de 14 à 24 h/j) en période de pointe.
- le Pays du Bocage est contraint d'acheter de l'eau hors département pour répondre à ses besoins d'alimentation en eau potable (syndicat d'achat d'eau en provenance de la Mayenne)
- le Pays du Bocage a une ressource en eau fragile et limitée. Il rencontre des difficultés d'approvisionnement en eau lors des périodes d'étiages ou de sécheresse.

- **Une problématique "eau" liée à son prix**

- La partie ouest du département est le secteur où les prix sont les plus élevés.

Cet état de fait est dû, pour partie, à la géologie qui impose des prélèvements d'eaux superficielles. En 2007, les prix varient de 0,8 à 2 euros le m<sup>3</sup> à l'est du département contre 1,2 à 2,85 euros le m<sup>3</sup> dans certaines zones du bocage.

- **Une problématique "eau" liée à la vulnérabilité du territoire aux pollutions agricoles**

Les zones vulnérables à la pollution recensées sur le territoire du pays du bocage sont:

- Zones à forte charge azotée (ZFCA) (*cantons de Domfront, Juvigny sous Andaine, Passais la Conception et Flers Sud*) : cette pollution est liée aux élevages, et au rapport quantité d'azote organique produite par les animaux sur les surfaces d'épandage consacrée. Les cantons concernés sont engagés dans un programme de résorption des excédents.
- Zones de protection prioritaire nitrates (ZPPN) : ces zones correspondent à des aires d'alimentation de captages d'eau dont la qualité est dégradée par les nitrates : captage du pont de Couterne pour le SIE d'Andaines, captages de l'Etre pour la commune de Saint Pierre-du-Regard, source du Gouffre pour le SIAEP de la source de Commeaux.



- Zonage d'action prioritaire pour le suivi de pollution pesticide (ZAP) : dégradation de la qualité des eaux captées liée au changement de mode d'exploitation des parcelles agricoles, au retournement de prairies et mise en culture en bordure de cours d'eau.

Quatre usines ont été placées en dérogation pour les taux de pesticides par le Préfet : captage du pont de Couterne (SIAEP d'Andaine), captage de la Laudière et du Pont de Taillebois (SIAEP du Houlme), captage de la Douetée (SIAEP de Passais), captage des Tanneries (SIAEP de Domfront).

Trois programmes ont été validés pour améliorer la qualité des eaux de ces unités :

- Création d'une usine commune qui traitera des eaux de l'Egrenne et de la Varenne pour Passais et Domfront,
- Création d'une usine d'ultrafiltration pour l'Orne et la Rouvre pour le Houlme,
- Remplacement de l'usine de Pont de Couterne pour le SIAP d'Andaine.
- Des captages classés en "captages prioritaires"

La Directive cadre sur l'eau (DCE) et le Grenelle de l'environnement ont permis le classement de captages dont les ressources sont particulièrement menacées par des pollutions diffuses et dont la protection est prioritaire au regard de la situation stratégique du captage (importance de la population desservie). 11 captages ont été classés "captages prioritaires" dans le Pays du Bocage. Ces captages font l'objet de mesures de protection renforcées (zone de protection, programmes d'actions, mesures agro-environnementales visant la diminution des intrants agricoles).

#### ➤ Une "problématique eau" liée au manque de sécurisation des ressources

La sécurisation consiste à envisager en cas de pollution par exemple, une solution alternative et temporaire afin de pouvoir assurer l'alimentation de la population en eau potable.

Dysfonctionnements observés (schéma départemental ornaïen d'alimentation en eau potable) :

- Seul le curatif est pris en considération, pratiquement aucune notion de préservation de la ressource n'a été abordée, hormis le SIAEP du Houlme.
- La sécurisation de l'alimentation ne fait pas l'objet d'une démarche globale mais plutôt d'une réflexion par zone de distribution sans prendre en compte la fiabilité et l'optimisation de la ressource.

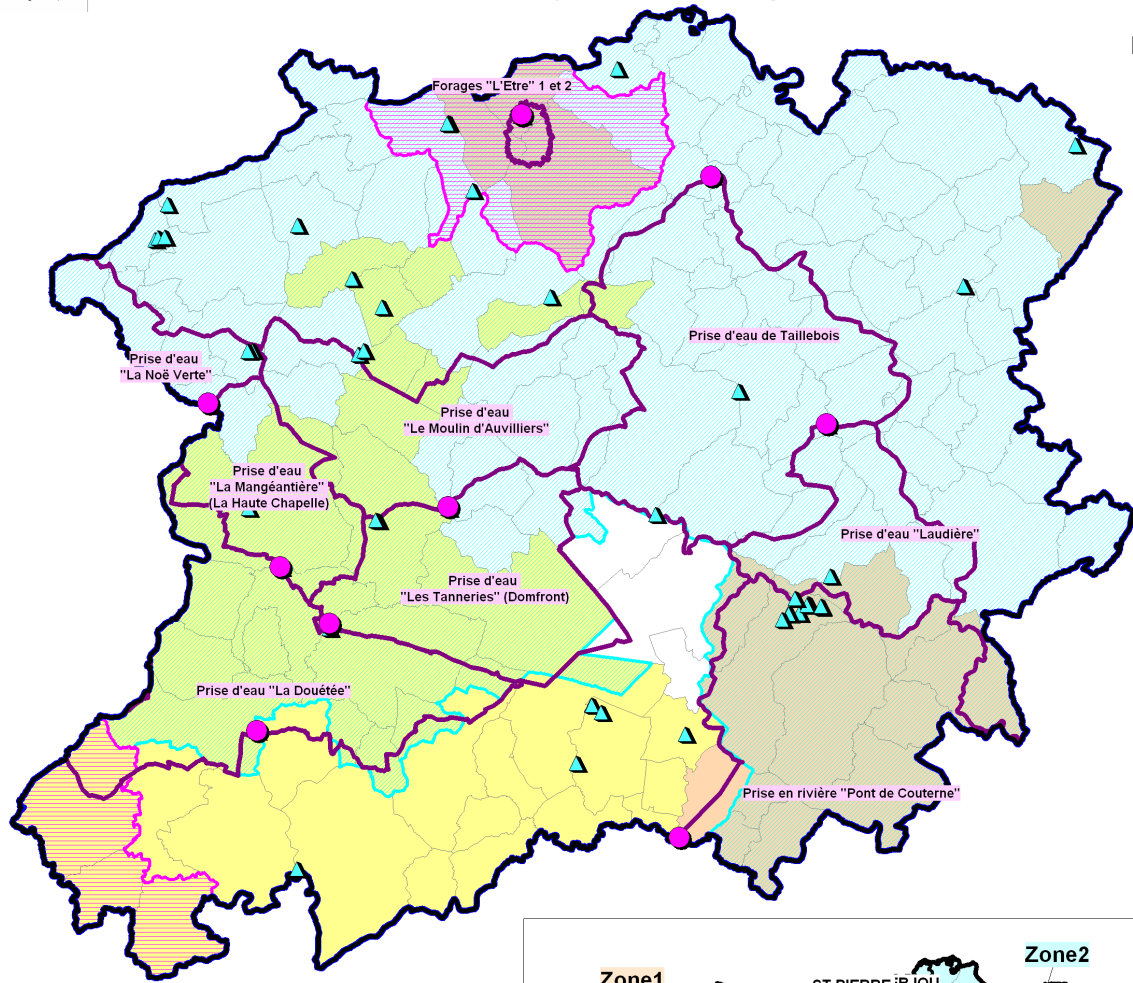
Les solutions envisagées dans le schéma départemental ornaïen d'alimentation en eau potable pour répondre en premier lieu à la problématique quantitative sur le Pays et dans un second temps d'étudier les possibilités de sécurisation des ressources par le nouveau forage du Bois du Graï (80 m<sup>3</sup>/h) pour la partie Sud du secteur et la construction du barrage de Landisacq pour la partie Nord.

*Voir annexe D.3/ page 48 : "les objectifs et scénarii pour les 3 zones du bocage" extrait du schéma départemental ornaïen d'alimentation en eau potable 2010*

### **Une véritable problématique du traitement des eaux usées en zone rurale qui se trouve accentuée par la vulnérabilité de la ressource en eau...**

Sur le territoire du Pays du Bocage l'organisation de l'assainissement collectif qui concerne 92 communes sur les 138, est la suivante :

- 5 groupements de communes fédérant 34 communes (CAPF, CDC bocage d'Athis, Syndicat intercommunal de Bagnoles de l'Orne et St-Michel-des-Andaine, Syndicat de Fresnes-Montsecret et de Couterne-haleine)
- 58 communes exercent individuellement leur compétence en matière d'assainissement collectif.



K:\1\_CARTO3\_AMENAGEMENT\_URBANISME\DIAG\_Pays\_du\_Bocage\EAU\presentation\_cours\_eau.wor

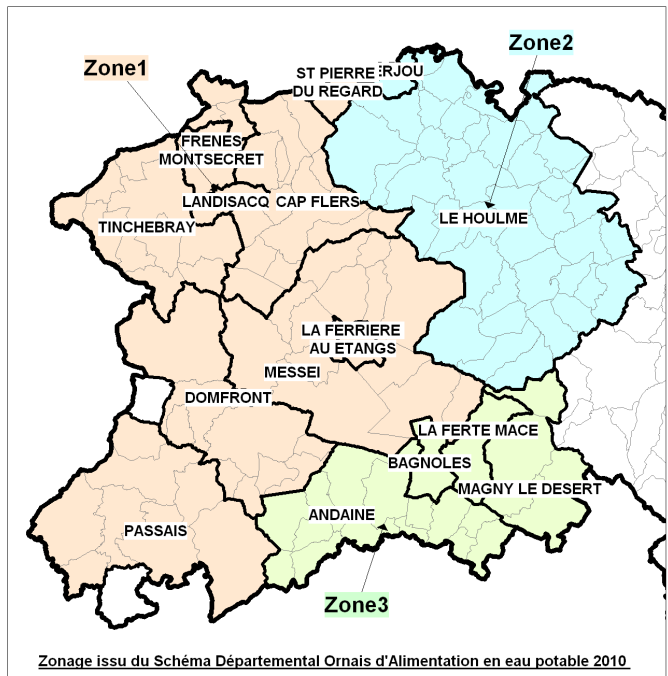
Connaissance et Prospective Territoriale (CPT)

### LEGENDE

- point de prélèvement en milieu naturel AEP
- Point de captage prioritaire
- Bassin d'alimentation de captage prioritaire
- Limites communales
- Limite départementale
- Zone vulnérable
- ZFCA (Zone à forte charge azotée)
- ZPPN (zone de protection prioritaire nitrate)
- ZAP pollution pesticide (souterraine)
- ZAP pollution pesticide (superficielle)

BDCARTO@IGN

Direction Départementale des Territoires de l'Orne (DDT)



Zonage issu du Schéma Départemental Ornaise d'Alimentation en eau potable 2010

10/01/2012

- **Les petites stations d'épuration situées en tête de cours d'eau ont un niveau de traitement insuffisant**

On constate que certaines stations d'épuration < 1000 équivalent/habitant (St-cornier-des-landes, St-Bomer-les-forges, la Coulonche, Bellou-en-Houlme, la Sauvagère ) se situent en tête des cours d'eau. Les rejets des stations se font donc dans des ruisseaux dont les débits ne sont pas suffisants pour diluer les effluents.

L'ensemble du département de l'Orne est en zone sensible à l'eutrophisation<sup>5</sup>, ce qui génère des obligations de mise en conformité des stations d'épuration de +2000 eq/hab pour limiter les rejets d'azote et de phosphore dans les milieux naturels; (Directive européenne du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines droit français décret du 3 juin 1994). Or de nombreuses stations ont une capacité de traitement < 200 eq/hab et ne traitent pas suffisamment l'azote et le phosphore.

- **Dans les zones rurales les STEP collectives ne sont pas rentables**

La réalisation d'une station d'épuration a un coût répercuté sur le prix de l'eau auprès du consommateur. Le prix de revient d'une station engendre une augmentation du prix de revient. A cela s'ajoute le problème de traitement des eaux, le niveau de traitement des petites stations étant faible, la commune se trouve contrainte pour diminuer les rejets polluants dans les cours d'eau de trouver des zones d'épandage ou d'investir dans des unités de traitement du phosphore et de l'azote ce qui augmente une nouvelle fois le prix de l'eau et sacrifie des terres.

- **Projets à l'échelle communale or la question du traitement de l'eau nécessite la mutualisation des moyens**

Les petites stations de 200 équivalent/habitant sont 3 fois plus chères qu'une station >2000 eq/hab. Les services de très petite taille, nombreux, avec des charges financières extrêmement importantes, engendrent des coûts à l'usager considérables (plus de 5 euros du m<sup>3</sup> hors taxes, hors eau potable pour les plus chers). La question de leur viabilité est posée.

---

<sup>5</sup> L'eutrophisation est un enrichissement en nutriments (composés azotés et phosphorés utilisés par les végétaux pour leur croissance) conduisant à un développement excessif d'algues et par là même à un déséquilibre de l'écosystème.



## 4. RISQUES, DECHETS ET NUISANCES

### **Un territoire exposé aux risques naturels inondation du fait de la présence de nombreux cours d'eau mais également au risque minier et aux risques technologiques liés à la présence de sites industriels et ouvrages à risques ...**

Le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) de la Préfecture de l'Orne a recensé en 2011 les communes à risques qui présentent des enjeux humains, économiques ou environnementaux majeurs. Les risques majeurs concernent les risques naturels, technologiques et ceux liés aux transports de matière dangereuses (accidents routiers, ferroviaires, canalisations de transports de fluides de gaz). Beaucoup de communes du Pays du Bocage sont concernées par ces risques majeurs le plus souvent d'origine naturelle.

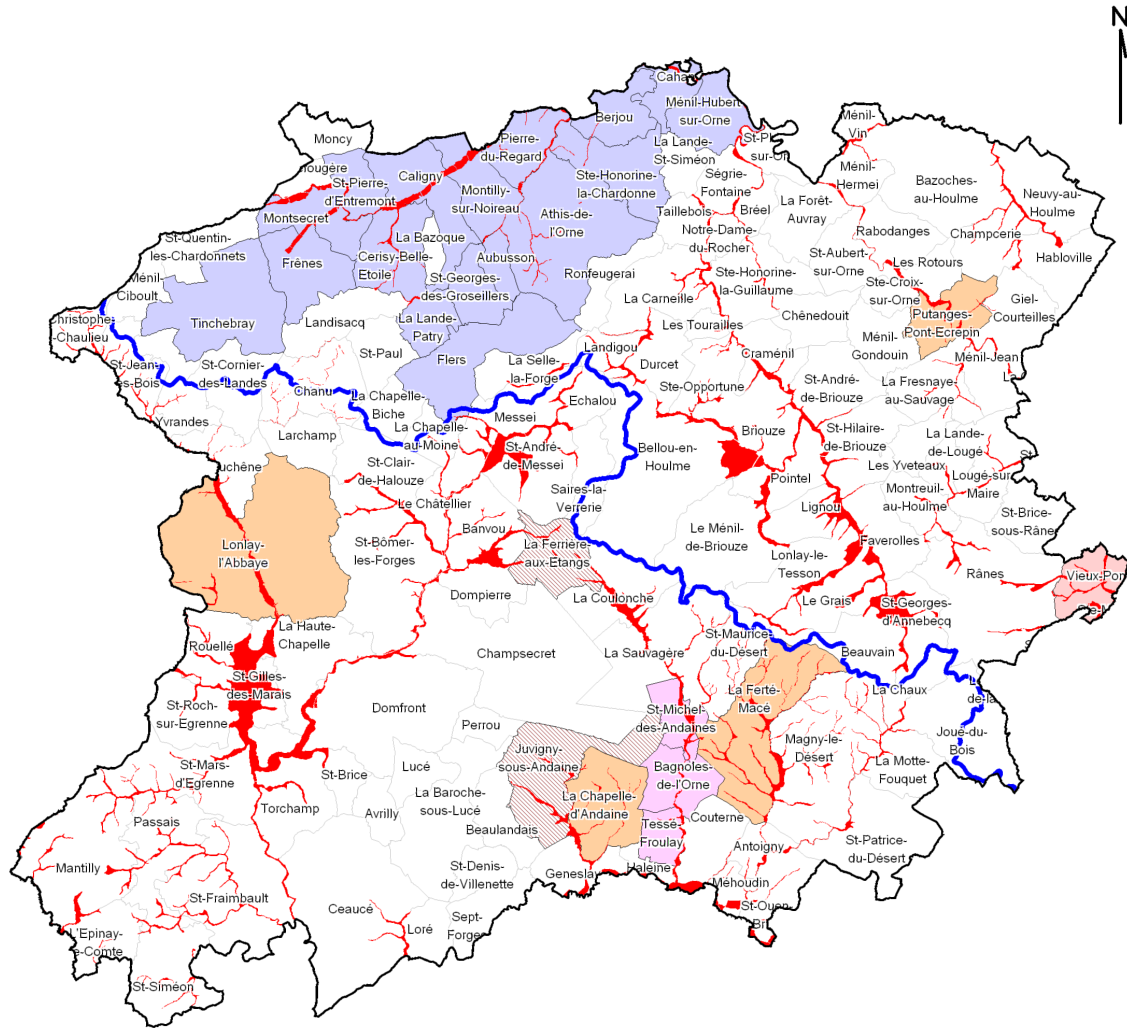
- **Le risque inondation**

Des zones inondables existent dans toutes les CDC du Bocage mais le risque inondation se localise essentiellement le long de la Vée, de la Vère et du Noireau et de leurs affluents.

Le Pays du Bocage est concerné par :

- **Deux Plans de Prévention du Risque Inondation : "la Vère et le Noireau"** ( PPRI prescrit sur 17 communes entre Tinchebray et Flers), et **"la Vée"** ( PPRI approuvé sur les communes de Bagnoles de l'Orne, Tessé-Froulay, et Saint-Michel-des-Andaines). A noter également que la commune de Vieux Pont est dans le zonage du PPRI de **"l'Orne"** (approuvé le 14-02-2012).
- **1 PAPI** : Un Programme d'Action Prévention Inondation est en cours sur le Bassin de l'Orne. Le PAPI se compose d'un volet d'informations préventives et de fiches d'actions visant à réduire la vulnérabilité au risque inondation. Le pré-PAPI du bassin de l'Orne et Seulles du Calvados propose la mise en oeuvre de mesures faisant l'objet de fiches d'actions notamment sur Flers, Condé/Noireau et Cahan.
- **Le risque d'inondations par débordements des cours d'eau** : zones d'expansion le long des rivières.
- **Le risque d'inondation classique hors PPRI** : Putanges-pont-Ecrepin, Lonlay-l'Abbaye, La Chapelle-d'Andaine, La Ferté-Macé
- **Le risque de crues éclairs** : Juvigny-sous-Andaine et La Ferrière-aux-étangs sont des zones dont le relief présente de forts dénivelés engendrent un temps de concentration rapide des eaux de pluies vers les cours d'eau.

# Les risques naturels inondations au 01/03/2011



Connaissance et Prospective Territoriale (CPT)

BDCARTO® ©IGN - Sources : DDT Orne et DREAL BN

● ● ● ● Direction Départementale des Territoires de l'Orne (DDT)

29/12/2011

- **Le Pays du Bocage est peu exposé aux risques majeurs de mouvements de terrains**

L'aléa retrait gonflement des argiles est globalement faible à nul sur le pays du Bocage. Aucune commune n'est répertoriée comme étant soumise au mouvement de terrain. Toutefois, 7 communes risquent les chutes de blocs : Bagnoles de l'Orne, Domfront, Lonlay-L'abbaye, Saint-Pierre-d'entremont, Saint-Pierre-du-Regard, Athis-de-l'Orne et La Courbe (DDRM 2011).

A noter que le DDRM reprend les phénomènes connus de glissements de terrain et de chutes de blocs. Une commune qui n'est pas référencée dans le DDRM peut être soumise à des mouvements de terrain malgré tout.

- **Un PPR minier approuvé sur la Ferrière aux Etangs**

Le PPR minier de la Ferrière aux Etangs a été approuvé le 01 août 2011. Il concerne les trois communes de Banvou, la Ferrière aux étangs et Coulonche. C'est le seul PPR minier dans l'Orne. Il comprend un volet inondation traitant des eaux provenant des galeries de la mine. Les communes de Saint-Clair de Halouze, Larchamp et le Châtellier sont également concernées par le risque minier mais ne font pas l'objet d'un PPR.

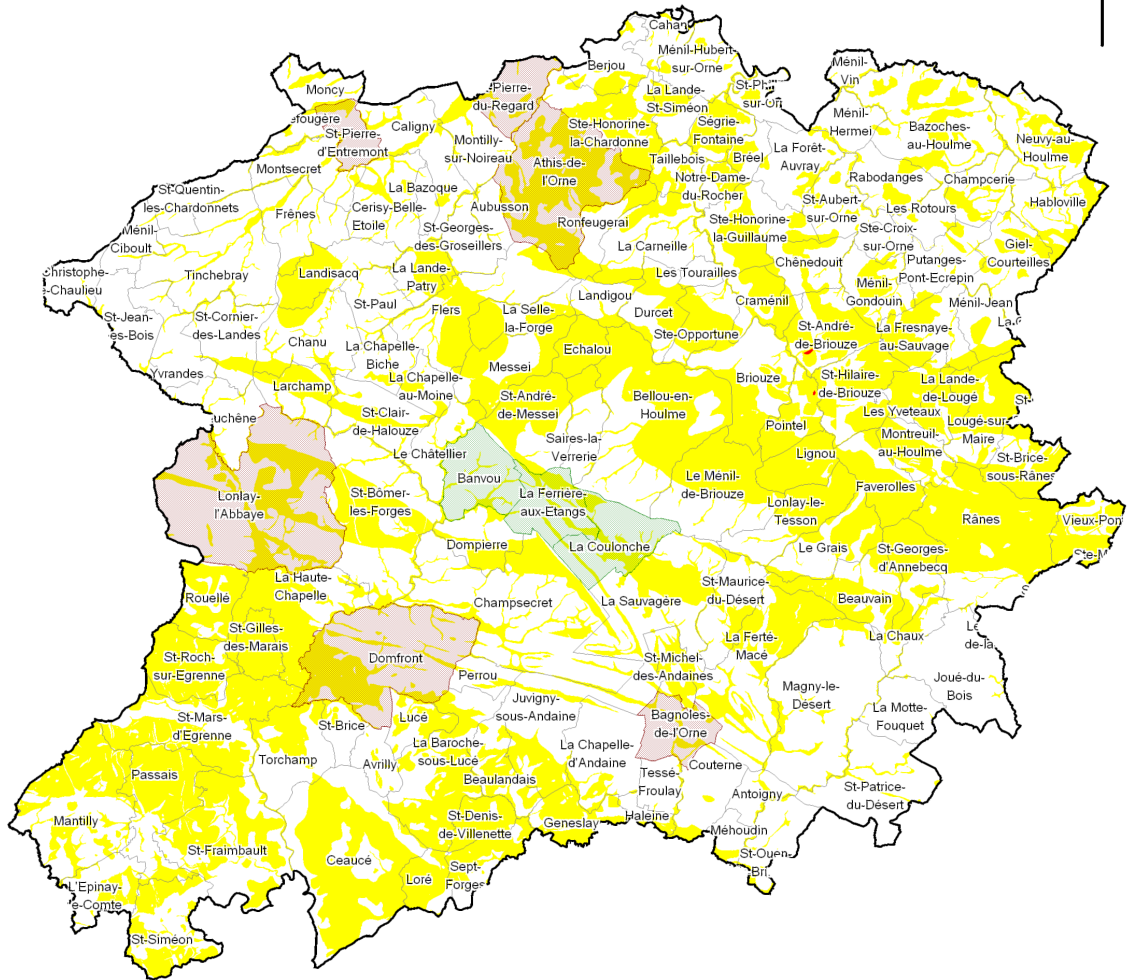
- **Risque sismique : aléa faible sur le Pays du Bocage**

Le nouveau zonage classe l'est du département de l'Orne en zone 1 (aléa très faible), soit 121 communes et la partie ouest en zone 2 (aléa faible), soit 384 communes. L'ensemble du pays du Bocage est en zone 2.

La conséquence de ce classement est l'obligation de respect des règles de construction parasismique pour toute construction neuve ou pour les travaux d'extension sur l'existant, pour les bâtiments de catégories III (établissements scolaires, ERP, habitations collectives et bureaux de hauteur supérieure à 28m...), et de catégorie IV (bâtiments indispensables à la sécurité civile, la défense nationale et le maintien de l'ordre public...). Les barrages, ponts, industries SEVESO, quant à eux, font l'objet d'une réglementation parasismique particulière (l'arrêté du 24 janvier 2011 fixe les règles parasismiques pour certaines installations classées).



# Risque sismique et mouvements de terrain



## Retrait-gonflement des argiles

- Aléa faible
- Aléa moyen
- Aléa fort
- Chute de blocs
- Risque minier en PPRI approuvé
- Le Pays du Bocage est en sismicité très faible

Connaissance et Prospective Territoriale (CPT)

BDCARTO©IGN - Sources : BRGM et DDRM

● ● ● ● Direction Départementale des Territoires de l'Orne (DDT)

K11\_CARTO3\_AMENAGEMENT\_URBANISME/DIAG\_Pays\_du\_Bocage/Prevention\_risques/Risque\_sismique\_et\_mouvements\_de\_terrain.wor

29/12/2011



- **Risque industriel : 1 site SEVESO II seuil haut et des établissements à risques**

Le Pays du Bocage compte :

- **1 site relevant de la directive européenne SEVESO II seuil haut** devant faire l'objet d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI) et d'une information préventive : Usine PCAS de Couterne dont l'activité est la fabrication de produits chimiques, les principaux risques sont des risques d'incendie, d'explosion et de nuage toxique. Un PPRT est en cours d'élaboration, le périmètre d'étude concerne les communes de Couterne, Tessé-Froulay, Haleine ainsi que Saint Julien du Terroux et Thuboeuf dans la Mayenne. Le PPRT de la PCAS impacte essentiellement le bourg de Couterne qui est en quasi-totalité dans le périmètre d'exposition aux risques.
- 2 établissements dont le stockage de produits dangereux nécessite l'information de la population : Société fromagère de Domfront (stockage d'ammoniac), établissements Gilles à Flers (stockage d'explosifs).
- **Des ouvrages à risques : la présence de 4 barrages sur le territoire**

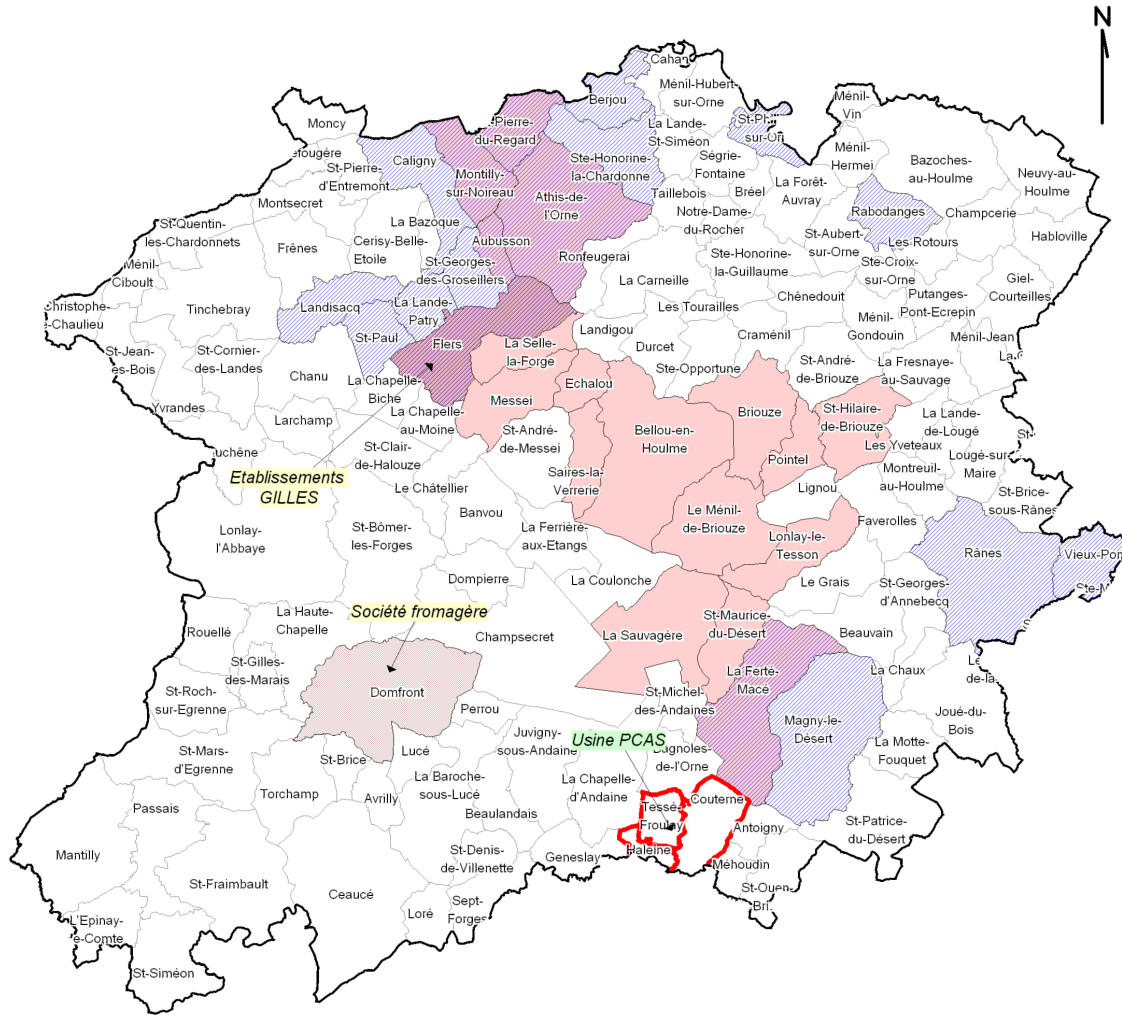
Les communes de La Ferté-Macé, Landisacq, Rabodanges, Saint-Philibert-sur-Orne ayant un barrage sur leur territoire sont par conséquent directement concernées par un risque de rupture. Il convient de noter que nombre d'autres communes situées en aval seraient victimes de l'onde de submersion en cas de rupture d'un ouvrage.

- **Le transport de matière dangereuses : les gazoducs**

le Pays du Bocage est traversé du Nord au Sud par une canalisation gaz.



# Risques technologiques



Connaissance et Prospective Territoriale (CPT)

BDCARTO© IGN - Sources : BRGM et DDRM

Direction Départementale des Territoires de l'Orne (DDT)

28/12/2011

## De nombreuses déchetteries permettent le ramassage et le traitement des déchets ménagers mais le territoire ne dispose d'aucun site d'installation de stockage pour les déchets inertes...

- **14 déchetteries en fonctionnement**

La gestion des déchets est assurée par le Conseil général en application du plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux (anciennement nommé Plan Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés réalisé en 2007 et révisable tous les 6 ans), et du plan départemental de prévention et de gestion des déchets issus de chantiers du BTP.

*Voir annexe D.4/ page 49 : "Périmètre PEDMA dans l'Orne"*

La collecte et le traitement des déchets non dangereux (ordures ménagères résiduelles, déchets issus de la collecte sélective, ...), ainsi que la gestion des déchetteries sont assurés, dans le Bocage, par les communautés de communes ou syndicats compétents.

**liste des déchetteries sur le Bocage**

Structure déchetterie	Localisation
SIRTOM de le Région de Flers-Condé	Carneille
	Ferrière-aux-étangs
	Tinchebray
	Caligny
CDC du Bocage du Passais	Passais
CDC du Domfrontais	Domfront
	Ceaucé
CDC du Pays d'Andaine	Juvigny-sous-Andaine
SIRTOM d'Andaines	Briouze
	Saint-Maurice-du-désert
	Couterne
	Ferté-Macé
SITCOM Région d'Argentan	Rânes
	Putanges-Pont-Ecrepin

source: Conseil Général de l'Orne-2011

Le SIRTOM de la région de Flers-Condé ( qui englobe 28 communes du Calvados) couvre 45,6% des communes du Pays du Bocage. La partie est du Pays est rattachée au SITCOM plus vaste de la région d'Argentan alors que trois CDC du sud-ouest du Bocage gèrent directement la collecte et le traitement des déchets. À l'exception de la CDC de la Visance et du Noireau, au moins une déchetterie est ouverte dans chaque CDC.

Par ailleurs, le thème des déchets ménagers est en enjeu d'actualité, notamment sur le territoire du SIRTOM de Flers. Ce syndicat étudie actuellement la création d'un site de traitement de déchets ménagers sur Messei comprenant notamment un traitement mécanique et biologique, un compostage des déchets verts et méthanisation avec production de biogaz. Cette opération est liée au transfert de son siège à Messei.

- **L'absence de site de stockage de déchets inertes (ISDI)**

Le Pays du Bocage n'est couvert à ce jour par aucun site de stockage ou de gestion des déchets du BTP. La recherche d'un site I.S.D.I est en cours sur le Pays.

Le Pays du Bocage, par sa population et son dynamisme, est un gros producteur de déchets à l'échelle de l'Orne. L'activité du BTP est bien développée, avec des entreprises de tailles diverses (groupes de TP, constructeurs de pavillon, PME de bâtiments et génie civil, carrières...).

## **Bien irrigué de routes départementales, le Pays du Bocage est concerné par les nuisances sonores liées aux infrastructures routières et l'accidentalité**

- **30 communes concernées par le classement sonore**

Sur le Pays du Bocage, le trafic maximal enregistré concerne la RD 976 au niveau de Domfront avec 8738 véhicules/jour. Cinq routes ou tronçons de route dépassent 4000 véhicules/jour, la RD 18 (La Ferté-Macé/Flers) la RD 924 (Les Yveteaux/Flers/Tinchebray), La RD 962 (Domfront/Flers/Calvados), la RD 976 (La Mayenne/Domfront/La Manche) et la déviation de Flers entre la RD18 et la RD 924, la RD 916 entre la Ferté-Macé et Couterne. Ces routes sont classées en catégorie 3 ou 4<sup>6</sup> au titre du classement sonore des infrastructures de transports terrestres par arrêté préfectoral du 16 septembre 2005. 30 communes du Bocage sont ainsi concernées par le classement sonore.

L'arrêté préfectoral notifie aux maires le classement sonore des voies après avis des communes concernées. Le classement aboutit à la détermination de secteurs, de part et d'autre de la voie, où une isolation acoustique renforcée des bâtiments est nécessaire. Les informations mentionnées dans l'arrêté sont portées à connaissance du demandeur lors de la délivrance des certificats d'urbanisme et des permis de construire.

- **31 accidents mortels entre 2008 et 2012 sur le territoire du Bocage**

Sur la période janvier 2008 à janvier 2012, il a été dénombré 31 accidents mortels générant 33 tués et 25 blessés. 13 accidents mortels ont mis en cause des véhicules légers, 10 accidents mortels concernent des piétons, 5 des motards et 3 des cyclistes.

Près de la moitié des accidents mortels se sont déroulés dans la grande couronne du pôle urbain de Flers : 10 accidents mortels sur le territoire de la CAPF, 3 sur la commune d'Athis-de-l'Orne, 2 sur Tinchebray et Frênes.

---

6 La catégorie 5 concerne les voies moins bruyantes jusqu'à la catégorie 1 pour les voies les plus bruyantes



### Nombre de véhicules /jour

- de  $\geq 0$  à  $< 1000$
- de  $\geq 1000$  à  $< 2000$
- de  $\geq 2000$  à  $< 4000$
- de  $\geq 4000$  à  $\leq 16800$

—+—+—+ Ligne SNCF

Gares voyageurs SNCF



## 5. ENERGIES RENOUVELABLES

**Le pays du Bocage dispose d'un fort potentiel de développement des énergies renouvelables du fait de la présence de différentes ressources, forêts, haies, élevage bovin, retenue d'eau... auquel s'ajoute des possibilités de développement éolien...**

- **Des zones potentiellement favorables au développement de l'éolien**

La charte éolienne de l'Orne a été élaborée et validée le 30 juin 2006 par un comité de pilotage départemental, composé des services de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics et des associations concernés par l'éolien. Elle a pour objectif d'informer, de guider les acteurs dans leur choix, de permettre une cohérence départementale, et de servir de référence commune pour l'ensemble des projets d'implantation d'éoliennes dans l'Orne.

Concernant le Pays du Bocage, la charte indique, en tenant compte du potentiel éolien et des contraintes, en particulier d'une large bande grevée de servitudes qui coupe le pays du nord-est au sud-ouest (zone de vol à basse altitude limitant la hauteur des éoliennes à 90m hors sol, mât et pale comprises), les zones potentiellement les plus favorables à l'implantation d'éoliennes soit les CDC du Pays de Tinchebray, de la Visance et du Noireau, de la Communauté d'agglomération de Flers ainsi qu'au sud des CDC de Rânes et du Pays Fertois.

- **Une ZDE est en cours d'instruction** sur les CDC de la Visance et du Noireau, du Bocage d'Athis de l'Orne et CAPF
- **Une ZDE est approuvée** concernant les CDC de la Région de Rânes, du Pays de Briouze ainsi que quelques communes environnantes
- 1 éolienne est construite à Habloville

- **Des projets de centrales solaires au sol**

Les Centrales solaires au sol sont un ensemble dédié à la production d'électricité. Elles sont constituées de modules solaires photovoltaïques reliés entre eux et utilisent des onduleurs pour être raccordées au réseau. Les centrales au sol de plus de 250 kWc sont soumises à permis de construire.

- Des projets potentiels sont enregistrés à Chanu, Durcet, Magny-le-désert
- 1 permis de construire est accordé à Putanges-Pont-Ecrepin

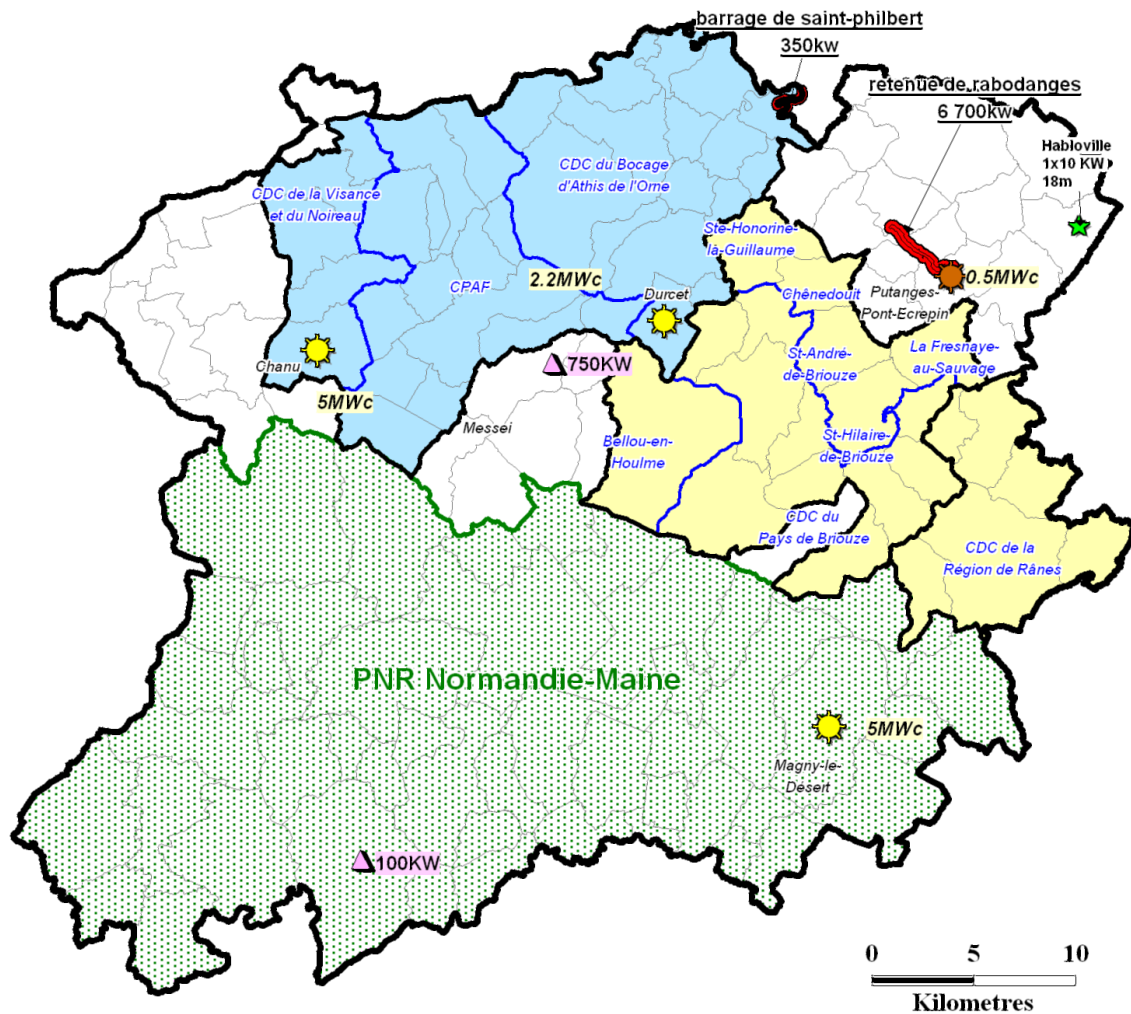
- **Une prédisposition du Pays pour recevoir les projets de méthanisation**

Le Pays du Bocage est par ses caractéristiques agricoles (élevage bovin) bien prédisposé à recevoir des projets de méthanisation. Des projets sont en cours, le SIRTOM de Flers étudie la possibilité de créer un site de traitement de déchets ménagers sur Messei comprenant notamment un traitement mécanique et biologique, un compostage des déchets verts et méthanisation avec production de biogaz. Par ailleurs d'autres projets dont un émanant d'un groupement d'agriculteurs sont envisagés sur le territoire.

- **De l'énergie hydraulique**

2 unités importantes en énergie hydraulique sont situés sur le territoire du Pays du Bocage, la retenue de Rabodanges (puissance : 6700kw) et du barrage de Saint Philibert sur Orne (350 kw). En outre, il existe de part et d'autres du territoire des petites unités de production micro-hydrauliques.

# Synthèse des énergies renouvelables Pays du Bocage



**Eoliennes :**

**Situation des permis de construire**

- ★ Eolienne construite

**ZDE :**

**Situation des projets**

- 1-ZDE approuvée
- 2-ZDE en cours d'instruction

**Centrales solaires au sol :**

**Situation des projets**

- ☀ Projets potentiels
- ☀ PC en instruction
- ☀ en service
- ☀ PC accordé

**Unités de méthanisation**

**Situation des projets**

- ▲ Projet
- ▲ En service

- ▭ Unités hydrauliques

- ▭ Parcs naturels Régionaux

- ▭ Contour EPCI



- **Une filière bois-énergie bien développée et structurée**

Du fait de sa particularité géomorphologique et paysagère, le Pays du Bocage se prédispose bien au développement de la filière bois énergie avec une valorisation forte de sa ressource en bois, bois de haies, de forêts et de scieries.

Le développement de la filière bois énergie sur le Pays du Bocage se décline en trois points :

- La ressource (bocage, forêt, scierie) avec une opération d'aide à la replantation de haies bocagères
- La structuration d'une filière bois énergie, avec des aides à l'investissement matériel pour l'entretien et le déchetage des haies et des déchets de scierie, le stockage des bois déchetés, ...
- L'utilisation de la ressource en bois décheté, avec des aides à l'investissement matériel pour la production d'énergie bois (chaudière bois) et pour l'approvisionnement en bois décheté, des aides à la formation des professionnels prescripteurs.

L'organisation de la filière bois énergie se fait autour de :

- La production : exploitants et propriétaires produisent la matière première
- La transformation : transformation du bois décheté en plaquettes bocagères prêtes à l'emploi (Cuma innov 61, biocombustibles...)
- L'approvisionnement : plates-forme de stockage (SCIC , BENO, biocombustibles SA...)

La localisation des plates-forme sur le territoire permet l'approvisionnement en plaquettes bocagères du nord au sud du pays, avec 3 plates-formes de stockage SCIC bois bocage énergie (Athis de l'Orne, Chanu, Champsecret) et 2 services de stockage chez les producteurs. A noter qu'un projet de plate-forme est en cours sur Céaucé. Flers et la Ferté-Macé possèdent également 2 plates-forme biocombustibles sur leur territoire, ainsi 2/3 des plates-forme du département se trouvent sur le Pays du Bocage.

L'organisation de la filière bois-énergie et la proximité d'approvisionnement permet une production énergétique densifiée sur le Pays du Bocage. 85 communes du Pays du Bocage produisent de l'énergie grâce aux installations bois (224 sur le département), soit 1/3 de la production énergétique du département (11 090 kw contre 32 954). Environ 2/3 des communes du Pays du Bocage disposent d'installations bois énergie.

En 2010, le Pays du Bocage recense 11 réseaux de chaleur qui produisent 3 505 kw (Orne: 23 réseaux pour 16 730 kw). Le Pays du Bocage enregistre également 4 chaufferies industrielles (Orne : 7 chaufferies). Ces entreprises concernent l'industrie du bois (scieries ou industrie de la seconde transformation du bois).

Par ailleurs, la ville de la Ferté-Macé est pourvue d'un réseau de chaleur important avec une production énergétique > à 2000 kw. Ce réseau de chaleur permet de chauffer 450 logements HLM, un groupe scolaire, une salle de sport et un lycée technique.



**Puissance par commune de l'ensemble des installations bois énergie (appareils indépendants (poêles, inserts, cuisinières), chaudières bois individuelles, chaufferies bois collectives, chaufferies bois industrielles)**

- 0,1 à 10 KW
- 10 à 100 KW
- 100 à 1 000 KW
- 1 000 à 10 000 KW

- Plates-formes Biocombustibles SA
- Service de stockage chez les producteurs SCIC Bois Energie
- Plates-formes de stockage SCIC Bois Bocage Energie
- Plates-formes BENO Bois Energie Nord Ouest
- Service de stockage chez les producteurs SCIC Bois Energie\_ Livraison
- Réseau de chaleur\_chauffage collective réalisée (puissance en kw)
- Réseau de chaleur\_chauffage collective en projet (puissance en kw)
- Chaufferies industrielles

- **Les économies d'énergie**

Le Grenelle de l'environnement a permis de mettre en place diverses mesures pour favoriser les économies d'énergie, la réglementation thermique 2012, le programme Habiter mieux, l'engagement national pour le fret ferroviaire et le transport collectif, le bonus-malus automobile, les certificats d'économies d'énergie, l'écoconception des produits consommateurs ou liés à l'énergie, le soutien à l'innovation technologique et d'usages à travers les pôles de compétitivité et les investissements d'avenir.

D'autres mesures visent également à promouvoir les économies d'énergie :

à l'échelle nationale (table ronde nationale pour l'efficacité énergétique- décembre 2011)

- le lancement en février 2012 d'une mesure Etat gérée par L'ADEME d'une enveloppe de 20 millions d'euros pour aider les communes de moins de 2000 habitants à rénover leur éclairage public. La modernisation de l'éclairage public qui représente un gisement très important d'économies d'énergie, doit permettre de gagner 25 % sur la facture d'électricité des communes.
- Un dispositif d'aides financières auprès des particuliers pour favoriser l'éco-construction<sup>7</sup> : crédits d'impôts développement durable et éco-prêt à taux zéro (Eco-PTZ), Eco-PTZ aux syndicats de copropriétés, programme « Habiter mieux », éco-prêt logement social

à l'échelle du PNRNM

- L'Opération du Parc Régional Normandie Maine et de l'ADEME pour proposer diverses aides à l'ensemble des agriculteurs du Parc pour réduire leurs consommations d'énergie.

À l'échelle Pays du Bocage :

- Plusieurs actions du Plan Climat Energie Territoriale du Pays du Bocage visent à favoriser les économies d'énergie :
  - ✓ le PIG visant à la résorption des situations de précarité énergétique ( réalisation des travaux d'isolation des logements, remplacement des systèmes de chauffage par des systèmes plus économes en énergie).
  - ✓ La réalisation de diagnostics énergétiques sur les exploitations agricoles et les industries. Le diagnostic de performance énergétique doit permettre d'identifier les marges de progrès et les actions que les agriculteurs ou industriels peuvent réaliser pour améliorer la performance énergétique de leur exploitation ou entreprises, de leur production, de leur matériel ou de leurs bâtiments.
  - ✓ L'optimisation des consommations d'énergie des collectivités

---

<sup>7</sup> Emplois de matériaux et de technologies améliorant le bilan énergétique des bâtiments et limitant la production de gaz à effet de serre par leur principe de fonctionnement